



Ambassade d'Israël

Plaidoyer pour le dialogue interreligieux

Prévenir les extrémismes par le dialogue et la solidarité : Le cas du Sénégal en Afrique

Mardi 5 et mercredi 6 décembre 2017
Hôtel Savana Dakar

ACTES du colloque



TABLE DE MATIERES

I- Programme	3
II- Contexte et justification	7
III- Rapport général et recommandations	10
IV- Allocutions	
M. Thomas Volk , Représentant Résident FKA	29
M. Sidy Dieng , Président ASECOD.....	32
Mgr. Mislac Hodžić , Chargé d’Affaires Nonciature apostolique	34
M. Stefan Röken , Ambassadeur Allemagne	38
M. Célestin Tine , Directeur Education populaire, Ministère de la Jeunesse, de la construction citoyenne et de la promotion du volontariat	40
V- Communications, contributions	
1- Monseigneur André GUEYE , Evêque de Thiès : Réflexions sur la position et sur la pratique de l’Eglise catholique, en vue de la prévention des extrémismes.....	43
2- Mme Sokhna Mai Mbacke Djamil , Timbuktu Institute (Associate) : Vivre un islam de paix dans un contexte minoritaire : l’expérience d’une musulmane au cœur de la société américaine	50
3- Dr. Raphael Ndiaye , Directeur Fondation Léopold Sédar Senghor : Stratégies de la société traditionnelle de prévention de conflits. Parenté plaisante et équiva- lences interpatronymiques	54
4- Dr. Seydi Diamil Niane : Chercheur Timbuktu Institute : Pour une approche humaniste du dialogue interreligieux.....	83
5- Dr. Adjaratou Wakha Aidara Ndiaye , Directrice Partners West-Africa : La pré- vention de l’extrémisme dans les banlieues de Dakar. Rapport d’une expé- rience.....	86
6- Prof. Babacar Diop Buuba , FLSH, UCAD : L’utilisation des textes religieux dans les batailles politiques et idéologiques	91
7- M. Moïse Takougang , spécialiste en paix et sécurité : « Du terrorisme au cyber terrorisme ».....	108
8- Hon. Serigne El Hadj Mansour Djamil Sy : « La communauté musulmane du Sénégal face à la menace des extrémismes. ».....	118
9- Mme Couro Kane NIANG , Maître de Conférences titulaire, Département de Lettres FASTEF/UCAD, Présidente COFULEF: Prévenir l’extrémisme par l’éducation à la paix et à la sécurité (contribution).....	144
10- M. Théodore NDIAYE , Président d’honneur de PRESENCE CHRETIENNE : Les conditions du dialogue (contribution).....	147
11- M. Amadou Tidiane Mbow : Poèmes	149

I

PROGRAMME

Mardi 5 décembre 2017

- 09h30 **Cérémonie d'ouverture**
Allocutions
M. Thomas Volk, Représentant Résident FKA
M. Sidy Dieng, Président ASECOD
M. Bakary Sambe, Directeur Timbuktu Institute
Professeur Ibrahima Thioub, Recteur UCAD
M. Thierno Ka, Directeur Institut Islamique
Ambassadeur d'Israël
Nonce Apostolique
Ambassadeur d'Allemagne
Ministre
- 10h30 **Pause-café**
- 11h00 **Panel 1 *La prévention des extrémismes dans les communautés religieuses et traditionnelles***
Monseigneur André Gueye, Evêque de Thies
«Réflexions sur la position et sur la pratique de l'Eglise catholique, en vue de la prévention des extrémismes »
Sokhna Mai Mbacke Djamil, Timbuktu Institute (Associate)
« Vivre un islam de paix dans un contexte minoritaire : l'expérience d'une musulmane au cœur de la société américaine »
Dr. Raphael Ndiaye, Directeur Fondation Léopold Sédar Senghor
« Stratégies de la société traditionnelle de prévention de conflits. Parenté plaisante et équivalences interpatronyques »
- 12H00 Débats. Modération M. Hubert Mendy
- 13h30 **Déjeuner**
- 14h30 **Panel 2 *Approches et mécanismes scientifiques et sociétales de prévention***
Dr. Seydi Diamil Niane, Docteur en études arabes et chercheur à Timbuktu Institute
« Pour une approche humaniste du dialogue interreligieux »
Dr. Adjaratou Wakha Aidara Ndiaye, Directrice Partners West-Africa
"La prévention de l'extrémisme dans les banlieues de Dakar. Rapport d'une expérience »
Prof. Bakary Sambe, Directeur Timbuktu Institute
«Le Rôle des confréries dans l'édification du socle pacifique sénégalais : nouveaux défis et perspectives »
- 16h00 Débats. Modération Mme Fanta Diallo
- 17h30 **Cocktail**

Mercredi 6 décembre 2017

- 09h00 Introduction dans la thématique et la structuration de la journée
- 09h15 **Panel 3 *Les mots et les maux. Extrémismes dans le monde politique et électronique***
- Prof. Babacar Diop Buuba**, FLSH, UCAD
« L'utilisation des textes religieux dans les batailles politiques et idéologiques »
- M. Moïse Takougang**, spécialiste en paix et sécurité
« Du terrorisme au cyber-terrorisme »
- Hon. Serigne El Hadj Mansour Djamil Sy**
« La communauté musulmane du Sénégal face à la menace des extrémismes. »
- 09h45 Débats. Modération M. Albert Kabamba.
- 10h30 **Ateliers (3) :**
- 1. Problèmes actuels, défis et perspectives**
Encadreurs : Bara Sow (rapporteur), Albert Faye, Hubert Mendy
- 2. Rôle et place des femmes dans la prévention de l'extrémisme**
Encadreurs : Dr. Selly Ba (rapporteur), Rosario Gomis, Marthe Koyalta.
- 3. Le rôle de l'éducation dans la prévention de l'extrémisme**
Encadreurs : Jérémie Indéga Bindia (rapporteur), Daniel Diyombo, Joseph Gueye
- Pause-café** (à prendre dans les ateliers)
- 12h00 Présentation des résultats des ateliers.
- 12h45 Débats, propositions de recommandations, résolution (Thomas Garrick)
- 13h30 **Déjeuner** (et rédaction des rapports)

15h30 **Cérémonie de clôture**
Allocutions :
Représentant Résident FKA
Président ASECOD
Représentant UCAD
Directeur Timbuktu
Ambassade d'Israël
Hon. Député

16h45 **Prière interreligieuse**
Shir Gideon
Gabriel Thiara Boubane
Sœur Théophane
Oustaz Djibril Cissé

17h00 **Cocktail d'au revoir**

II

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les extrémismes tels qu'ils se présentent actuellement, n'ont pas toujours été à l'ordre du jour des préoccupations de la communauté internationale, encore moins de l'Afrique. En effet, politologues, chercheurs, forces de défense et de sécurité, économistes, sociologues, psychologues, religieux et autres se sont, pendant longtemps, concentrés sur les cas de guerres dites dissymétriques¹ et conventionnelles. Les attentats des tours jumelles de World Trade Center du 11 septembre 2001, faisant près de 3000 morts, ont produit une réelle prise de conscience sur cette autre forme de guerre que l'on qualifie d'asymétrique² se fasse. Depuis lors, des groupes extrémistes ne cessent de se multiplier, conquérant de plus en plus d'espaces au Moyen Orient, au Maghreb mais aussi en Afrique Subsaharienne. Aujourd'hui, les extrémismes se sont étendus jusqu'à la partie Ouest de l'Afrique touchant des pays tels que le Nigéria, le Mali, le Niger, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. Dans ce contexte, le Sénégal, jusque-là épargné, se présente comme une exception dans une zone instable.

Au vu de son histoire, de sa structure économique, politique et religieuse, le Sénégal s'est forgé au fil des années, une réputation positive dans le dialogue pacifique sous différentes formes. Cependant, confronté à d'importants problèmes socio-économiques comme le chômage des jeunes, le pays doit faire face à l'instar de ses voisins, à des défis majeurs. Cette situation offre, en partie, un terrain potentiel aux extrémistes religieux qui ont tendance à instrumentaliser des contextes difficiles pour offrir aux populations vulnérables des solutions simples à des problèmes complexes.

Le colloque « Prévenir l'extrémisme, par le dialogue et la solidarité : le cas du Sénégal » s'inscrit dans la continuité des initiatives prises par la Fondation Konrad Adenauer sur le dialogue interculturel et interreligieux. Cet espace sera consacré au dialogue, à l'écoute, à la sensibilisation et permettra aux acteurs de s'impliquer dans le débat.

Le colloque réunira des acteurs clefs, décideurs de la société civile, des pouvoirs publics, des forces de défense et de sécurité, des artistes, des jeunes, des religieux, des collectivités locales, des ONG / ASC, pour la promotion de la non-violence et de la paix. Des panels sont prévus sur le Sénégal et ses spécificités, à savoir une approche historique, sociologique et religieuse expliquant la situation actuelle du pays: la dynamique du dialogue interreligieux dans et entre les familles religieuses, ethniques, politiques et dans les groupes socio-professionnels ; l'effort des pouvoirs publics dans la prévention des extrémismes, l'action des organismes et/ou des associations nationaux, sous régionaux et internationaux dans la lutte contre les extrémismes. Les communications seront suivies de débats et d'ateliers qui devront aboutir à la formulation de recommandations offrant des pistes de réflexion et d'engagement aux pouvoirs publics, aux acteurs de l'éducation, aux acteurs privés, et à la société civile

¹ Une guerre dissymétrique oppose des forces armées de nature similaire, mais de structures, de volumes, d'équipements et technologies et de doctrines différents.

² Une guerre est dite asymétrique lorsqu'elle oppose un ou plusieurs Etats à des forces hostiles qui sont en situation d'infériorité. C'est un type de conflit qui oppose des acteurs qui ne sont pas en situation de rapports de force équivalents. C'est le cas du terrorisme.

Objectif général

Promouvoir le dialogue inter-religieux comme moyen efficace de prévention contre les extrémismes.

Objectifs spécifiques

1. *Etablir un état des lieux de la problématique de l'extrémisme au Sénégal*

Il sera ici question de revisiter le Sénégal à travers une approche historique, sociologique et religieuse. Durant ce panel seront revus et analysés l'histoire des royaumes dans l'espace sénégalogambien ainsi que celle des espaces acéphales³, le rôle des confréries dans l'édification du socle pacifique sénégalais, la spécificité du Sénégal en matière de substrat culturel (système social construit autour de la paix sociale et de la référence à la Teranga). Les problématiques suivantes seront abordées: l'emploi, la richesse, la justice et la pauvreté, les groupes sociaux et la radicalisation tout en mettant un focus sur la culture et les techniques traditionnelles de prévention et de résolution des conflits.

2. *Définir les approches consolidantes, les moyens efficaces pour prévenir les extrémismes et voir comment les renforcer.*

Il sera ici principalement question du rôle des dynamiques sociales sénégalaises et des mécanismes de dialogue et de pacifisme endogènes au Sénégal. Quel rôle jouent ou devraient jouer les religions dans la sauvegarde de la paix et la prévention de l'extrémisme? Quel rôle pour l'Etat et quel effort des pouvoirs publics, des écoles, des universités, des institutions de formation, des médias, des organisations et organismes dans la prévention de l'extrémisme ? Finalement, quelle place et quelle pertinence pour le dialogue inter-religieux dans cette problématique ?

3. *Définir et discuter les défis.*

Nous analyserons entre autres, les défis auxquels tous les acteurs doivent faire face - l'Etat, les universités et instituts de recherche, les organisations, les médias, les populations avec les confréries religieuses musulmanes, les communautés chrétiennes et les RTA (Religions Traditionnelles Africaines) - dans la consolidation du "vivre ensemble". Nous nous mettrons également un focus sur l'influence non négligeable des facteurs exogènes provenant de pays limitrophes en matière d'expansion d'une idéologie religieuse extrémiste.

Résultats attendus

Trouver ensemble – dans un dialogue de toutes les religions, convictions et idéologies – des voies et moyens d'action et de mobilisation pour contribuer à la prévention de la montée des extrémismes au Sénégal ainsi que dans la sous-région.

³ Espaces où aucun marabout ni roi n'a posé les pieds.



III.

RAPPORT GÉNÉRAL

RAPPORT GENERAL

De Jérémy Indéga Bindia

Introduction

Les rideaux sont tombés sur la IXème édition du colloque Plaidoyer pour le dialogue interreligieux, portant sur le thème « **Prévenir les extrémismes par le dialogue et la solidarité : Le cas du Sénégal en Afrique** », tenu du 5 au 6 décembre 2017 à l'Hôtel Savana à Dakar. Il a vu la participation de plus d'une centaine de personnes, composée d'autorités étatiques, de diplomates, de représentants d'institutions internationales, de chefs religieux et coutumiers, d'universitaires et d'autres acteurs de l'éducation.

L'objectif général de ce colloque était de « promouvoir le dialogue interreligieux comme moyen efficace de prévention contre les extrémismes ». Pour cela, à travers des panels et des ateliers, les participants devaient arriver à :

- Etablir l'état des lieux sur la problématique de l'extrémisme au Sénégal
- Définir des approches consolidantes, des moyens efficaces pour prévenir les extrémismes et voir comment les renforcer
- Définir et discuter des défis

En effet, les résultats attendus étaient de trouver ensemble, dans un dialogue de toutes les religions, convictions et idéologies, des voies et moyens d'action et de mobilisation pour contribuer à la prévention de la montée des extrémismes au Sénégal ainsi que dans la sous-région.

1- Cérémonie d'ouverture

En ouverture de ce colloque présidé par le représentant du Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Citoyenneté, monsieur Célestin Marie TINE, Directeur de l'Education populaire, différentes allocutions ont été prononcées. Mais avant, une minute de silence a été observée à la mémoire de Issa Laye Thiaw partenaire de la FKA et expert de la religion traditionnelle sérère.

A la suite, les différentes autorités accueillies au présidium ont pris la parole les unes après les autres, suivant cet ordre ci-dessous énuméré :

- 1- Monsieur Thomas VOLK, représentant résident de la Fondation Konrad Adenauer qui a tout d'abord souhaité la bienvenue à tous les participants au colloque, a également remercié les participants d'avoir répondu à l'invitation, particulièrement le ministre des forces armées qui, malgré son emploi du temps chargé, a tenu à accompagner la FKA dans ses démarches. Il a en plus remercié les représentants des ministres et des instances d'élus, aux représentants des communautés religieuses et coutumières.

Par la suite, Monsieur VOLK a fait une brève présentation de la FKA en insistant sur son implication dans le dialogue interreligieux au Sénégal où la cohabitation interreligieuse est une réalité. Monsieur VOLK ajoute cependant que le Sénégal n'est pas « une île dans la mouvance du temps » car il n'est pas exclu que certaines tendances néfastes existants sous d'autres cieux, prennent pied au Sénégal, vu que depuis quelques années nous entendons des attaques terroristes dans le voisinage près. Ainsi avoue-t-il que c'est ce qui a motivé le choix de l'organisation du colloque sur le dialogue interreligieux, afin d'amener les gens à s'enraciner dans leur propre culture et religion et s'ouvrir librement et sans préjugés à la religion et à la culture de l'autre, paraphrasant Léopold Sédar Senghor.

En cela, il justifie le colloque de cette année sur « *Prévenir les extrémismes par le dialogue et la solidarité : Le cas du Sénégal en Afrique* » qui, de son point de vue, est une façon de prévenir l'extrémisme dans un pays où il existe par endroits des velléités d'extrémisme, selon les études de Timbuktu Institute. C'est pourquoi dit-il, ce colloque s'est assigné la tâche de pousser les recherches un peu plus loin pour voir ce qu'il en est réellement. Est-ce qu'il y a une exception sénégalaise ? Si oui, sur quel élément se fonde-t-elle ?

Tenant ainsi de décliner le déroulement de ces journées de réflexion, il liste les thèmes de panels et des ateliers qui viendront en fait enrichir les débats sur la question, afin de trouver des solutions et faire des recommandations susceptibles d'être présentées aux autorités.

A la fin, Monsieur VOLK a souligné que Dakar a été le centre de l'initiative de la recherche de la paix et de la sécurité, de la prévention des extrémismes. Les représentations militaires ont joué un grand rôle avec notamment la présence du CHEDS Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité. Il a ajouté qu'aujourd'hui, militaires et civils doivent travailler la main dans la main dans la prévention de l'extrémisme. Et de préciser également que les états sont appelés à travailler d'avantage dans l'éducation qui est un vecteur de prévention de l'extrémisme.

2- Quant à monsieur Sidy Dieng, président de l'Association Sénégalaise de Coopération Décentralisée ASECOD, après avoir adressé ses félicitations et vifs remerciements au Représentant Résident de la FKA, Monsieur Thomas Volk, à tous les membres du Comité scientifique, il a souhaité la bienvenue aux autorités qui étaient présentes.

Il a ensuite parlé de ce grand événement autour d'un plaidoyer pour le dialogue interreligieux qui selon lui est « innovant par son environnement et son contenu. »

En effet, il s'agit dit-il, d'un souffle nouveau qui a été à l'origine d'importantes rencontres dans le monde, comme en illustre le Forum de Dakar qui a enregistré la présence d'experts civils, militaires et de chefs d'Etats.

Il a par la suite tenu à rappeler à tous les participants les vertus du dialogue et du consensus qui, de son point de vue, consiste à être profondément ancré dans sa foi et accepter l'autre dans sa différence. Il a par-là, rappelé le devoir pour les différentes religions de se rapprocher par le dialogue

Avant d'adresser ses remerciements aux invités pour leur aimable attention, Monsieur DIENG a invité chacun des participants à garder à l'esprit les mêmes objectifs et les mêmes visions : la quête d'une paix durable et d'une sécurité en Afrique et dans le monde, synonyme de développement, raison pour laquelle chacun doit s'efforcer dans les réflexions à amener les meilleures solutions possibles au terme de ce colloque.

- 3- De son côté, le professeur Mbaye Thiam, représentant le recteur de l'UCAD, le professeur Ibrahima Thioub empêché a, après avoir salué l'ensemble des participants du colloque, rappelé la participation de manière institutionnelle de l'UCAD, qui se fait à travers ses recherches, pour des solutions efficaces à la question de l'extrémisme religieux. Une question qui interpelle tous, particulièrement les enseignants et chercheurs. Pour cette thématique en effet, il faut selon lui, comme dans un travail académique, poser la problématique et apporter une méthodologie.

L'extrémisme étant synonyme de rupture de communication, de manque de tolérance, de violence, de manque d'idées.

Il faut:

- appeler à la discussion
- dialoguer,
- cultiver l'esprit d'ouverture, la capacité d'écoute qui débouchent sur la complémentarité
- être solidaire

Il appelle ainsi ses collègues enseignants à enseigner, diffuser des connaissances, rendre services à la société car, de son point de vue, c'est ce qui donne un sens à leur métier en tant qu'enseignant.

Il a aussi, au nom du Recteur de l'UCAD, réaffirmé sa disponibilité à travers les structures de cette institution pour mettre à la disposition de la FKA ses professeurs, ses chercheurs en cas de besoins.

- 4- Prenant la parole à la suite de son collègue de l'UCAD, le professeur Thierno Kâ chercheur à l'IFAN qui représentait l'Institut islamique de Dakar, a d'abord adressé des salutations aux autorités présentes, à ses collègues de l'université et à tous les participants. Il a également adressé des remerciements à l'encontre du Représentant Résident Monsieur Thomas Volk et aux organisateurs de ce colloque

Ensuite Monsieur KA a parlé de toutes les religions en rappelant qu'elles appellent à la paix durable, à la paix mondiale, à la paix sociale. Prenant l'exemple de l'islam, il reconnaît qu'il y'a beaucoup de versets qui appellent à la paix, avant de regretter cet extrémisme qu'il appelle d'ailleurs à combattre.

Et pour cela, Monsieur KA suggère d'utiliser les meilleurs moyens afin de parvenir à dialoguer avec les extrémistes. En cela, il rappelle la mission de l'Institut Islamique de Dakar qui selon lui, s'évertue à promouvoir la paix.

Revenant aux participants au colloque enfin, il appelle tous à essayer ensemble d'apporter des solutions afin de prévenir l'extrémisme.

5- A son tour, Mgr. Mislav Hodžić, Chargé d'Affaires de la Nonciature Apostolique au Sénégal et par ailleurs représentant du Nonce Michael BANACH empêché, a remercié Monsieur Thomas VOLK pour son invitation et l'organisation de cette importante rencontre.

Se penchant ensuite sur le thème du colloque, il est parti du fait que même si nous parlons une langue maternelle commune, comme c'est leur cas avec le croate, il reste un autre souhait, celui de parler une seule et même langue : celle de l'humanité, de la charité, du dialogue et de la solidarité qui selon lui est gage de dignité et de sécurité pour chaque personne.

Il est également parti de la représentation d'origine asiatique de la sagesse qui fait référence à trois singes dont chacun se couvre une partie différente du visage avec les mains : le premier les yeux, le deuxième la bouche et le troisième les oreilles. Ils forment une sorte de maxime picturale : « Ne pas voir le mal, ne pas entendre le mal, ne pas dire le mal ». Connaissant donc cette maxime, Mgr. HODZIC affirme qu'il n'arrivera que du bien à celui qui la suit. En effet, ces trois singes sont un bon exemple de prévention, dont nous voudrions discuter aujourd'hui : distinguer le bien et le mal, ce que Dieu veut et ce qu'Il ne veut pas, ce qui est humain et ce qui ne l'est pas.

De nos jours, se désolé-t-il, nos yeux sont obligés de voir des reportages sur des attentats terroristes, nos oreilles d'entendre ces tristes nouvelles et nos bouches de les commenter. Ainsi, il préconise à ce que chaque génération s'engage à former la conscience de ses enfants et enseigner les valeurs authentiques de la vie humaine, parmi lesquelles vient d'abord la vie elle-même.

En cela, la tâche incombe notamment aux institutions religieuses et politiques ainsi que les communautés de tous les niveaux : (2) de la simple famille à la « famille des peuples », c'est-à-dire la communauté internationale.

Parlant de rôle de l'église dans cette lutte, il a rappelé les actions du Pape Benoît XVI en faveur de la paix dans le monde. Il a également invité tout le monde à éradiquer la pauvreté qui, selon lui est la principale cause de l'adhésion des jeunes aux mouvements extrémistes. Il a d'ailleurs invité les jeunes à œuvrer pour la paix, à promouvoir les études universitaires qui selon lui sont un moyen de prévention.

Enfin dit-il : nos actions doivent contribuer à promouvoir le dialogue et la solidarité afin d'arriver à garantir les libertés religieuses qui sont un impératif.

6- Faisant également partie des intervenants à cette cérémonie d'ouverture, son Excellence l'Ambassadeur d'Israël a tout d'abord salué ses homologues autorités et salué les partenaires et les invités, avant de commencer son discours.

Dans son intervention il a rappelé qu'il existait de nos jours peu de paix stable.

Il a donné une recommandation qui doit mener les acteurs de la prévention à deux choses :

- L'exposition de la stabilité : réfléchir sur les moyens d'avoir une paix durable en d'autre terme
- L'investissement dans l'éducation

Parlant du Sénégal qu'il considère comme un très beau pays, accueillant et paisible, il suggère d'investir beaucoup dans l'éducation afin de résoudre le problème de l'extrémisme.

Son excellence a aussi souligné que le thème : « Prévenir les extrémismes par le dialogue et la solidarité » est un sujet important en ce sens que la religion est devenue un prétexte pour les extrémistes qui veulent accroître la violence. Mais plus qu'une question religieuse, l'extrémisme est un problème politico-social, selon lui. C'est d'ailleurs pourquoi il s'est posé les questions à savoir :

Pourquoi c'est la religion qui déclenche les violences ?

Pourquoi les religions acceptent elles la manipulation ?

Pourquoi des individus abusent de la religion et créent la haine ?

Alors que nous savons, toutes les religions recherchent la paix et la tolérance, nous devons miser davantage sur l'éducation afin de parvenir à maintenir la religion dans sa mission première.

Pour cela avance-t-il, il nous faut une bonne utilisation de nos esprits, car Dieu nous l'a donné pour réfléchir.

Pour finir il a loué l'exemple du Sénégal qui est un pays de sérénité où toutes les communautés vivent en harmonie.

7- Quant à son excellence l'Ambassadeur de l'Allemagne au Sénégal, il a d'abord remercié Thomas VOLK et son équipe de la FKA pour leur invitation, il a ensuite avoué combien un colloque portant sur la relation entre la religion, la violence et l'extrémisme au Sénégal est aussi important pour la politique étrangère de l'Allemagne.

En effet, dit-il, chaque jour je reçois une revue de presse de Berlin, de mon ministère, qui fait état de la violence dans le monde, à cause de la religion. Ainsi se demande-t-il enfin :

- pourquoi la religion joue-t-elle un rôle même quand il s'agit de conflit lié à la politique, à l'économie et à la société ?
- Pourquoi les religions qui prêchent la paix, l'amour sont si facilement instrumentalisées par des gens violents, voir criminels ?
- Pourquoi la religion agit-elle comme un accélérateur de feu ?
- Pourquoi les fidèles se laissent-ils manipuler pour des causes qui ne sont pas les leurs ?

Et pour donner des réponses à des questions qu'il s'est lui-même posées, son excellence avance qu'il y a une raison profane : la plupart des criminels ne veulent pas admettre qu'ils agissent

par haine, jalousie cupidité...Ils semblent se sentir mieux quand ils trouvent une raison sublime pour leurs actions, et malheureusement la religion leur fournit parfois, car c'est mieux de dire : « Dieu le veut ».

En plus de cette raison profane, il pense que l'intolérance des religions est liée au fait que chaque religion cherche la vérité, alors que la vérité n'est pas tolérante.

Tout compte fait, son excellence pense qu'il incombe aux religions de faire tout ce qui est en leurs pouvoirs, pour s'assurer qu'elles ne soient pas exploitées à des buts maléfiques. Cela passe par l'éducation et la connaissance de sa religion mais aussi celle des autres, ce qui permettra d'aller à contre-courant des fundamentalistes qui, selon lui sont les opposants à l'éducation religieuse, ce qui fait qu'ils se contentent d'une interprétation littérale de la bible, du coran et d'autres textes sacrés.

Avant de clôturer ses propos, son excellence a avoué qu'en arrivant au Sénégal, il était impressionné par la tolérance interreligieuse dans ce pays de Téranga, tout en espérant qu'elle se poursuivra et que d'autres pays tireront des leçons de cet exemple de cohabitation inter communautaire.

8- Devant clôturer la cérémonie la séance d'allocution, le Représentant du Ministre de la jeunesse, de l'Emploi et de la Construction Citoyenne, Monsieur Célestin Tine a, avant tout, salué l'audience et adressé ses félicitations aux organisateurs pour le choix du thème qui était bien réfléchi et aussi d'actualité.

Et dans son exposé, il a parlé de l'extrémisme qui, selon lui, ne connaît pas de frontière et il a ajouté qu'aucun pays au monde n'était épargné.

Monsieur Tine a parlé aussi dans son propos de la population juvénile qui est une cible parfaite, exposé à la manipulation des extrémistes.

Et pour mettre ces jeunes à l'abri de la haine et de la violence, il a fait savoir que le Sénégal compte miser sur l'éducation et l'encadrement, qui sont des secteurs inclus dans "le Plan Sénégal émergent".

Ce plan a donc pour objectif entre autres, de former une jeunesse citoyenne en se basant sur l'éducation et la promotion du dialogue interreligieux. Monsieur Tine s'attend ainsi à une implication des chefs religieux, pour un enseignement de qualité susceptible de promouvoir le dialogue et la paix durable.

Enfin monsieur le représentant a souhaité plein succès au colloque avant de déclarer les activités ouvertes.

Comme annoncé dans le programme, une photo de famille de tous les participants au colloque était prévue mais qui n'a pu être faite au final. Ainsi, une pause-café de 15 mn a été prise à la fin des allocutions, sous le contrôle de Madame Ute Bocandé, modératrice générale. Sitôt les minutes écoulées, les participants ont été invités à regagner la salle pour le début des panels.

2- Les panels

Au total, trois panels constitués de plusieurs communications ont été prévus pour les deux jours du colloque.

❖ Le panel 1 qui portait sur le thème: « **La prévention des extrémismes dans les communautés religieuses et traditionnelles** » comportait initialement quatre communications. Cependant, le député Serigne El hadj Mansour Djamil SY, retenu à l'assemblée nationale par une session en cours, n'a pas pu présenter sa communication au premier jour. C'est le lendemain que cette communication a été faite juste avant le début du troisième panel.

En ce qui est des trois autres, elles ont été présentées respectivement par :

- 1- Monseigneur André GUEYE, Evêque de Thiès, qui a développé le thème « **Réflexions sur la position et sur la pratique de l'église catholique, en vue de la prévention des extrémismes** ».

Dans son intervention, son excellence a tout en introduction, regretté le fait que les religions apparaissent de nos jours sous de nouvelles couvertures qui suscitent peur et méfiance, à cause de la violence qu'elles incarnent. Et tentant d'expliquer l'origine de cette violence au nom de la religion, monseigneur affirme qu'elle est dû à un extrémisme qui, de l'avis de beaucoup est l'envers d'un retour du religieux qui exprime à la fois « un renouveau des quêtes individuelles de sens dans un monde laïcisé, matérialiste et une recherche plus collective d'identité dans un monde engagé dans les incertitudes et les insécurités de la mondialisation et de la diversité ». Toutefois, ce n'est pas pour autant que nous devons jeter le bébé avec l'eau du bain, selon son excellence, car les religions ont encore « leur mot à dire, une lumière, un sens à offrir aux hommes de notre temps. » Et parlant en ce sens de la religion chrétienne, il affirme qu'une prise de conscience a été déjà faite et qui demeure encore d'actualité. En effet dit-il, l'Église catholique a retenu les leçons du passé et milite aujourd'hui pour un rapport apaisé et constructif en considération des aspirations des hommes. D'ailleurs son emprise sur la société n'est plus d'ordre temporel et politique. Elle cherche plutôt à éduquer les consciences à la liberté, à la responsabilité, à la fraternité, à la rencontre, au dialogue, à la paix.

Dans son développement, après avoir parlé de l'extrémisme religieux, en insistant sur son visage, ses motivations et ses limites, il a donné des propositions concrètes en faveur de la prévention de ce phénomène. Pour lui, il faut : Connaitre la religion, refuser l'instrumentalisation de la religion à des fins politiques et promouvoir le dialogue interreligieux.

2- A son tour, Sokhna Mai Mbacké Djamil, Doctorante en économie, a présenté une communication sur : « **Vivre un islam de paix dans un contexte minoritaire : l'expérience d'une musulmane au cœur de la société américaine** ».

En introduction de son travail, madame Mbacké a émis une réserve sur le fait que bien justifiée, la peur de la montée de l'extrémisme est imputable au sensationnalisme des médias que les auteurs de crimes manipulent en faisant preuve d'une inventivité surprenante. Elle reconnaît néanmoins que la pensée radicale existe depuis toujours, mais qu'elle devient une menace pour la sécurité nationale et internationale lorsque des personnes préconisent la violence ou y font recours pour promouvoir des opinions politiques, idéologiques ou religieuses radicales. Mais devant cette radicalisation qui n'est l'apanage d'aucun sexe, d'aucune race, religion, ethnie ou culture, elle se demande alors à qui la faute ? Elle regrette seulement que du fait du monde médiatique occidental, la religion musulmane se retrouve seule au banc des accusés, en citant à l'appui un passage du livre *«l'islam face au terrorisme»* de Serigne Mansour Sy Djamil, Co-Président de la conférence mondiale des religions pour la paix.

Revenant à la question du genre dans le phénomène de l'extrémisme, madame Djamil reconnaît que les femmes sont très souvent ciblées dans tous les actes de radicalisation et d'extrémisme violent : enlèvements, viols, mariages forcés, esclavage sexuel et autres traitements effroyables sont les manifestations les plus récurrentes de l'horreur qu'elles vivent, ne fait qu'emmagasiner en plus de l'exclusion et de la marginalisation qu'elles vivent, des conditions difficiles à supporter.

Tout compte fait, les femmes ne peuvent pas être écartées dans la mise en œuvre des stratégies de prévention en ce sens qu'elles ont un potentiel particulier non seulement en tant que mères, sœurs ou épouses, mais aussi comme actrices des actions terroristes et de la prévention de l'extrémisme violent. Et pour clôturer, madame Mbacké Djamil a défini le statut authentique de la femme musulmane dans le souci de l'aider à « retrouver un équilibre idéal dans son être ».

3- Intervenant également dans le compte du panel 1, Raphael NDIAYE a présenté une communication sur : « **Stratégie de la société traditionnelle de prévention de conflits. Parenté plaisante et équivalences inter patronymiques** ».

Dans son intervention, Monsieur Ndiaye a tenté de répondre aux questions de savoir :

- « Comment construire, en Afrique de l'Ouest, des citoyennetés nationales et transfrontières apaisées, prenant en compte les incohérences du legs colonial et une intangibilité des frontières consacrée avec l'avènement à la souveraineté internationale des nouveaux Etats, ainsi qu'une pluralité ethnique et linguistique considérable, sans questionner les fondements historiques et socioculturels qui préexistent aux nouvelles entités politiques ?
- Comment faire face aux multiples conflits qui se font jour et dont les coûts, multiformes, sont exorbitants?

Pour lui, il faut puiser dans le patrimoine culturel traditionnel des peuples africains, dans lequel se trouvent encore des « mécanismes trans-ethniques d'intégration que sont *la parenté plaisante, les équivalences entre patronymes et les correspondances entre ethnies et patronymes, éclairés par les mythes, les migrations, les brassages, les métissages et les alliances des groupes humains de la sous-région, pour contribuer à l'avènement de ces citoyennetés* ».

A la suite des débats qu'avaient ouvert le panel 1 et du déjeuner, le panel 2 s'ouvrait dans l'après-midi avec comme thème central : « **Approches et mécanismes scientifiques et sociales de prévention** ». Ici, trois communications ont été présentées.

- 4- Pour la première communication du panel, Dr. Seydi Diamil Niane, Docteur en études arabes et chercheur à Timbuktu Institute, Auteur de *''Moi, musulman, je n'ai pas à me justifier - Manifeste pour un islam retrouvé''*, présentait un travail sur : « **Pour une approche humaniste du dialogue interreligieux** »

Pour commencer, Monsieur Niane a d'abord cité Franz Fanon qui disait : « Je me découvre un jour dans le monde et je me reconnais un seul droit : celui d'exiger de l'autre un comportement humain. » Il s'est ensuite félicité du fait que les manifestations et les publications sur le dialogue interreligieux ne cessent de se multiplier. Rappelant en effet les fondements religieux sur lesquels le dialogue peut prendre départ, Monsieur Niane nuance toutefois la pertinence de ces point de départ qui selon lui, exclu du dialogue les groupes non appartenant aux trois religions monothéistes. Ainsi préconise-t-il à ce que les militants du dialogue interreligieux réfléchissent sur d'autres bases plus fédératrices qui n'excluraient plus personne, y compris l'athée le plus convaincu ou l'animiste le plus attaché à sa tradition. Toujours allant dans ce sens, il va plus loin en proposant l'humanisme comme point de départ pour un nouveau dialogue. Loin pour lui l'idée de placer l'homme au centre du monde et exclure dieu, il justifie le choix de l'humanisme par le fait qu'en plus d'avoir mille et une façon d'être humaniste, elle demeure une doctrine qui croit au bonheur de l'homme comme finalité à toute activité humaine.

- 5- Intervenant à son tour sur « **la prévention de l'extrémisme dans les banlieues de Dakar : rapport d'une expérience** » Dr Adjaratou Wakha AIDARA NDIAYE nous présente un travail expérimental de Partners West Africa Sénégal.

Elle a d'abord commencé par rappeler la double dimension de la religion qui est sur le plan vertical d'accorder de l'attention à Dieu le créateur et sur le plan horizontal d'accepter et de respecter les autres personnes. Cette double vertu de la religion, Madame Ndiaye reconnaît que toutes les religions en partage, elle cite d'ailleurs un passage de chaque religion faisant référence à l'amour du prochain. Et revenant sur l'expérience de Partners West Africa à Guédiawaye, qui a été choisi pour abriter la phase pilote du programme « *Dialogue sur la justice et la sécurité au Sahel et au Maghreb* », Madame Ndiaye informe que le but de leur action était

« d'améliorer les relations entre les communautés et les forces de sécurité ainsi que leurs capacités à identifier et résoudre en synergie les défis sécuritaires locaux. » Et Madame Ndiaye de poursuivre pour dire que les différents ateliers organisés en ce sens ont abouti à la mise en place d'un plan d'action en trois étapes :

- la mise en place du comité de pilotage validé par un arrêté préfectoral et de cadres de concertations de dialogue inclusifs pour renforcer la communication et la collaboration entre les différents acteurs ;
- les activités de sensibilisation dans les cinq communes avec la forte mobilisation des imams, du clergé et des chefs de quartier, entre autres acteurs.
- la mise en place de comités de veille et d'alerte sera la prochaine étape.

6- Ensuite, le Dr. Bakary SAMBE, Directeur de Timbuktu Institute, qui a longtemps travaillé sur la question de l'extrémisme, du terrorisme en général, a présenté une communication sur :

« **Le rôle des confréries dans l'édification du socle pacifique sénégalais : nouveaux défis et perspectives** ».

A la fin du panel, la modératrice de ce panel, Mme Fanta DIALLO, a ouvert le débat, une occasion pour les participants d'enrichir les échanges par des questions ou des contributions. C'est avec cette séance de questions/ réponses que la première journée du colloque a été clôturée. L'ensemble des participants était invité le lendemain pour la suite du programme. Mais avant, les participants ont eu droit à un cocktail d'au-revoir.

Quant à la deuxième journée dont le démarrage était initialement prévu avec le panel 3, s'est plutôt ouvert avec la communication de l'honorable député Sérigne Mansour SY Diamil qui, comme préalablement noté, n'a pas pu présenter sa communication dans le panel 1 à cause d'une occupation à l'assemblée nationale. L'honorable député a développé le thème sur : « **La communauté musulmane du Sénégal face à la menace des extrémismes.** »

C'est n'est donc qu'à sa suite de son intervention que le **PANEL 3** s'est ouvert sur la thématique de : « **Les mots et les maux. Extrémismes dans le monde politique et électro-nique.**

7- En introduction à ce panel, le Professeur Babacar DIOP « Buuba » de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, de l'Université Cheikh de Dakar a présenté une communication sur : « **L'AUTORITE DES TEXTES SUR LE DIALOGUE INTER-RELIGIEUX DANS LES BATAILLES POLITIQUES ET IDEOLOGIQUES** »

Dans son intervention, il a apporté en premier lieu une réflexion sur l'utilisation des textes religieux dans les batailles politico-idéologiques, surtout dans les années 1980, période de débats intenses coïncidant avec l'aura de l'Etat islamique en Iran au niveau de certaines franges de l'intelligentsia. En second lieu, il est revenu pour illustrer le danger que constitue la manipulation des textes religieux, en se basant sur le thème de la malédiction des noirs à des fins politiques. Dans une troisième partie, son travail a consisté à exploiter des sites web et la presse écrite traitant sur des thèmes de violence et religion au cours de l'histoire. Enfin pour terminer, Monsieur Diop fait une invite méthodologique pour mieux traiter de la violence dans les textes religieux en relevant quelques passages de l'ancien et du nouveau testament, du coran, de la charte du mande et de la glose marxiste.

8- A son tour, Monsieur MOISE TAKOUGANG Germaniste et Expert en défense, Sécurité et paix, développait à la suite de Professeur Boubacar Diop, un thème sur : « **Du terrorisme antique au cyber terrorisme : défis et enjeux pour l'Afrique** ».

Dans sa communication, il a, dès son introduction, tenu à rappeler en citant le stratège autrichien Karl Von Clausewitz qui disait « *Chaque époque a sa propre guerre, ses propres contraintes et ses préconceptions spécifiques* » que le terrorisme est le combat de notre époque. Il est la menace de notre temps qui, d'ailleurs, continue de s'étaler progressivement sur la marche du monde. Faisant ensuite un historique de l'évolution de ce phénomène de l'antiquité à Daech, il reconnaît qu'il a connu une avancée notable dans sa flexibilité et sa fluidité avec l'utilisation en plus des armes sophistiquées, du système informatique. Et parlant de l'informatique, monsieur Takougang regrette seulement que ce moyen d'information et de communication serve aujourd'hui à une cause aussi ignoble que le terrorisme. En effet dit-il en se mettant sous le manteau de la thèse de banalité du mal de la philosophe Hanna Arendt, que l'étude du cyber terrorisme nous conduit au cœur de la guerre de l'information et ou de l'utilisation des jeux vidéo comme moyen d'endoctrinement et d'enrôlement des jeunes. En réponse à cette cyber criminalité, monsieur Takougang rappelle toutes les lois qui ont été légiférées et insérées dans le code pénal au niveau national des Etats et au niveau international, mais non sans émettre des doutes quant à l'efficacité de ces textes face à ce phénomène. En effet, se demande-t-il si une législation est suffisante pour contrer la montée du terrorisme, d'autant que les auteurs sont invisibles, car cachés derrière un ordinateur. Ainsi préconise-t-il enfin à aller vers « une cyber-spiritualité ».

Au terme de chaque panel, le modérateur désigné (M. Hubert Mendy pour le panel 1, Mme Fanta Diallo pour le panel 2 et M. Albert Kabamba pour le panel 3) organisait un débat permettant aux participants de se prononcer sur les thèmes soit par des questions aux panélistes ou soit par des contributions en vue d'enrichir et éclairer davantage le ou les thèmes développés.

Et toujours dans le souci de mettre à contribution les réflexions des participants, des ateliers ont été organisés au terme du troisième panel. Ainsi chacun se retrouvait dans un groupe pour réfléchir avec ses membres sur un thème distinct des autres groupes.

9- Débats et Ateliers

Les débats qui se sont présentés sous forme de question-réponses entre les panélistes et les participants ou de contributions, duraient tout au plus une demi-heure par panel. Les participants n'ont pas manqué de féliciter les panélistes pour leurs brillantes communications. Mais quand il s'agissait de se prononcer sur le thème du colloque, ils sont surtout revenus sur les manquements de la société et des gouvernements. Selon eux, ces sont ces manquements qui nous valent aujourd'hui des phénomènes tel que l'extrémisme. Et parmi les maux évoqués on peut noter :

- la pauvreté,
- la mal-gouvernance,
- le manque d'éducation religieuse renforcée
- le manque d'espace de communication familiale,
- le manque d'information des parents sur la question de l'extrémisme
- le manque de culture de dialogue pour entretenir l'idée du pluralisme.

Au cours des débats, les participants ont aussi essayés d'effleurer quelques solutions de prévention ou de remédiation de l'extrémisme. Ces solutions seront d'avantages proposée dans les ateliers, que nous rapportons d'ailleurs en dessous.

La mise en atelier consistait en la répartition des participants en trois groupes dont chacun était supervisé par un ou deux membres du comité scientifique qui s'étaient chargés aussi de rapporter les résolutions et recommandations du groupe.

Il est à noter que conformément aux consignes, chaque atelier devait formuler des recommandations. Vous en trouverez ainsi séparément pour chaque groupe.

Ainsi l'Atelier 1 qui portait sur : « **Problèmes actuels, défis et perspectives** » a été rapporté par Farmata. Dans son rapport, elle a mentionné d'abord les causes qui se résument selon elle et son groupe à :

- La pauvreté
- Le manque d'encadrement
- Vulnérabilité des jeunes
- Discours violents et inadéquats
- La perte de repère
- La désacralisation de l'être humain

- La déshumanisation de la conscience
- Le mauvais traitement de l'information
- Absence de dignité et de dialogue véritable
- Absence de l'Etat

Elle a ensuite parlé des défis qui n'étaient autres que :

- ✓ Un dialogue sincère et clair
- ✓ Respect de son prochain dans le cadre de la cohabitation
- ✓ Dialoguer avec les terroristes
- ✓ Eradiquer l'extrémisme
- ✓ Intégration sans embuche de toutes les religions
- ✓ Une éducation de qualité
- ✓ Encadrer les jeunes et les couches vulnérables
- ✓ Réduire les rangs de l'extrémisme
- ✓ Contrôler les armes et leurs circulations
- ✓ Eclaircir la terminologie du mot « extrémisme »
- ✓ Cerner le profil des extrémistes
- ✓ Adapter le dialogue interreligieux
- ✓ Défis de la sécurité humaine

Et parlant des perspectives, madame Farmata a laissé entendre qu'il fallait :

- Mieux traiter l'information
- Implication accrue des Etats
- Meilleure prise en charge des acteurs de la société
- Usage modéré des réseaux sociaux
- Interprétation
- Sensibilisation sur l'extrémisme
- La formation des enfants à la culture de la paix

Enfin madame Farmata a rapporté les recommandations du groupe en citant ces principaux points :

- Adéquation des circuits sécuritaires d'avec les rouages socio-économiques
- Implantation possible du service militaire obligatoire
- Plan de développement et d'encadrement des jeunes
- Aide à une éducation religieuse de pointe
- Sens de la responsabilité des leaders religieux
- Présence imminente de l'Etat
- Promouvoir la justice et la bonne gouvernance
- Renforcer le contrôle des armes
- Introduire dans le curricula l'éducation à la paix et à la tolérance
- Former les décideurs à l'expression dans l'espace public

- Sensibiliser les médias au traitement équilibré de l'information sur les actions terroristes
- Insister sur les capacités d'intervention des sauveteurs
- Renforcer la formation de l'Etat de droit et à la citoyenneté
- Mettre le programme d'intégration et de coordination des populations
- Eviter le grossissement des rangs du terrorisme
- Accroître les opérations subsidiaires
- Culture de la paix
- Civiliser l'espace politique
- Formation des formateurs

a. Quant à l'atelier 2 qui portait sur le thème : « **Le rôle de l'éducation dans la prévention de l'extrémisme** », il a été rapporté par Dr Selly BA.

Dans son rapport, Dr Selly BA, notait d'abord les raisons de positionnement des femmes dans la lutte contre ce fléau, en mettant en avant:

- Place de la femme dans la protection des enfants (rôle d'éducatrice, rôle de mère (confiance, complicité))
- Le rôle de reproduction (pour avoir des enfants terroristes)
- La place de la femme dans le cercle familial (gardiennes et transmettrices de valeurs)
- Femmes plus nombreuses que les hommes d'où leur implication (les femmes doivent être organisées en réseau pour la prévention)
- Crise de vulnérabilité de la femme (en matière de renfermement, la place secondaire) favorise l'endoctrinement
- Les femmes ont des dispositions naturelles pour régler les crises

En deuxième lieu, elle a donné des recommandations qui se résument à :

- La connaissance des femmes de la religion
- L'éducation à la culture de la paix dans la famille
- Prendre conscience (ou Eduquer les femmes) sur leur valeur telle que décrite dans la religion mais aussi tel que mentionner au niveau juridique
- Restaurer les mécanismes traditionnels d'éducation dans la famille
- Intégrer le religieux dans les stratégies de lutte (rendre accessible la religion, la religion pour une meilleure compréhension)
- Des écoles de parents, se préparer à être parent (les paroles à utiliser envers l'enfant, des comportements etc.)
- Promouvoir la retraite spirituelle pour les femmes en vue de chercher Dieu en elles-mêmes
- Veiller sur l'éducation des enfants, sur leur comportement

- Plus d'implication du conjoint dans l'éducation des enfants
- Mettre en place des mécanismes d'accueil pour les enfants
- Organiser les femmes qui travaillent sur la question en réseau
- Communiquer sur les enjeux de l'extrémisme
- Identifier les femmes leaders sur la question et les former
- Réduire l'exclusion (Ecouter les femmes)
- Valoriser l'intervention historique de la femme
- L'implication de l'Etat dans le renforcement de l'éducation et la valorisation des femmes

Et pour terminer, le groupe 3 dont leur thème portait sur : « le rôle de l'éducation dans la prévention de l'extrémisme » était invité à présenter le résultat de leurs travaux. Rapporté par monsieur Jérémy BINDIA, ils ont d'abord parlé des cadres d'éducation en citant entre autres :

- La famille
- L'école
- Les lieux de cultes
- Les mouvements associatifs
- Les quartiers/ villages
- Les Daara traditionnels/ Dahirah
- Les Maison d'orphelinat
- Les centres d'insertion
- Les médias/ Les réseaux sociaux
- La catéchèse/ Les écoles de dimanche
- L'initiation
- Les cases communes

Néanmoins, malgré la multitude des cadres d'éducation, le groupe a laissé entendre qu'il y a toujours des problèmes qui subsistent en matière d'éducation comme le :

- Manque d'espace de communication familiale
- Manque d'information des parents sur la question de l'extrémisme
- Manque de culture de dialogue pour entretenir l'idée du pluralisme
- Manque d'harmonie du système éducatif national

C'est d'ailleurs pourquoi ils ont proposé des solutions telles que :

- Le contrôle et filtre des parents sur les fréquentations et les activités des enfants
- L'inculcation des valeurs religieuses aux enfants dès le bas-âge
- L'inculcation du sentiment d'appartenance communautaire, national
- La Prise de prédispositions sur l'enfant afin qu'il puisse résister à toute tentation extrémiste
- La création d'espaces d'échange dans la famille

- L'instauration de la culture de dialogue en vue d'une compréhension et d'une acceptation de l'autre
- Le renforcement du rôle des médias dans l'éducation
- Le suivi dans la sensibilisation des adultes sur la question de l'extrémisme

Enfin le groupe a donné des recommandations qui peuvent être comprises en ces grandes lignes :

- Promouvoir le dialogue et l'éducation religieuse dans la famille
- Intégrer la dimension de l'extrémisme dans l'éducation formelle
- Sensibiliser, mobiliser et former toutes les parties prenantes de la société sur la question de l'extrémisme
- Sensibiliser et renforcer les médias sur leur rôle d'éducation

10- Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture a été présidée par le représentant Résident de la FKA et par le Président du groupe parlementaire Benno Book Yaakar, l'honorable député A. GNING.

Prenant la parole en premier, monsieur Gning a adressé d'abord ses remerciements et ses félicitations à la FKA pour l'organisation et la réussite de l'évènement. Il est également revenu pour dire combien la question de l'extrémisme préoccupe les autorités étatiques, avant d'affirmer que l'Etat du Sénégal travail sans relâche pour éradiquer ce fléau et assurer par la même occasion la protection et la sécurité des populations.

Quant à monsieur VOLK, représentant de la FKA, il a tout d'abord remercié l'ensemble des participants et tout particulièrement l'honorable député GNING qui, malgré son calendrier chargé en temps de séances à l'Assemblée, avait tenu à participer à ce colloque.

Il revient ensuite sur le déroulement de la cérémonie pour affirmer toute sa satisfaction, sans pour autant oublié de rappeler l'importance que comporte le dialogue interreligieux dans le programme de la FKA. Il a ainsi donné enfin rendez-vous à l'année prochaine pour la dixième édition du colloque plaidoyer pour le dialogue interreligieux.

La cérémonie de clôture a été marquée par l'organisation de la prière interreligieuse dirigée par les représentants des différentes confessions religieuses : La religion chrétienne, la religion musulmane et la religion traditionnelle.

Enfin, le colloque s'est terminé autour d'un cocktail où tous les participants ont pris part.

Conclusion

En définitive, nous pouvons retenir que l'ensemble du programme du colloque a été réalisé, en dehors de la communication du **Prof. Bernd Thum** de la Fondation Espaces de savoir Europe-

Méditerranée, empêché, qui devait entretenir les participants sur le thème : « **Communication entre les cultures comme base de prévention de l'extrémisme** ».

Tout compte fait, malgré les quelques réajustement du programme pour pallier aux imprévus, le IVe colloque plaider pour le dialogue interreligieux portant sur le thème « **Prévenir les extrémismes par le dialogue et la solidarité : Le cas du Sénégal en Afrique** » est une grande réussite, nous en voulons pour preuve l'engouement qu'il a suscité, la richesse des communications, l'implication des participants qui, tous n'ont pas laissé indifférent le Représentant Résident de la Fondation Konrad Adenauer qui n'a pas manqué d'exprimer sa satisfaction à l'occasion de la cérémonie de clôture.

Les Recommandations

1. L'éducation à la culture de la paix et création d'espaces d'échange dans la famille
2. Introduction dans les curricula l'éducation à la paix et au dialogue
3. Rôle de l'état dans la surveillance des structures éducatives entre autres
4. Sensibiliser les médias au traitement de l'information sur l'extrémisme et le terrorisme
5. Renforcement du rôle des médias dans l'éducation
6. Sensibilisation des populations aux risques et opportunités de l'usage des réseaux sociaux
7. Promouvoir la connaissance de sa propre religion et de celle des autres
8. Connaissance et renforcement des valeurs traditionnelles africaines pour renforcer l'esprit communautaire (national)
9. Intégration des religieux et des femmes dans les stratégies de lutte contre les extrémismes
10. Promouvoir la justice et la bonne gouvernance

IV.

ALLOCUTIONS

Allocution du Représentant Résident de la FKA Monsieur Thomas Volk

Excellence, Monsieur le Représentant du Ministre de la Jeunesse, de la construction citoyenne et de la promotion du volontariat,
Excellence, Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne,
Excellence, Monsieur l'Ambassadeur d'Israël,
Excellence, Monsieur le Représentant du Nonce Apostolique de Dakar,
Excellence Monseigneur André Gueye Evêque de Thies,
Monsieur le Directeur Général de l'Institut Islamique,
Monsieur le Représentant du Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur,
Monsieur le Représentant du Ministre de la Justice,
Monsieur le Représentant du Ministre de l'Intérieur,
Monsieur le Représentant du Ministre de l'Education nationale,
Monsieur le Représentant du Ministre de la Culture,
Monsieur le Représentant du Président de l'Assemblée Nationale,
Monsieur le Représentant du Conseil Economique, Social et Environnemental,
Monsieur le Représentant du Haut Conseil des Collectivités Territoriales,
Monsieur le Recteur,
Honorables Représentants des Excellences les Khalifes des communautés musulmanes au Sénégal,
Messieurs les représentants des communautés, congrégations et confréries religieuses du Sénégal,
Honorables Députés, Haut Conseillers et Conseillers,
Monsieur le Directeur Général du CHEDS,
Honorable Sénateur Sidy Dieng,
Chers collaborateurs de l'Ambassade d'Israël à Dakar,
Eminents conférenciers,
Chers membres du comité scientifique,
Honorables invités,
Chers participants,

Au nom de la Fondation Konrad Adenauer, je vous souhaite la bienvenue au colloque international « Plaidoyer pour le dialogue interreligieux, neuvième édition » qui se penchera sur le sujet : Prévenir les extrémismes par le dialogue et la solidarité : Le cas du Sénégal en Afrique.

Je vous remercie d'avoir répondu à notre invitation au dialogue interreligieux. Mes remerciements sincères s'adressent à nos partenaires, l'Ambassade d'Israël, Timbuktu Institute, l'Université de Dakar et ASECOD, pour la fructueuse et féconde collaboration depuis maintenant déjà neuf années, ainsi qu'à tous les membres du comité scientifique de préparation du colloque.

Je voudrais particulièrement remercier Monsieur le Ministre des Forces Armées qui, malgré son emploi de temps très chargé, a tenu à nous accompagner dans notre démarche. Permettez-moi d'exprimer ma gratitude à tous les représentants de ministères et des instances élues, aux re-

présentants des communautés religieuses et spécialement aux représentants des confréries musulmanes qui ont fait le déplacement malgré leurs occupations dans le cadre du Maoloud qui vient de se terminer. Un grand merci s'adresse à Monseigneur André Gueye Evêque de Thies, à Monsieur le Directeur Général de l'Institut Islamique, à Monseigneur chargé d'Affaires de la Nonciature et à nos conférenciers. Je voudrais remercier spécialement le professeur Bernd Thum, président de la Fondation Espaces de Savoir, qui a fait le déplacement depuis l'Allemagne pour participer au colloque.

La plupart de nos invités connaissent bien la Fondation Konrad Adenauer qui est une fondation politique allemande. Elle porte le nom de Konrad Adenauer, le premier chancelier de la République Fédérale d'Allemagne. Elle a été fondée après la seconde guerre mondiale avec l'objectif de promouvoir la démocratie, les droits de l'homme, la liberté et l'état de droit. Dans le contexte de la coopération internationale, elle soutient aujourd'hui des projets dans plus de 120 pays du monde.

C'est avec une grande joie que nous organisons ce dialogue interreligieux avec nos partenaires. Ce colloque reflète clairement une des priorités de la Fondation Konrad Adenauer et du Gouvernement du Sénégal : le dialogue et la communication entre les différentes religions et cultures.

Le Sénégal est connu comme étant un pays modèle de dialogue interreligieux et interculturel. Il existe, dans la société actuelle, une multitude d'initiatives pour promouvoir le dialogue entre les religions. La Fondation Konrad Adenauer s'inscrit dans cette dynamique en organisant des fora, des formations et des publications. Au Sénégal, Dieu merci, les religions ne sont aucunement facteur de division, bien au contraire.

Le Sénégal est un des rares pays dans notre monde actuel que l'on met toujours en avant pour prouver qu'une cohabitation harmonieuse et fructueuse entre les peuples et entre les fidèles de différentes religions est possible. Les Sénégalais de tous bords vivent dans une parfaite communion, ceci est visible par exemple lors des fêtes religieuses auxquelles les fidèles des autres religions sont toujours associés d'une manière ou d'une autre. Cependant, le Sénégal n'est pas une île dans les mouvances du temps, et il n'est pas exclu que certaines tendances néfastes, existantes sous d'autres cieux, prennent pied au Sénégal. En effet, depuis quelques années, le Mali vit dans la tourmente, les attaques des terroristes s'étendent jusqu'au centre du pays à présent. Au Nigéria, régulièrement nous entendons des confrontations interreligieuses et des attaques terroristes de Boko Haram et d'autres groupes extrémistes. Le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et d'autres pays ont hélas ! Déjà été la cible d'attaques terroristes meurtrières. Nous avons l'impression que le monde est devenu plus fragile.

Il est donc urgent de pousser la réflexion, ceci aussi dans ce cadre de notre série de colloques sur le dialogue interreligieux. Pour paraphraser Senghor que nous appelons « Apôtre du dialogue entre les religions et les cultures », il faut être enraciné dans sa propre culture et religion afin de pouvoir s'ouvrir librement et sans préjugés à la religion et à la culture de l'autre.

Le sujet de notre colloque de cette année est «Prévenir les extrémismes par le dialogue et la solidarité : Le cas du Sénégal en Afrique. Le Sénégal, dans une région tourmentée par l'extrémisme et le terrorisme, semble être un îlot de paix. Certes, on a constaté qu'aussi au Sénégal, dans certains cas, il existe des velléités d'extrémisme, comme l'a récemment montré une étude de Timbuktu Institute. Cependant, jusque-là, le Sénégal et ses habitants semblent assez forts pour surmonter certaines tendances qui ont fait leur apparition dans les pays limitrophes et ailleurs. Ainsi, notre colloque s'est assigné la tâche de pousser les recherches un peu

plus loin pour voir ce qu'il en est réellement. Est-ce qu'il y a une « exception sénégalaise », et si oui, elle se fonde sur quels éléments.

Nous allons procéder par une collecte de données dans trois panels : Le premier est intitulé « La prévention des extrémismes dans les communautés religieuses et traditionnelles » et ses conférenciers tâcheront de démontrer les mécanismes originels des communautés religieuses et traditionnelles dans la prévention et la résolution de conflit et d'extrémisme. Ensuite, le deuxième panel aura comme but de présenter les approches et mécanismes scientifiques et sociétales de prévention. Demain matin, au cours du troisième panel, nous allons toucher du doigt des problèmes concrets et actuels, les extrémismes véhiculés par le monde politique et électronique, avant de passer aux ateliers. C'est au cours de ces groupes de travail que nous tâcherons à élaborer des voies et stratégies de solution des problèmes qui se posent dans notre monde actuel, tout en soulignant le rôle et la place des femmes et de l'éducation dans la prévention de l'extrémisme. Nous espérons ainsi pouvoir présenter, au sortir de notre colloque, quelques recommandations destinées aux autorités, aux acteurs de la société, à chacun d'entre nous, car chacun ici présent a son rôle à jouer afin que le Sénégal reste un havre de paix et afin que les mécanismes de prévention puissent même faire tâche d'huile dans la sous-région.

Récemment, Dakar a été au centre des initiatives de prévention de l'extrémisme. En effet, le Dakar-Forum a rassemblé les représentants de tous les pays africain et de plusieurs représentants de pays européens, américains, asiatiques, dans le but de déceler ensemble, des stratégies idoines, au niveau sous-régional, régional et mondial, de prévention de terrorisme et de maintien de la paix. Bien entendu, les représentants militaires ont joué un grand rôle dans le Forum qui a été préparé en grande partie, par le Centre de Hautes Etudes de Défense et de Sécurité. Cependant, il a été souligné par tous les participants que les initiatives militaires et civiles doivent aller la main dans la main. Au-delà des considérations sécuritaires directes comme des mesures préventives par les corps de sécurité qui jouent un rôle extrêmement important, évidemment, il faut davantage passer par les voies douces de sensibilisation et de mobilisation des potentiels de paix, surtout par l'éducation et la formation. Ainsi, les Etats sont appelés à investir davantage dans le secteur de l'éducation qui est un vecteur très efficace de prévention de l'extrémisme.

A présent, je voudrais réitérer mes vifs remerciements à toutes les autorités publiques, religieuses, militaires et civiles, à nos partenaires et à tous ceux qui se sont impliqués dans la préparation et l'organisation de ce colloque, sans oublier les modérateurs, rapporteurs, assistants et conseillers.

Je vous souhaite de fructueux travaux et vous remercie de votre aimable attention.

Allocution du Président de l'Association sénégalaise de coopération décentralisée ASECOD Sénateur Sidy Dieng

Monsieur le représentant Résident de la Fondation Konrad Adenauer Monsieur Thomas Volk et collaborateur.

Honorable Serigne Hadj Mansour Djamil Sy
Imminents Professeurs
Mesdames et Messieurs

Nous sommes heureux de vous accueillir à ce 10ème colloque consacré au plaidoyer pour le dialogue interreligieux dans sa partie « Prévention des extrémismes par le dialogue et la solidarité ».

Collaborateurs et Collaboratrices de la Fondation Konrad Adenauer
Eminence Nonce Apostolique,
Messieurs les Chefs Religieux,
Mes dames et Messieurs,
Chers invités,

Je voudrais à l'entame de mon propos, féliciter la Fondation Konrad Adenauer de l'heureuse initiative d'organiser chaque année un colloque interreligieux avec ces partenaires. Nous sommes à la croisée des chemins avec de multiples et énormes défis à relever dans tous les domaines. En effet, c'est la dixième année que nous organisons ensemble, la Fondation Konrad Adenauer, l'Université Cheikh Anta Diop, l'Ambassade d'Israël et l'ASECOD, ce grand événement autour d'un Plaidoyer pour le Dialogue interreligieux, celui-ci est innovant par son environnement et de son contenu et elle a pour thème centrale « Prévenir les extrémismes par le dialogue et la solidarité : le cas du Sénégal en Afrique.

Il s'agit là en effet d'un souffle nouveau qui a été à l'origine d'importantes rencontres dans le monde, comme en illustre le Forum de Dakar qui a enregistré la présence d'experts civils, militaires et de chefs d'Etats.

A cette cérémonie d'ouverture de notre colloque, Mesdames et Messieurs, nous tenons à rappeler, à insister sur les vertus du Dialogue et du Consensus ; être profondément ancré dans sa foi et accepter l'autre dans sa différence.

Aussi convient-il de dire qu'aujourd'hui avec les crises économiques, les violences qui se succèdent par des actes extrémistes, musulmans, chrétiens, juifs, ont le devoir de se rapprocher par le dialogue interreligieux.

Nous avons la mission d'alerter, d'éduquer, de faire privilégier le dialogue. Car, il pèse en effet la lourde responsabilité, celui de l'avenir qui nous préoccupe de plus en plus en ce vingt et unième siècle, face aux extrémismes qui interpellent aujourd'hui le monde dans sa globalité.

A la sortie de ce colloque, la manifestation de bonnes volontés des participants, la Prévention des extrémismes par le dialogue et la solidarité restera une réalité quotidienne mais encore d'avantages renforcée par l'acquisition de riches expériences lors de ces panels et de ces ateliers.

Le présent colloque s'inscrit dans la dynamique du plaidoyer pour un dialogue interreligieux avec pour objectif d'offrir un cadre d'échanges aux jeunes, aux responsables et adhérents des différentes religions afin de rendre encore plus durable la cohabitation religieuse dans notre pays, le Sénégal.

Pour toutes les interventions lors des Panels et les travaux à l'occasion des ateliers, nous garderons à l'esprit les mêmes objectifs et les mêmes visions, la quête d'une paix durable et d'une sécurité en Afrique et dans le monde, synonyme de développement, raison pour laquelle nous devons nous efforcer dans nos réflexions pour amener les meilleures solutions possibles au terme de ce colloque.

Je vous remercie, Mesdames et Messieurs, de votre aimable attention.

Dakar, le 05 Décembre 2017

Sénateur Sidy DIENG

Président ASECOD

Allocution de Mgr. Mislav Hodžić, Ph.D.
Chargé d’Affaires a.i. de la Nonciature Apostolique au Sénégal,
Au Colloque sur le dialogue interreligieuse de la
Fondation Konrad Adenauer
Dakar, le 5 décembre 2017

Madame, Monsieur

Introduction. J’ai l’honneur et le plaisir de participer au colloque annuel international sur le dialogue interreligieux, organisé par la Fondation Konrad Adenauer en coopération avec ses partenaires. Je remercie Monsieur Thomas Volk, Représentant Résident de ladite Fondation au Sénégal, organisateur de cette importante rencontre, pour sa délicate invitation qu’il a adressée à S.E. Mgr. Michael Banach, Nonce Apostolique, absent pour des raisons familiales.

Tout d’abord, Monsieur le Président, même si nous avons une langue maternelle commune (dans notre cas, le croate), notre souhait à tous aujourd’hui est de parler une seule et même langue : celle de l’humanité, de la charité, du dialogue et de la solidarité. C’est très important pour la dignité et la sécurité de chaque personne, comme nous le suggère le sujet du colloque : « Prévenir les extrémismes par le dialogue et la solidarité. Le cas du Sénégal en Afrique ».

Nous connaissons la représentation d’origine asiatique de la sagesse, que nous pouvons aussi acheter à Soumbédioune. Il s’agit des trois singes dont chacun se couvre une partie différente du visage avec les mains : le premier les yeux, le deuxième la bouche et le troisième les oreilles. Ils forment une sorte de maxime picturale : « Ne pas voir le mal, ne pas entendre le mal, ne pas dire le mal ». A celui qui suit cette maxime, il n’arrivera que du bien. Ces trois singes sont un bon exemple de prévention, dont nous voudrions discuter aujourd’hui : distinguer le bien et le mal, ce que Dieu veut et ce qu’Il ne veut pas, ce qui est humain et ce qui ne l’est pas.

De nos jours, malheureusement, nos yeux sont obligés de voir des reportages sur des attentats terroristes, nos oreilles d’entendre ces tristes nouvelles et nos bouches de les commenter. Cela nous rappelle que la paix est fragile et que chaque génération doit s’engager à former la conscience de ses enfants et enseigner les valeurs authentiques de la vie humaine, parmi lesquelles vient d’abord la vie elle-même. C’est une tâche pour (1) les institutions religieuses et politiques ainsi que pour les communautés de tous les niveaux : (2) de la simple famille à la « famille des peuples », c’est-à-dire la communauté internationale.

1. Engagement des institutions religieuses et politiques. Le Pape François, comme d’habitude au début de la nouvelle année, a reçu le 9 janvier dernier les représentants de 182 pays avec lequel le Saint-Siège entretient des relations diplomatiques. A cette occasion, où il a présenté les grandes lignes de la diplomatie vaticane sur les questions d’actualité, un des points forts de son discours était la violence terroriste.⁴

¹ Discours du pape François à l’occasion des vœux du corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège, 9 Janvier 2017, http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2017/january/documents/papa-francesco_20170109_corpo-diplomatico.html

Les attaques terroristes, motivées par l'extrémisme religieux, ont eu lieu dans les pays d'Europe, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique. Donc, tout le monde est affecté par les conséquences de l'extrémisme. Ce sont des gestes vils, qui utilisent des enfants pour tuer, comme au Nigéria ; ils visent celui qui prie, comme dans la Cathédrale copte du Caire ou dans une mosquée de l'est de l'Égypte il y a 15 jours ; mais aussi celui qui se promène dans les rues de la ville, comme à Nice et à Berlin, ou simplement celui qui fête l'arrivée du nouvel an, comme à Istanbul.

Pour le Saint Père, le « terrorisme fondamentaliste est un fruit d'une grave misère spirituelle, à laquelle est souvent liée aussi une grande pauvreté sociale ». Elle pourrait être vaincue avec la contribution commune des leaders religieux et politiques. Aux premiers, revient la tâche de transmettre des valeurs religieuses qui n'admettent pas d'opposition entre la crainte de Dieu et l'amour pour le prochain. Le Pape a exprimé sa vive conviction que chaque religion est appelée à promouvoir la paix et a condamné une nouvelle fois la « folie homicide qui abuse du nom de Dieu pour semer la mort, dans la tentative d'affirmer une volonté de domination et de pouvoir ». Aux seconds, les dirigeants politiques, il revient de garantir dans l'espace public le droit à la liberté religieuse, en reconnaissant la contribution positive qu'elle exerce dans l'édification de la société civile. En outre, celui qui gouverne a la responsabilité d'éviter que se forment les conditions au développement du fondamentalisme.

Pour le Saint-Siège, les gouvernements doivent s'attaquer aux causes profondes qui nourrissent le terrorisme international. On diagnostique notamment une forte composante socio-culturelle : les jeunes de l'étranger qui rejoignent les rangs des organisations terroristes sont souvent issus de familles d'immigrants pauvres, déçus par ce qu'ils ressentent comme une situation d'exclusion et par un manque d'intégration des valeurs de certaines sociétés. Il s'agit donc de collaborer avec la société civile pour résoudre les problèmes des communautés les plus à risque de radicalisation et de parvenir à une intégration sociale satisfaisante. Cela demande des politiques sociales adaptées en vue de combattre la pauvreté, d'investir dans le domaine éducatif et culturel et de valoriser la famille, comme lieu privilégié de la maturation humaine.

2. Rôle de la famille naturelle et de la « famille de peuples ». Il n'est pas très difficile de comprendre que les parents sont les premiers et les principaux éducateurs de leurs enfants. C'est un droit et un devoir dont la racine est écrite dans la loi naturelle. Le foyer familial est la première et principale école où les enfants apprennent et mettent en pratique les vertus humaines. Les familles doivent être une communauté d'amour et de confiance, de solidarité et de générosité, de pardon et de réconciliation. Ainsi, les familles qui enseignent les vraies valeurs seront toujours la meilleure prévention de la violence et de l'extrémisme chez les jeunes.

Pour cette raison, nous n'insisterons jamais assez sur l'importance de protéger et de promouvoir la dignité de cette cellule irremplaçable de la société. Les parents ont une valeur d'exemple pour leurs enfants et leur comportement a une conséquence immédiate sur la manière dont chacun tisse des liens sociaux avec son entourage. Seules les consciences bien formées dans la famille et enracinées dans la vérité et l'amour, dans le respect de leur propre vie et celle des autres, auront la force de résister à la violence et à la haine.

Au niveau international, le Saint-Siège a appelé plusieurs fois à une action renouvelée des Nations Unies, comme un instrument indispensable pour construire une authentique « famille de peuples », face aux menaces terroristes. Dans ce contexte, le Secrétaire d'État du Saint-Siège, le cardinal Pietro Parolin, a rappelé d'une part, la mondialisation d'une indifférence grandissante envers les plus faibles et qui fait qu'une grande partie de l'humanité est reléguée au statut de

citoyen de seconde zone. D'autre part, la globalisation de la menace terroriste permet de recruter de nombreux jeunes à travers les réseaux de communication.⁵

Les personnes sont attirées par les idéologies extrémistes parce qu'elles se sentent socialement aliénées et exclues, ou à cause de la pauvreté et du chômage chronique. Pour prévenir les conflits et édifier la paix, il est fondamental d'œuvrer pour résorber les situations de pauvreté et d'exploitation, là où les extrémismes s'enracinent plus facilement, et bloquer les flux d'argent et d'armes vers ceux qui fomentent la violence. Voilà, pourquoi la solidarité représente une clé importante pour l'éradication des causes de l'extrémisme violent.

3. Les principes de solidarité et de dialogue. Ainsi, comme on essaiera de le montrer lors de ce colloque, si l'on veut prévenir l'extrémisme et préserver la paix, la solidarité et le dialogue doivent devenir une priorité.⁶ En effet, l'absence de solidarité et de dialogue, qui se manifeste par un égoïsme et un individualisme croissant, est la première menace pour la sécurité et la paix, ainsi que pour le développement intégral. Lorsque la solidarité fait défaut dans un pays, cela se fait sentir partout dans le monde. Lorsque la solidarité fait défaut dans une région, cela se fait sentir partout dans le pays. Lorsque la solidarité fait défaut dans une famille, cela se fait sentir partout dans la ville/village. L'injustice crée l'exclusion.

J'ajouterais qu'une bonne éducation et une formation universitaire suffisante représentent une prévention indispensable à l'extrémisme et une prospective excellente pour promouvoir les valeurs de la solidarité et l'intégration. L'éducation est essentielle pour dissiper les préjugés et les stéréotypes, les peurs et la discrimination. Elle l'est tout autant pour laisser la place au respect mutuel entre les différentes personnes et à une culture de la paix et du partage. J'insisterai sur l'importance d'apprendre et de comprendre que chaque personne est digne d'être et que chacun a des droits inaliénables. Je pense particulièrement aux droits que les extrémistes sont le plus enclins à enfreindre, comme la liberté religieuse incluant la liberté de changer de religion ou de confession, le droit de parler librement et le respect des femmes et des filles.

D'autre part, il y a une grande nécessité à poursuivre sans discontinuer le dialogue interreligieux et interculturel, d'autant plus au milieu de la persécution et de l'intolérance religieuse, des tensions interconfessionnelles et des conflits sociaux. Lors de sa rencontre au Vatican avec les membres de l'Institut royal pour les études interconfessionnelles d'Amman, en Jordanie, le 4 mai 2016, le pape François a décrit le dialogue par ces mots très simples : « Dialoguer, c'est sortir de nous-mêmes, par une parole, pour entendre la parole de l'autre. Les deux paroles se rencontrent, deux pensées se rencontrent. C'est le premier pas d'un chemin. Après cette rencontre de la parole, les cœurs se rencontrent et entament un dialogue d'amitié qui se termine par une poignée de main. La parole, les cœurs, les mains. C'est simple ! Un petit enfant sait le faire. »⁷

Quelle que soit la gravité des menaces que fait peser le terrorisme sur notre sécurité collective, la coercition militaire seule ne sera jamais une réponse efficace et durable. Nous avons besoin

⁵ Intervento del Segretario di Stato Cardinale Pietro Parolin, al Consiglio di sicurezza dell'Onu sul tema "Minacce alla pace e alla sicurezza internazionali causate da atti terroristici" (New York, 24 settembre 2014), 26.09.2014, <https://press.vatican.va/content/salastampa/it/bollettino/pubblico/2014/09/26/0677/01507.html>.

⁶ Cf. Intervention of Archbishop Bernardito Auza, Apostolic Nuncio and Permanent Observer of the Holy See to the United Nations, at the High Level Conversation of the UN General Assembly on Religions for Peace, *Panel I: Interfaith harmony – promoting inter-religious dialogue and tolerance, as well as a culture of peace*, New York 6 May 2016, <https://holyseemission.org/contents/statements/statements-572d04366b2d84.29937672.php>.

⁷ https://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2016/may/documents/papa-francesco_20160504_royal-institute-interfaith-studies.html

d'une culture de la rencontre et du dialogue qui encourage l'acceptation mutuelle et promeuve des sociétés inclusives. Le dialogue interreligieux, pour qu'il ait véritablement des conséquences sur la paix et le développement, ne devrait pas se limiter simplement aux responsables des communautés religieuses, mais aussi s'étendre le plus loin possible à tous les croyants, puisque c'est par-dessus tout une conversation sur la vie qui peut mener à la rencontre des cœurs et des esprits.

Conclusion. Enfin, revenons au symbole de la sagesse, représentée par les trois singes. Ils semblent nous dire : « regardez, écoutez, dites, faites le bien et vous engendrez la bien-séance ». Aujourd'hui, nous avons l'espoir et le souhait que les yeux et les oreilles des enfants sénégalais puissent toujours voir et entendre le témoignage des valeurs comme le respect réciproque et la coexistence pacifique entre différentes religions, ainsi que l'hospitalité et la solidarité entre leurs familles. Ce serait la meilleure prévention des extrémismes. Nous sommes heureux que ces valeurs soient depuis longtemps présentes dans ce pays de la Téranga. C'est l'unique chemin pour prévenir les extrémismes de violence et pour assurer à tous et à chacun une vie heureuse.

Je vous remercie pour votre attention.

Allocution de M. Stefan Röken, l'Ambassadeur d'Allemagne,

au colloque sur Prévention des extrémismes par le dialogue et la solidarité, le cas du Sénégal, les 5 et 6 décembre 2017 à Dakar

Je tiens à vous remercier, Monsieur Volk, et votre équipe de la Fondation Konrad Adenauer pour votre invitation, que j'ai accepté avec plaisir, parce que la question qui sera discutée dans ce séminaire, à savoir la relation entre la religion, la violence et l'extrémisme, devient de plus en plus importante - également pour la politique étrangère allemande.

Chaque jour, je reçois une revue de presse de Berlin, de mon Ministère, c'est-à-dire des articles pertinents pour la politique étrangère. Hier, lundi, j'y ai trouvé les sujets suivants, je cite:

"Le nombre de victimes de l'attaque islamique mi-octobre à Mogadiscio a atteint plus de 500."

"L'Egypte à la recherche des raisons de l'attaque dévastatrice du Sinaï."

Vous vous souvenez, c'était l'attaque contre les fidèles dans une mosquée.

"La réputation de l'armée birmane s'accroît en raison de la chasse aux musulmans"

"Quand les moines tuent."

Il s'agit de la situation des Rohingyas en Birmanie.

Et finalement:

"La religion n'est qu'un prétexte" une interview avec le Président du Conseil des musulmans en République Centrafricaine.

Il semble vraiment que les religions soient responsables de l'augmentation de la violence. Mais moi, je doute de ce point de vue, car je pense que les causes de la plupart des conflits sont politiques, économiques ou sociales. A mon avis, le conflit en Irlande du Nord n'était pas une lutte religieuse entre catholiques et protestants, mais un conflit politique entre Britanniques et Irlandais.

Mais pourquoi la religion joue-t-elle presque toujours un rôle? Pourquoi la religion agit-elle comme un accélérateur de feu? Pourquoi les religions - qui prêchent généralement la paix et l'amour - sont-elles si facilement instrumentalisées pour les gens violentes, voire criminelles? Pourquoi est-ce que les fidèles se laissent manipuler si facilement pour des causes qui ne sont pas leurs propres?

Laissez-moi ajouter quelques remarques personnelles pour contribuer à vos réflexions dans les deux jours qui viennent:

Pourquoi est-ce qu'il semble d'être si facile d'abuser d'une religion? Tout d'abord, je pense il y a une raison très profane. La plupart des criminels ne veulent pas admettre qu'ils agissent par haine, jalousie, cupidité ou tout simplement par meurtre. Ils semblent se sentir mieux quand ils trouvent une raison plus sublime pour leurs actions, et malheureusement la religion leur fournit parfois une telle raison. C'est mieux de dire: "Dieu le veut."

Mais il y a une autre raison pour le penchant des religions pour l'intolérance: c'est le fait que les religions recherchent la vérité. Et la vérité n'est pas tolérante.

Néanmoins - et je le dis en tant que chrétien catholique - une religion doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour s'assurer qu'elle ne soit pas exploitée pour des buts maléfiques. Comment une religion pourrait-elle – permettez-moi d'utiliser cette métaphore - se vacciner contre cette tentation?

Je crois que l'éducation, notamment la connaissance de sa propre religion, mais aussi celle des autres, doit être au premier plan. C'est assez difficile: il n'est pas facile de comprendre la doctrine chrétienne de la Trinité, mais cela en vaut la peine. Et une condition préalable essentielle pour cette éducation est que les textes religieux les plus importants soient disponibles dans la langue nationale respective. Comme vous pouvez le voir, sur ce point, je suis plus protestant que catholique. Parce que c'était Martin Luther qui traduisit la Bible en allemand pour tous les fidèles.

Et maintenant laissez-moi ajouter un peu de polémique à vos discussions:

A mon avis, les principaux opposants à l'éducation religieuse sont des fondamentalistes qui se sont consacrés à une interprétation purement littérale de la Bible, du Coran ou des textes sacrés.

Pour moi, l'interprétation purement littérale d'un texte sacré ne signifie pas la piété mais plutôt un degré immense de la paresse. Ces gens simplement refusent de penser, de réfléchir: pourquoi devrais-je m'inquiéter du sens d'un texte, si cela peut se faire sans réfléchir?

Mais ce n'est pas seulement la paresse, il s'agit aussi d'un problème théologique: en refusant d'accepter de réfléchir sur le sens d'un texte, ces fondamentalistes à la fin ne veulent pas que l'homme utilise son esprit - mais pourquoi le Créateur va-t-il alors donné à l'homme un esprit? Dieu aurait pu créer des robots ou des automates, mais il ne l'a évidemment pas fait.

Par conséquent, je suis convaincu qu'il faut prendre au sérieux les textes sacrés - et c'est vraiment différent de les prendre uniquement littérale.

Les religions sont appelées de se défendre, parce que les fondamentalistes souillent leur propre religion.

Quand je suis arrivé au Sénégal il y a quatre mois, j'étais impressionné par la tolérance interreligieuse dans ce pays du "téranga". J'espère que cette tolérance se poursuivra, et que d'autres pays tirent des leçons et prennent l'exemple du Sénégal.

J'espère que le dialogue que vous mènerez sur ces questions au cours des deux prochains jours contribuera à rendre les religions insensibles à l'exploitation politique par des criminels. Ce danger existe pour toutes les religions, d'autant plus important est le dialogue interreligieux. Pour cela aussi, je tiens à remercier encore une fois la Konrad-Adenauer-Stiftung pour l'organisation de ce séminaire.

Je vous remercie de votre attention.

**ALLOCUTION DU REPRESENTANT DU MINISTERE DE LA JEUNESSE DE LA CONSTRUCTION CITOYENNE ET DE LA PROMOTION DU VOLONTARIAT
MONSIEUR CELESTIN MARIE TINE DIRECTEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE**

- ✓ Monsieur le Représentant résident de la Fondation Konrad Adenauer
- ✓ Monsieur le Président d'ASECOD
- ✓ Monsieur le Directeur de Timbuktu Institute
- ✓ Monsieur le Président de l'Association des Imams et Oulémas du Sénégal
- ✓ Monsieur l'Ambassadeur d'Israël
- ✓ Excellence Monsieur le Nonce Apostolique
- ✓ Monsieur l'Ambassadeur d'Allemagne
- ✓ Honorables invités

C'est pour moi un honneur et un réel plaisir de participer, au nom de Monsieur Pape Gorgui NDONG, Ministre de la Jeunesse de la Construction Citoyenne et de la Promotion du Volontariat, à cet important colloque.

Monsieur le Ministre regrette de ne pas être des vôtres en raison de son calendrier chargé, mais m'a demandé de féliciter la Fondation Konrad Adenauer pour le choix du thème, et la qualité dans le choix des panelistes, pour l'animation de ce colloque.

La Fondation continue de prouver encore si besoin en est de rappeler, qu'elle est constante dans sa mission de veille et d'éveil auprès des jeunes, des femmes et surtout des décideurs politiques, surtout quand nos sociétés sont menacées.

Mesdames et Messieurs

Le thème qui nous réunit aujourd'hui vient à son heure, car comme le disait la Directrice de l'UNESCO : je le cite « L'extrémisme est une menace qui ne connaît pas de frontière : toutes les sociétés sont désormais vulnérables aux défis de l'intolérance, de la haine et de la peur ».

En effet, il n'y a pas un jour sans que les télévisions ne nous montrent les horreurs causées par des gens qui se nourrissent d'interprétations faussées de la foi, attaquant d'honnêtes citoyens dans le monde, seulement pour semer la terreur et la désolation. Alors on a tendance à penser que cela n'arrivent qu'aux autres...

C'est pourquoi nous nous réjouissons de la tenue de ces importantes assises durant ces deux jours. Aussi, notre département attache une grande importance aux débats et surtout aux recommandations qui sortiront de ce colloque.

Mesdames et Messieurs

Comme vous le savez notre pays est en majorité composé de jeunes âgés de 15 à 25 ans, donc cibles parfaits pour ces vendeurs d'illusions et proies faciles pour les sergents recruteurs, surtout s'ils sont laissés dans l'oisiveté.

Certes à travers le Plan Sénégal Emergent « de manière spécifique, le Sénégal veut concrétiser l'éducation de qualité pour tous... En tentant aussi de rendre plus accessible la formation professionnelle et de la mettre en adéquation avec les besoins du marché de l'emploi... une stratégie nationale de protection de l'enfant a été adoptée et dont la mise en œuvre permettra la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité et de venir à bout des fléaux comme l'extrémisme...

Mais notre pays a besoin aussi pour l'encadrement des jeunes de l'apport des structures telles que celles que la Fondation a réuni aujourd'hui.

Quelles réponses faudra-t-il apporter aux extrémistes qui sèment la violence et la division dans l'esprit de nos jeunes, qui leur apprennent la haine et la peur de l'autre...

Je crois fortement que les débats nous aideront à trouver des pistes d'actions et je sais qu'autant Serigne Mansour SY Djamil que Mgr André GUEYE seront des voix autorisées, pour nous apporter des éclairages tirées des saintes écritures.

Mesdames et Messieurs

L'UNESCO nous le rappelle : « c'est dans les esprits des hommes et des femmes qu'il nous faut élever les défenses de la paix ». C'est pourquoi dans vos réflexions notre département attend des propositions qui viendront renforcer la politique de construction citoyenne dont nous avons la charge.

Nous voulons avec vous construire cette citoyenneté dans l'esprit des jeunes, à travers l'école, les associations, les quartiers, afin d'insuffler à ces jeunes filles et garçons, le sentiment d'appartenance à la même société, à la même communauté seul gage pour les amener à s'investir pour la construction et la défense de leur nation.

Comment gérer le pluralisme culturel et religieux des jeunes et, plus spécifiquement, comment favoriser l'apprentissage de valeurs communes qui permettent de construire le lien social et de développer l'aptitude à « vivre ensemble » et non « côte à côte »?

A mon avis une des réponses à ces questions est bien sur la mise en place d'une bonne politique d'éducation à la citoyenneté : Éduquer à la citoyenneté signifie donc aujourd'hui éduquer à la démocratie et à la participation civique, mais implique également le développement des aptitudes à la prise en compte du pluralisme. C'est pourquoi en mon sens l'enseignement culturel sur les religions, constitue une autre modalité de l'éducation au dialogue et à la solidarité. Et c'est justement ce qui sera la trame de vos discussions durant ces deux jours.

Mesdames et Messieurs je vais conclure pour réitérer encore une fois encore notre espoir de trouver dans les conclusions de ce colloque, quelques réponses aux questions qui se posent aujourd'hui pour l'éducation notre jeunesse.

Je vous remercie de votre aimable attention

III

COMMUNICATIONS

1- Mgr. André GUEYE, Evêque de Thiès.

Thème: « Quelques réflexions sur la position et la pratique de l'Église au sujet de la prévention des extrémismes »

Introduction:

De nos jours, les religions apparaissent sous les projecteurs d'une problématique toute nouvelle: généralement, il ne s'agit plus de les comprendre parce qu'elles intéressent, mais parce qu'elles suscitent peur et méfiance, à cause justement de toutes les violences, dans la théorie, les paroles ou les actes, mises en œuvre sous l'influence de la religion, ou qui s'en réclament d'une manière ou d'une autre. Cette violence sous toutes ses formes est en porte à faux avec les aspirations modernes de justice, de paix et de liberté individuelle et de la liberté religieuse. C'est, nous le disons d'emblée, ce qu'il faut dénoncer sous le terme de l'instrumentalisation de la religion, qui fait partie des manifestations de l'extrémisme, tout en laissant les spécialistes de la question la tâche de mettre en lumière tous ses aspects.

Toutefois, de l'avis de beaucoup, l'extrémisme n'est que l'envers d'un retour du religieux qui exprime à la fois « un renouveau des quêtes individuelles de sens dans un monde laïcisé, matérialiste et une recherche plus collective d'identité dans un monde engagé dans les incertitudes et les insécurités de la mondialisation et de la diversité⁸ ». Il ne faut donc pas jeter le bébé avec l'eau du bain. Les religions ont encore leur mot à dire, une lumière, un sens à offrir aux hommes de notre temps. Il faut nécessairement croire en leur capacité de garder le cap de la modération au service de la société, au service *de l'homme et de tout l'homme*, pour reprendre les paroles du Pape Paul VI, dans son Encyclique *Populorum Progressio*.

En ce qui concerne la religion chrétienne, une prise de conscience a été déjà faite et demeure d'actualité. L'Église catholique a retenu les leçons du passé et milite aujourd'hui pour un rapport apaisé et constructif en considération des aspirations des hommes. D'ailleurs son emprise sur la société n'est plus d'ordre temporel et politique. Elle cherche plutôt à éduquer les consciences à la liberté, à la responsabilité, à la fraternité, à la rencontre, au dialogue, à la paix.

Ce qui est profondément décrié dans l'extrémisme religieux, c'est son potentiel de violence qui pourrait expliquer le passage à l'acte violent mettant en péril la vie humaine. Dans la Doctrine sociale de l'Église, ce principe reste de rigueur : « L'homme est toujours une fin et jamais un moyen » (DSE, n° 514). Créé à l'image de Dieu, il est à respecter dans toute sa dignité et dans toute sa liberté.

Afin de clarifier la position de l'Église sur la question de l'extrémisme religieux, nous parlerons rapidement des motivations fondamentales de l'extrémisme, laissant leur approfondissement aux experts, nous en montrerons ensuite les limites, en nous appuyant sur l'enseignement de

⁸ MARTHOZ Jean Paul et SANDERS Joseph, La religion et les mouvements des droits humains. Texte à consulter sur Internet.

l'Évangile et du Magistère (enseignement officiel de l'Église), pour finir par quelques réflexions qui peuvent contribuer à la prévention de l'extrémisme religieux.

1. L'extrémisme religieux, visages et motivations :

L'extrémisme religieux surgit quand le religieux perd son rôle de régulation pour devenir le vecteur idéologique d'une violence pulsionnelle. Nous parlons du religieux, pour être clair : l'extrémisme git, tapi dans l'ombre, à la porte de la religion en général, de toutes les religions. Il a plusieurs visages, mais tous reconnaissable par la haine et la violence. Il est possible de mettre en exergue au moins certaines erreurs fondamentales de l'extrémisme :

1.1. Celle de croire et de faire croire que notre identité religieuse doit recouvrir, voire envahir et informer tout le reste, tout l'individu comme toute la société, dans laquelle on vit, sans considération aucune des autres identités culturelles ou religieuses ; bref tous les pans de notre vie : activités, opinions, relations. Cet extrémisme ne s'embarrasse pas de culture et rêve que toute la vie des individus soit réglée par des préceptes religieux, stricts. Il rêve d'adeptes chimiquement purs qui ne soient que croyants et pas en même temps autre chose, obéissant à d'autres principes, ouverts à d'autres idées.

1.2. Celle de croire et de faire croire qu'il ne peut pas y avoir différentes manières de vivre sa foi. Cet extrémisme prétend détenir des réponses claires à proposer dans tous les domaines. Il dit « non » à toutes les aspirations différentes des valeurs religieuses prônées. Il pousse la prétention à ses limites au point de dicter à ses adeptes ce qu'il convient de penser et ce qu'il ne convient pas de se mettre à l'esprit. Le jugement personnel est proscrit, même dans de simples détails de la vie.

1.3. Celle de défendre « la cause de Dieu » au détriment de la « cause des hommes ». Cet extrémisme chercherait à enfermer le monde dans un système manichéen où les forces du bien et les forces du mal s'affronteraient. Il proposerait à ses adeptes d'échapper à ce conflit en se rangeant du côté de Dieu, car c'est uniquement dans ce camp qu'ils pourraient se prétendre indemnes de tout mal et être vainqueurs du mal.

Une telle vision de la religion ne peut qu'engendrer la violence qui peut aboutir à l'acte violent mettant ainsi en péril la vie des hommes. Les autres sont accusés et haïs, parce que différents, et par conséquent à dominer, voire à exclure, mieux à éliminer.

2. Les limites de l'extrémisme religieux :

Ces erreurs que nous venons d'analyser révèlent en même temps les limites de l'extrémisme. Croire que notre identité religieuse peut recouvrir, comprendre et expliquer tous les aspects de notre vie, c'est ignorer la complexité de notre être. Milieu familial, déterminisme psychosocial, affectivités, vie sexuelle, et j'en passe, les facteurs sont innombrables, qui informent notre être et orientent notre personnalité. Les convictions religieuses y participent considérablement, mais elles ne sont pas les seuls facteurs, elles n'en sont qu'un aspect. Si l'Église prône un atta-

chement à la foi, c'est dans la mesure où cette dernière imprègne notre vie et lui donne une orientation toute particulière, dans une dynamique de conversion à celle-ci, toujours renouvelée. Cette conversion a une double direction, qui conduit à la justesse de la relation avec Dieu et l'amour fraternel envers tout homme, enfant de Dieu, créé à son image, sans distinction aucune, encore moins d'ordre idéologique ou religieux. C'est ce qui est enseigné par Jésus lui-même dans l'Évangile, de Saint Matthieu, particulièrement dans les passages suivants : 5, 44-45 : « *Aimez-vous ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent, afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux ; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes* ».

De même, l'Église enseigne qu'il ne saurait y avoir une seule manière de vivre sa foi. Il y a une part importante de la dimension personnelle, qui, sans biffer la dimension communautaire, donne son pesant d'or au vécu de foi. C'est parce que Dieu nous aime personnellement que nous répondons à son amour de façon personnelle. C'est ce qu'exprime le concept théologique de vocation. L'expérience chrétienne que l'Église propose est celle de la foi qui s'adresse à des libertés personnelles. L'éducation à la foi chrétienne est inséparable de l'éducation à la liberté qui demande cependant souvent à être délivrée de ce qui l'entrave ou la blesse.

D'autre part, sans nier les erreurs graves du passé témoin d'actes intolérants et inacceptables, relevant de l'extrémisme, de la part de l'Église, il convient de signaler la Déclaration du Concile Vatican II sur les relations de l'Église avec les religions non chrétiennes, et surtout celle sur la liberté religieuse, qui inclut la liberté de pensée, de conviction et de culte. C'est un grand tournant dans la position de l'Église

Par ailleurs, par la foi dans le dogme de l'incarnation du Verbe divin dans notre humanité, l'Église refuse toute séparation entre la cause de Dieu et celle des hommes. La foi chrétienne centrée sur Jésus proclamé Sauveur, Fils de Dieu, *vrai Dieu et vrai homme* en reprenant les termes mêmes du Concile de Nicée en 324, cette foi défend la cause de l'homme. C'est pourquoi, le disciple de Jésus Christ ne peut pas fuir le monde et le vouer aux gémonies, puisque Dieu lui-même est venu en son sein. Au contraire il engage dans le monde, pour le transformer par le message divin de l'amour et du service, pour faire advenir le Règne de Dieu dans les cœurs.

Par Jésus, nous apprenons qu'entre Dieu et l'homme il ne s'agit jamais d'un rapport de forces, mais d'un rapport de libertés et, en dernière analyse, d'une relation de confiance et d'amour, qui se nourrit de la miséricorde de Dieu, comme l'illustre le beau passage de la femme adultère dans l'Évangile de Saint Jean. (Il dénonce l'extrémisme qui instrumentalise la loi de Moïse à des fins de domination, d'accusation et de condamnation (cf. commentaire dans le texte entier).

Après les clarifications que nous venons d'apporter, nous avons choisi de montrer ici la dynamique qui se joue en commentant une page très célèbre de l'évangile selon Saint Jean : la femme adultère (Jn 8, 1 - 11). Plusieurs commentaires s'arrêtent généralement sur le verset

11b « *Moi non plus, je ne te condamne pas : va et désormais ne pèche plus* », pour souligner le pardon accordé par Jésus à cette femme. Mais il y a dans cette péricope d'autres enjeux importants. Ce n'est pas seulement la femme qui est visée, mais Jésus lui-même avec son message de libération et de miséricorde⁹. Ses ennemis tentent de lui faire le procès de sa liberté d'interprétation quant à ce qu'il convient de faire de la Loi : l'abolir ou l'accomplir ? Jésus déjoue ce piège et par la même occasion dénonce les liens qui entravent.

En effet, il ne conteste pas la loi de Moïse, mais le rôle mortifère qu'on veut lui faire jouer. Il dénonce l'instrumentalisation de cette loi à des fins de domination, d'accusation et de condamnation (d'ailleurs, c'est uniquement la femme qui est présentée et non l'homme avec qui elle a commis le péché¹⁰). En dénonçant l'extrémisme de l'action qui est ici la lapidation, les valeurs de la fidélité et de la vérité ne sont pas mises en question. Il combat le péché de l'exclusion par le jugement et la condamnation et délivre cette femme de la tentation de se croire jugée et condamnée par Dieu. Dieu hait le péché, et non pas l'homme pécheur. Par le pardon imploré pour ses bourreaux, Jésus donne à ses disciples l'exemple d'une à suivre, de l'amour de l'ennemi. Dans sa mort et sa résurrection, Jésus ouvre dans l'histoire humaine le commencement d'un impossible : « vivre pardonné [...], en renonçant à ce qui fait mourir l'humanité en l'humain ¹¹».

3. Propositions concrètes en faveur de la prévention des extrémismes :

Face à la violence de l'extrémisme religieux, qu'est-ce qui peut être commencé et qui ne soit ni imaginaire ni désespéré ?

1. Connaître sa religion. Nous situant du côté chrétien catholique, nous croyons qu'il faut commencer par une éducation religieuse véritablement équilibrée et juste, qui n'édulcore pas l'histoire et ne cache pas les dérives éventuelles et réelles, dues à la mauvaise compréhension des hommes des principes religieux et des textes fondamentaux, et à leurs velléités étrangères à la doctrine proprement dite. En effet, l'histoire édifie la mémoire et la conscience et illumine le futur qu'elle aide à construire sur la vérité. L'ignorance est la mère des vices, disaient les anciens. La vérité libère et purifie. La manipulation de l'histoire est dangereuse pour les générations actuelles et futures. La connaissance de l'histoire de sa propre religion et de ses principes est un préalable à la rencontre et au dialogue respectueux des autres traditions culturelles et religieuses. Ceci établit déjà la nécessité du dialogue rendu plus qu'incontournable dans ce monde de pluralités, surtout des convictions, de croyances, malgré le phénomène de la mondialisation. Nous y reviendrons tout à l'heure.

2. Refuser l'instrumentalisation de la religion à des fins politiques : L'Église accorde une importance capitale à l'éveil et la formation des consciences des jeunes et des adultes. Si la violence

⁹ Cf. Jn 8, 6 : « Ils parlaient ainsi dans l'intention de lui tendre un piège, pour avoir de quoi l'accuser ».

¹⁰ Cf. Lv 20, 10.

¹¹ VAN MEENEN B., « Religion et violence, volet biblique », SEGEC/CECAFOC Formation à Liège du 17 février 2012, p. 4. Texte à consulter sur Internet.

est un élément essentiel de l'extrémisme, c'est parce qu'il a une prétention sociale et politique, faisant ainsi de la religion un instrument de propagande et d'action. C'est pourquoi, il faut défendre la juste autonomie des réalités de ce monde, sans toutefois nier la véritable place que la religion doit y occuper. En effet, l'extrémisme interroge le rapport de la religion et de la politique ; un rapport à clarifier.

Notre conviction est que la société peut (et même doit) bénéficier du patrimoine moral de la religion en général pour la culture des vertus politiques et de l'engagement de ses adeptes en vue de la réalisation des valeurs politiques que sont la liberté, la paix, la justice et la vérité. Ces valeurs sont à la fois préalables, fondement et fin de toute politique. Elles dépassent donc d'une certaine manière le système politique lui-même et son fonctionnement.

Parfois l'extrémisme est exacerbé par les inégalités sociales et les injustices, par une certaine façon de faire de la politique qui exclut la religion, la persécutent ou qui ne tient pas compte des valeurs sociales et morales défendues par la religion. D'où la tentation du pouvoir, en se servant de la religion. C'est pourquoi, il faut que la politique soit au service de l'homme et de son développement intégral, y compris son épanouissement religieux. Elle ne doit pas ignorer les aspirations spirituelles des personnes et encore moins les réprimer : *« la politique est loin d'épuiser les aspirations de l'homme. Ce qu'il y a d'essentiel en lui, c'est ce désir insatiable, vide devenant un appel, creux appelant une plénitude, soif d'infini, soif d'absolu. Seule la foi dévoile la signification dernière de ce désir, qui est la racine et le signe de notre liberté »*¹².

Parallèlement, la religion doit reconnaître à la politique sa compétence et son autonomie, sans faire ombre à la responsabilité qui lui incombe directement dans la régence ou la gestion des réalités humaines. Elle ne peut pas, elle toute seule, relever l'immense défi, qui consiste à rendre meilleures les conditions matérielles de l'existence ; là réside précisément le rôle de la politique. En résumé, un juste rapport d'équilibre, d'autonomie distincte, mais aussi de réciprocité et de dialogue entre religion et politique permet de prévenir l'extrémisme, en rejetant toute tentative d'instrumentalisation de la religion par la politique et inversement de récupération de la politique par la religion. A ce propos, la position de l'Eglise est clairement définie, pour empêcher tout extrémisme, en cette déclaration du Pape Benoît XVI : *« L'Eglise ne peut ni ne doit prendre en main la bataille politique pour édifier la société la plus juste possible. Elle ne peut ni ne doit se mettre à la place de l'Etat. Mais elle ne peut ni ne doit rester à l'écart de la lutte pour la justice. Elle doit s'insérer en elle par la voie de l'argumentation rationnelle et doit réveiller les forces spirituelles, sans lesquelles la justice, qui requiert aussi des renoncements, ne peut s'affirmer ni se développer. La société juste ne peut être l'œuvre de l'Eglise, mais elle doit être réalisée par le politique. Toutefois, l'engagement pour la justice, travaillant à l'ouverture de l'intelligence et de la volonté aux exigences du bien, intéresse profondément l'Eglise »*¹³.

¹² Mgr G.MATAGRIN, *op.cit.* p 50.

¹³ Benoît XVI, *Deus Caritas est*, N. 28.

3. Promouvoir le Dialogue interreligieux. Il convient de souligner également l'importance du dialogue interreligieux dans la prévention des extrémismes. Aussi bien dans son enseignement que dans sa pratique, l'Église affirme que le dialogue avec les croyants qui se réclament d'autres traditions religieuses n'est pas facultatif. En effet, les religions qui se reconnaissent dans l'unique révélation faite à Abraham croient en la fraternité de tous les humains, créatures de Dieu. Cette fraternité qui tient à l'origine implique la rencontre mutuelle, dans le respect de la spécificité de chaque religion, de la dignité et de la liberté personnelles de chaque croyant dont l'existence est façonnée par la recherche de Dieu et la relation à Lui.

Quand l'attention est portée sur la richesse de chaque tradition religieuse, le dialogue se décline comme une connaissance mutuelle qui entraîne un enrichissement mutuel ; il ne saurait conduire ni à la rivalité ni au relativisme, mais à l'ouverture et la recherche continue de la vérité qui transcende les péripéties de l'histoire des religions. Le temps de la religion doit ouvrir l'éternité de la communion avec le divin, car *alors nous connaissons comme ne sommes connus* (cf. 1Co 13.12). Cet aspect du dialogue comme estime mutuelle des richesses des traditions spirituelles et du vécu de la foi doit se vérifier et même commencer par l'entraide et la collaboration quotidiennes,

Sur ce plan, ce qui est communément appelé « le dialogue de vie et des œuvres » nous semble beaucoup plus engageant. Une saine émulation est ici souhaitée, car il s'agit de traduire par des œuvres concrètes ce qui est enseigné dans la religion ; des œuvres en faveur de la justice sociale et du service de l'homme et de tout l'homme. L'Église les appelle *les œuvres de miséricorde*, car le chemin de Dieu ou vers Dieu passe par l'homme. Jésus l'a dit : « tout ce que faites à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (Mt 25). La promotion sociale de l'homme et sa vie matérielle font partie de la mission de l'Église. C'est la raison pour laquelle de nombreuses initiatives sont prises pour rejoindre les pauvres, les blessés de la vie, les exclus avec le souci de leur faire recouvrer leur liberté et leur dignité. C'est un des piliers de la Doctrine Sociale de l'Église, appelé *le choix préférentiel pour les pauvres*. Là il est possible d'agir ensemble et de barrer la route à l'extrémisme qui se nourrit de la misère et de la pauvreté. Comme il serait intéressant de se rejoindre sur ce terrain!

Conclusion :

Pour finir nous en appelons à la vigilance face à l'extrémisme religieux qui n'épargne aucune religion, en la déformant et, pire, en prônant la violence pouvant nuire à l'intégrité physique et attenter à la vie des hommes. Refusons de tomber dans son piège en redécouvrant l'essence du message des religions, malgré les contradictions au cours de leurs histoires respectives, mais surtout en refusant le prétexte de la lutte pour la justice, l'égalité et la liberté, par la formation et l'éveil des consciences. Le remède fondamental reste le dialogue des religions, entre elles, mais aussi avec ceux qui n'y adhèrent pas ; un dialogue au nom de l'humanité. Il s'agit en effet

de rejoindre chaque personne dans son humanité et sa dignité, dans le respect de son droit à la différence et au développement intégral.

Dans un monde en perpétuel changement où les aspirations humaines deviennent de plus en plus pressantes et grandissantes et où les déceptions sont aussi grandes ; dans un monde où il est de plus en plus difficile de trouver des repères stables, eu égard au pluralisme et au relativisme ; dans un monde qui, tout en décriant les violences de toutes sortes, se plait à les produire et même à les diffuser, notre conviction est que LA religion a encore un rôle à jouer. La tâche est immense, voire infinie, mais à condition de relever le défi de l'extrémisme religieux qui ruine aussi les religions elles-mêmes, à l'interne comme dans l'opposition les unes contre les autres ou contre les autres cultures. De sorte que la question du rôle des religions demeure une question importante, d'une ampleur insondable et d'une brûlante actualité. Donc, loin de nous la prétention d'y avoir adéquatement répondu.

Avec ma profonde gratitude pour votre aimable attention.

2- Sokhna Maï Mbacké Djamil

Doctorante en Économie

« La Prévention de l'extrémisme : quelle place pour les femmes musulmanes ? »

Introduction

Dans l'environnement actuel, le monde est sous l'emprise de la peur de la montée de l'extrémisme sous toutes ses formes. Bien qu'en grande partie légitimée, cette crainte est aussi pour beaucoup imputable au sensationnalisme des medias que les auteurs de crimes manipulent en faisant preuve d'une inventivité surprenante.

Depuis plusieurs années, certains pays du sahel vivent dans la tourmente et l'angoisse perpétuel d'attaque extrémistes et terroristes. Au Mali, au Nigeria et dans d'autres pays du continent, il y'a souvent des confrontations religieuses et culturelles. Tandis qu'au Sénégal, une stabilité jugée par beaucoup de « vulnérable » matérialise l'atmosphère sociale, culturelle et religieuse. Les différentes communautés et confréries religieuses du pays de la Teranga ont toujours tissées d'excellentes relations de dialogue et de partage, un outil plus que vital dans cette lutte universalisée contre l'extrémisme, la radicalisation et l'obscurantisme. Même si la pensée radicale existe depuis toujours, elle devient une menace pour la sécurité nationale et internationale lorsque ces personnes préconisent la violence ou y ont recours pour promouvoir des opinions politiques, idéologiques ou religieuses radicales.

À qui la faute ? L'extrémisme violent n'est pas l'apanage d'un sexe, d'une race, d'une ethnie, d'une religion ou d'une culture en particulier, contrairement à l'idéologie que la plus grande partie du monde médiatique occidental veut instaurer dans la conscience collective. Serigne Mansour Sy Djamil, Co-Président de la conférence mondiale des religions pour la paix nous en donne d'ailleurs un exemple éminent dans son important étude dénommé *L'Islam face au terrorisme* : « Il convient de répondre, avec sérénité, à des questions aggravées par les polémiques et confusions, les amalgames, les passions, les peurs et les violences nourrit par le cycle infernal des agressions et des ripostes, depuis le 11 septembre 2001, jusqu'aux assassinats du 7 janvier et du 23 novembre 2015 en France, sans oublier les crimes quotidiens dont l'Afrique est le théâtre, en particulier au Mali, au Nigeria, au Burkina Faso, en Tunisie et au Maroc.

Dans tous ces évènements, c'est l'Islam qui est pointé du doigt. Lorsqu'Anders Bhring Breivik assassine soixante-dix-sept personnes le 22 juillet 2011 et le justifie par la défense de la société blanche contre l'invasion musulmane, aucun media ne le présente comme un terroriste chrétien. Pourquoi alors, quand Mohamed Merah, Mehdi Ne mouche, Saïd et Cherif Kouachi ainsi qu'Amedy Coulybaly (tous des français) tuent en série, leurs crimes abominables régissent sur l'Islam »

Il faut dire cependant, en balayant les « *phraséologies poussiéreuses du politiquement correcte* » que l'islam est au creux de la problématique car *son nom pacifique est constamment fouetté et son âme philanthrope inlassablement mutilée* par des individus qui font de la barbarie humaine, une base idéologique et philosophique.

Raison pour laquelle, *une mise à distance de l'aspect religieux dans la matérialisation de la prévention de l'extrémisme est en soi une forme d'amplification de la problématique car c'est chercher les bonnes réponses dans les mauvaises questions.*

La nécessité d'un « *profilage féminin* » de la question.

Dans ce dépouillement d'outils et de dispositifs de prévention de l'extrémisme, les femmes qui souvent sont oubliées ou rangées au second plan sont en réalité une force motrice aussi bien dans la compréhension des causes profondes de l'extrémisme que dans la mise en place des stratégies de prévention.

Plusieurs faits et témoignages attestent de la manière brutale et systématique avec laquelle les femmes sont ciblées dans tous les actes de radicalisation et d'extrémisme violent : enlèvements, viols, mariages forcés, esclavage sexuel et autres traitements effroyables sont les manifestations les plus récurrentes de l'horreur qu'elles vivent.

Cette situation accentue les conditions difficiles déjà existantes d'exclusion et de marginalisation des femmes. Alors que l'extrémisme violent transcende les frontières entre les sexes, une prévention prenant en compte les particularités des deux sexes est une priorité dans nos événements. Les femmes peuvent avoir un potentiel particulier non seulement en tant que mères, sœurs ou épouses mais aussi comme principales actrices des actions terroristes et de la prévention de l'extrémisme violent.

De l'extrémisme *voilé*.

Lorsqu'on parle de la prévention de l'extrémisme, c'est très souvent envers les formes de violences combattives qui en réalité sont *des formes matures d'un extrémisme préalablement mineur*, ce que j'appelle un extrémisme voilé.

Voilé dans le sens où il n'est pas agressif ni expressif mais aussi voilé dans un sens phonétique et descriptif car la grande majorité des victimes de cet extrémisme sournois, est féminine.

Les formes de replis identitaires fondées sur des interprétations abîmées et frelatées de l'islam menant souvent vers des dérives obscures pouvant créer des situations de violences qu'elles soient exhibées (*extrémisme dévoilé*) ou intériorisées (*extrémisme voilé*), font tragiquement partie du quotidien des réalités sociales musulmanes et où l'on observe une recrudescence de la présence féminine.

Cette *féminisation des radicalités* provient d'une certaine vulnérabilité, culpabilité et frustration ressentie chez les femmes vis à vis des systèmes d'endoctrinement fondés sur des exégèses de la révélation islamique donnant à la femme une importance secondaire alors que les sources primitives authentiques de l'islam lui donnent un statut de pleine majorité, de pleine maturité et de pleine responsabilité.

Il faudrait ainsi introduire le débat au sujet de la place de la femme dans les cultures et spiritualités religieuses et particulièrement islamiques au sein des *grands cahiers* de la prévention de l'extrémisme et y intégrer les individus et structures habilités à donner les discours authentiques et objectifs sur la question.

Quel est le statut authentique de la femme musulmane ?

Soutenir une autocritique objective du statut des femmes ne revient en aucun cas à servir le discours occidental majoritaire dans ses platitudes et ses préjugés à l'égard de l'islam, bien au contraire, il s'agit de rester fidèle aux socles et au message en fondant nos interprétations sur une objectivité optimale et authentique pour ainsi redonner aux femmes ce qui leur revient de droit, ce que le saint message leur a pleinement accordé.

Évidemment, la fidélité n'est pas le chemin le plus simple, le discernement moral du cœur et de la conscience exige de rétablir la justice quant à la question féminine, trop de femmes se trouvent dans le dilemme entre le fait de vivre une liberté accrue et sans restriction aucune qui leur est exhibée par « l'occidentalisation planétaire », et le fait de se soumettre à des normes limitatives et doctrinaires très éloignées de l'essence réelle de la révélation.

Ainsi, il y'a un réel besoin d'indentification du « juste milieu » dans lequel la femme retrouverait un équilibre idéal dans son être et paraître en œuvrant pour l'évolution des pratiques et des conceptions qui dans le monde réduisent les femmes soit à des objets humains de seconde zone (*cible parfaite des plateformes de radicalisation*), soit à des êtres vivants arrachés de leurs consciences, esprits et libre arbitres et enfoncés dans des *conceptualisations dogmatiques subjectivement et irrationnellement interprétées*, les emprisonnent dans leurs rôles d'épouse ou de mère, et font obstacle à leur droit de choisir leur vie, leur destin.

Il est donc impératif de chercher à construire une pensée, à promouvoir des pratiques fidèles à nos valeurs spirituelles et éthiques, permettant ainsi de retrouver une cohérence entre les principes supérieurs de l'islam, et leurs applications concrètes quant aux statuts et représentations des femmes, mais aussi de déconstruire les discours, conceptions et logiques d'actions discriminantes et inégalitaires. Ce travail dual se doit donc d'être critique à deux niveaux : un discours et des actions critiques en vue de dénoncer et de rappeler que les débats et prises de position actuelles sur le statut des femmes ne sont pas nouveaux mais issus d'un triste héritage colonial, ces débats sont révélateurs d'une logique de domination construite par le temps et l'histoire et qui doit être fortement remise en question. Le second niveau serait une critique de l'intérieur, une critique des interprétations et visions infantilisantes et oppressantes développées à l'intérieur de la communauté musulmane.

C'est plutôt une proposition de démarche de remise en question et ce à partir des sources, des lectures, des pratiques et des représentations qui trahissent le Message Véritable et crée ainsi un terreau de machinations et d'interprétations des textes sacrés qui assombrit un havre de paix et de salut tel que l'islam et qui mène vers des rivages obscurs et miasmatiques de la barbarie et de la cruauté. Par le Dialogue et la Solidarité. Il y' a un grand angle mort de

l'analyse sur la réalité de la radicalisation dans son sens le plus large mais également sur des spécificités du terrain sénégalais.

La thématique de cette conférence le souligne bien, Il ne suffit pas de *lutter* contre L'extrémisme violent, il faut le *prévenir*. Cela nécessite de faire appel à des formes de « puissance douce » à même de prévenir une menace provoquée par des interprétations faussées de la culture, par la haine et par l'ignorance. L'extrémisme radical n'est pas inné. Il est créé, alimenté. Le processus de radicalisation doit être désamorcé, en premier lieu, par les droits de l'homme et le principe de la légalité, par le dialogue au-delà des frontières, par l'autonomisation des jeunes femmes et des jeunes hommes, et par une action commençant le plus tôt possible, dès les bancs de l'école ou du daara, surtout par rapport aux femmes car malgré leur implication dans les formes d'extrémismes violent, et en dépit de leur rôle dans la prévention, leur inclusion et les problématiques hommes-femmes sont trop souvent négligés dans les efforts de lutte contre l'extrémisme violent.

Les femmes des communautés frontalières, du fait de leur situation géographique et de leurs activités, sont à la fois les plus exposées à l'extrémisme violent, mais aussi les mieux placées pour en déceler les signes précurseurs.

Conclusion

A l'heure de la mondialisation et de l'inter-connectivité, ces menaces croissantes et actes d'extrémisme violent en Afrique de l'Ouest et dans le Sahel créent des climats de peur et d'insécurité qui entravent les efforts de développement.

Il faut promouvoir le partage des connaissances, des compétences et des valeurs afin de favoriser le respect de tous et renforcer leur sentiment d'appartenance à une humanité commune et indivisible.

La lutte contre l'extrémisme violent est une exigence, mais la question est à savoir si elle est suffisante ?

La conscience voudrait qu'elle soit d'abord encadrée mais surtout, pertinente et adaptée car cette lutte, nous la perdrons si nous devons pour la mener, abandonner nos valeurs humaines qui sont les cibles directes des personnes qui donnent au concept d'extrémisme violent, tout son souffle

3- Dr. Raphael Ndiaye,
Directeur Général de la Fondation Léopold Sédar Senghor, Dakar
Thème : Parenté plaisante et chaînes patronymiques. Pour la construction
d'une citoyenneté transfrontalière en Afrique de l'Ouest

Résumé

Comment construire, en Afrique de l'Ouest, des citoyennetés nationales et transfrontières apaisées, prenant en compte les incohérences du legs colonial et une intangibilité des frontières consacrée avec l'avènement à la souveraineté internationale des nouveaux Etats, ainsi qu'une pluralité ethnique et linguistique considérable, sans questionner les fondements historiques et socioculturels qui préexistent aux nouvelles entités politiques ?

Comment faire face aux multiples conflits qui se font jour et dont les coûts, multiformes, sont exorbitants ?

Tout en reconnaissant qu'il ne s'agit point là d'une panacée, l'auteur se propose avec la présente communication d'analyser les mécanismes trans-ethniques d'intégration que sont *la parenté plaisante*, les *équivalences entre patronymes et les correspondances entre ethnies et patronymes*, éclairés par les mythes, les *migrations*, les *brassages*, les *métissages* et les *alliances* des groupes humains de la sous-région, pour contribuer à l'avènement de ces citoyennetés.

Mots clés : *Parenté plaisante, parenté à plaisanteries, cousinage, cousinage à plaisanteries, alliances à plaisanteries, entité ethnolinguistique, citoyenneté nationale et transfrontière*

INTRODUCTION

Dans la mission qu'ils se sont assignée de faire émerger une citoyenneté véritable, fondée sur la justice, l'équité, la reconnaissance de l'égalité de tous et de chacun, ainsi qu'un commun vouloir de vivre ensemble, nombre d'Etats africains connaissent un échec patent, si l'on en juge par la fréquence, le nombre et l'extension des conflits dans lesquels, des groupes divers sont impliqués dans le continent.

Les historiens auront sans doute la tâche ardue d'expliquer le retournement de situation inattendu, qui a transformé l'euphorie de la liberté retrouvée avec les indépendances, en un cauchemar qui enterre les grands espoirs placés en l'avenir de l'Afrique, en faisant prospérer l'angoisse devant le présent et ses lendemains.

Il s'y est ajouté l'ébranlement des certitudes, la perte des repères, les replis identitaires, et ce regard des Africains porté vers d'autres horizons que sur la terre mère, d'où l'on rêve de voir émerger le salut. Et les fils du continent, toujours parmi les damnés de la terre, de s'engager dans une quête fébrile sur tant de fronts, pour espérer gagner honnêtement leur vie et dans la dignité ! Or les affres sont là, en Afrique et ailleurs, faites de replis et d'exclusions tenaces, et de charters pour des retours forcés, même lorsque le voyage pour la quête d'une vie meilleure a été effectué dans le train d'atterrissage d'un avion¹⁴.

¹⁴ Cf. entre autres, le testament des deux jeunes Guinéens aux leaders européens, qui voyagèrent dans le train d'atterrissage du vol Conakry/Bruxelles, le 29-7-1999 et au cours duquel ils trouvèrent la mort. Ils étaient âgés

Et les conflits prospèrent sur le continent. Ils sont pour l'essentiel, d'ordre tribal, ethnique, religieux, régional, économique, écologique, politique, etc. ; et se justifient aux yeux de ceux qui y sont engagés, par l'incompréhension et l'exploitation dont ils sont ou se croient être l'objet, et l'absence d'une prise en compte de ce qui, pour eux, est essentiel.

L'histoire contemporaine de l'Afrique est ainsi jalonnée de déplacements de populations, expulsées de leur pays hôte ; de rébellions récurrentes d'une partie de la population, contre l'autorité de l'Etat, qui remettent en cause le socle unitaire de nations en construction. Des pays comme le Sénégal, avec la Casamance, la Mauritanie et son « passif humanitaire », la Côte d'Ivoire, le Libéria, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Mali, le Niger, le Gabon, etc. ont connu ou connaissent encore de telles situations.

Leur coût est immense : guerres et destructions massives, tortures et massacres d'ampleur génocidaire, famines et maladies, spoliations des droits de l'homme, déplacements forcés avec des cohortes de réfugiés d'une dimension inégalée ailleurs dans le monde, exclusions quelquefois haineuses, dignités bafouées, pauvreté accrue, et bien souvent même une misère innommable, ainsi que des séquelles psychologiques souvent indélébiles, etc.

Comme en écho à la difficulté de construire des citoyennetés nationales à partir du legs colonial, il demeure la question de la pluralité ethnique et linguistique, avec l'existence, selon Jacques Maquet (1962), de quelque 1250 langues dites traditionnelles en Afrique intertropicale, soit le quart des langues du monde. Autant de langues, autant d'entités ethniques pourrait-on dire, même si cette mise en équivalence mathématique doit être nuancée.

Les conflits multiples nés de ces situations viennent grossir la somme de toutes les difficultés avec lesquels l'Afrique est présentement confrontée et leurs coûts sont exorbitants.

Face à une telle situation, il est du devoir de tous les fils de nos nations en construction de prospecter les réponses possibles et grâce auxquelles, les décideurs politiques peuvent être éclairés et conseillés dans la gestion de la chose publique.

Les chercheurs et les universités ne sauraient être en marge de tels enjeux ; c'est pourquoi, nous saluons la tenue d'un tel colloque ainsi que ses initiateurs – le groupe universitaire de recherche sur le cousinage à plaisanterie – et l'université Abdou Moumouni de Niamey, sous l'égide de laquelle la rencontre se tient.

Dans l'argument élaboré pour poser les bases de ce colloque, les initiateurs de la rencontre affirment que « *Ni les talentueuses plumes des penseurs soulignant la sagacité des lointains ancêtres qui auraient conçu le système du "cousinage à plaisanterie", ni le foisonnement des faits empiriques de brassages intercommunautaires, de convivialité, de solidarité et de respect mutuel caractérisant les relations entre les membres des communautés entre lesquelles et au sein desquelles se pratique ce jeu, ne suffisent à administrer la preuve scientifique de cette thèse.* » ; celle-là « *soutenant une liaison de cause à effet entre la pratique du "cousinage à plaisanterie" et les faits de cohabitation pacifique des communautés concernées* ».

de 14 et 15 ans. « C'est à votre solidarité et à votre gentillesse que nous vous appelons au secours de l'Afrique..». Voir, notamment, **Libération** du jeudi 5 août 1999, p. 8.

D'où l'interrogation grave et légitime des initiateurs « *de savoir s'il est scientifiquement concevable qu'un simple jeu (fût-il régi par un système normatif unanimement respecté par les joueurs présumés) puisse jouer un rôle aussi déterminant dans un champ social régi, par ailleurs, par une multitude de systèmes normatifs communautaires autonomes ?* »

Quelque légitime que soit la question cruciale des initiateurs du colloque, l'on doit retenir que l'approche qu'ils présentent du cousinage à plaisanterie, est centrée sur son aspect ludique. Est-ce la seule dimension de cette réalité culturelle et sociale dans l'espace de référence pris en compte et ailleurs ? N'y-a-t-il pas d'autres dimensions derrière l'aspect ludique, masquées par celui-ci, certes, mais de haute portée ?

Un autre questionnement primordial et bien venu en ce qu'il permet de faire face aux attentes des organisateurs du colloque, est relatif à la lecture opérée de cette tradition sociale et culturelle, et les positionnements récents sur le recours dont elle peut être l'objet, notamment pour les pays au sein desquels elle demeure vécue par les populations. C'est par cette lecture que nous essayerons d'abord de problématiser la question telle qu'elle nous apparaît présentement.

PROBLEMATIQUE DES RELATIONS DE PLAISANTERIE

Suite au colloque « Relations à plaisanteries et politique (s) en Afrique¹⁵ », auquel nous avons pris part, et à la parution d'un numéro des Cahiers d'Etudes Africaines, CEA, sur les actes de cette rencontre, Cécile Canut et Etienne Smith, initiateurs avec d'autres de cette rencontre, ont produit une étude de synthèse intitulée : *Pactes, alliances et plaisanteries Pratiques locales, discours global*.

Ils relèvent avec tant d'autres que les pratiques présentées sous le label « *parentés à plaisanterie* » - ce que les organisateurs ont nommé "cousinage à plaisanterie" - ont été notées de longue date par de nombreux chercheurs, dans des espaces qu'ils baptisent : les trois « *provinces ethnographiques* » du monde constituées par l'ethnologie occidentale, « *la Prairie américaine* », « *les îles mélanésiennes* » et les « *tribus africaines* »¹⁶.

Certains des auteurs qui les ont rencontrées, décrites et analysées s'en sont étonnés, d'autres en ont été fascinés, quelques-uns en ont noté la bizarrerie. Pour Bechet (1889 : 186-187), c'est une coutume « *bien étrange* » ; aux yeux de (Reichardt 1890 cité par Fouéré 2004 : 38 c'est un « *phénomène très particulier* » ; Delafosse (1912 vol. 3 : 106 parle de « *relation curieuse* », etc.

S'agissant de l'Afrique, si Boitât (1853 : 179) aborde ces pratiques en faisant mention d'alliances, et d'autres après lui – tel Marcel Griaule – nos auteurs notent que c'est sur les terrains nord-américains que le terme générique « *joking relationship* » est d'abord forgé par Lowie (1912) et repris ensuite par Radin (1923 : 85) ; Marcel Mauss (1928 : 7) notant que « *les observateurs américains ont été très frappés de la singularité de ces usages* ». C'est par ailleurs à ce dernier (1928 : 7) qu'on doit la traduction en français de l'expression créée par Lowie sous l'appellation « *parentés à plaisanterie* » dont il donne une analyse lors d'une conférence à l'Ecole pratique des hautes études en 1926.

¹⁵ Organisé au Centre d'Etudes et de Recherches Internationales, CERI, Paris, 27 – 28 octobre 2005.

¹⁶ Cécile Canut et Etienne Smith, Cahiers d'Etudes Africaines 2007.

Celle-ci serait à ses yeux « *l'envers des relations d'évitement et de respect* (« *les parentés à respect* »). Il « *propose donc de ranger ces parentés à plaisanterie dans la catégorie des « systèmes de prestations totales » qui organisent la coopération entre groupes de parents et alliés par les « rivalités obligatoires* ». Mais pour lui, les parentés à plaisanterie, « *institutions plus frustes, et plus simples* », seraient un stade antérieur des « *institutions du potlatch infiniment développées* ».

Les uns et les autres ont proposé leurs interprétations et théories : le même Mauss pense qu'il faut étudier ensemble les « coutumes d'évitement » et les « privilèges de plaisanterie », deux « *façons inverses de faire tenir ensemble dans la société les forces opposées de la conjonction et de la disjonction* ». Griaule prospecte une autre dimension, celle de la catharsis, alors que Radcliffe-Brown procède à la généralisation d'une analyse *transcontinentale* (1968 : 182), qui veut inclure la parenté à plaisanterie « *... dans une théorie unique qui réduit tous les exemples de ces parentés à un type général de situation structurale* ». etc.

Les Africains portent leur intérêt à ces pratiques qu'ils considèrent, selon leur niveau d'information ou les options qu'ils ont opérées, comme une réalité nationale, régionale ou plus largement africaine. Ils en étendent également la dénomination par référence au lexique des relations de parenté. Les parentés à plaisanterie deviennent ainsi « *des cousinages* » ou « *des cousinages à plaisanterie* ». D'autres, en revanche parlent plutôt « *d'alliances à plaisanteries* » ou de « *relations de plaisanteries* ». se référant peut-être à M. Griaule ou prenant en compte la relation instituée avec une altérité avec laquelle il n'existe aucun lien de sang.

Dans la plupart des cas, les analystes se sont référés également à la façon dont les pratiques en question sont exprimées dans les langues parlées par les peuples concernés, à travers un ou plusieurs termes : *utani* au Tanzanie, *banungwe* au Zimbabwe et *senankuya* en pays malinké-bamanan ; *maasir* en sérère, *dendiraagal* ou *dendiraagu* en poular, *dakure* en moore, etc.

Cette référence aux langues permet de noter une erreur dans la traduction en français de l'expression de Lowie, « *joking relationship* », devenue « *Parentés à plaisanterie* » avec Mauss. Sory Camara de Guinée et Doulaye Konaté du Mali, parmi d'autres, ont relevé cette erreur. Ce dernier note :

« *Le sanankuya, que les ethnologues ont maladroitement assimilé à une parenté à plaisanterie (appelée aussi cousinage à plaisanterie) est un système de solidarité inter-clanique et interethnique très répandu en Afrique de l'Ouest. Il ne repose pas sur une parenté réelle entre alliés, à la différence de la « parenté à plaisanterie » qui concerne des personnes ayant des liens de sang avérés.* »

Des Africains de tous ordres, entre autres, pressés par les contraintes du présent et s'inscrivant dans la démarche de construction nos nations naissantes, se tournent vers cette tradition, en ce qu'elle permet de lubrifier les rapports entre individus et entre groupes, et de faciliter la prévention des conflits effectifs ou potentiels, ou d'en minorer les coûts. Certains pensent également qu'elle peut faciliter la construction de citoyennetés transfrontalières et à vocation sous régionale.

Cette conviction forte s'est traduite, vis-à-vis des parentés à plaisanterie par une attention et un regain d'intérêt ; des recherches situées à différentes échelles ; des manifestations diverses : colloques, journées, semaines, activités de mise en scène, festivals, etc. Toutes initiatives qui bénéficient généralement de l'aval des décideurs politiques, qui partagent les mêmes points de vue¹⁷. Il s'agit de mieux les comprendre par un approfondissement de la connaissance et une extension des champs de recherches et d'application ; de les découvrir ou redécouvrir, de les valoriser ou revaloriser.

Ce regain d'intérêt n'échappe pas à l'anthropologie politique qui croyait le sujet rangé et oublié depuis « la bibliothèque coloniale ». Elle est donc partie à la redécouverte de « *la province ethnographique* » des « *tribus africaines* » pour écouter quelques protagonistes de la question, du Nord comme du Sud¹⁸, et procéder à une analyse fouillée, de ce qui est qualifié comme « *un nouvel essentialisme au long court*¹⁹ ».

Suite donc à ce colloque, deux de ses initiateurs - Cécile Canut et Etienne Smith - ont produit une étude fouillée, dans laquelle ils notent que « *La déconstruction du paradigme fonctionnaliste largement opérée dans les sciences sociales n'avait pas non plus atteint les rivages de cet objet « parenté à plaisanterie » – des études récentes prolongeaient même plus que de raison ses vieux jours – alors même que sa déconstruction offrait des opportunités d'analyses renouvelées des « alliances à plaisanterie* ».

Or, selon eux, « *... se justifie une série d'analyses qui, dans leur globalité, rendent compte à la fois des pratiques actuelles, sans cesse réinventées par les individus dans leur vie quotidienne, et de la multiplication des mises en discours de ces pratiques dans les espaces publics « africains » actuels qui empruntent précisément à deux matrices déjà mises en question par ailleurs : l'ethnologie culturaliste de la « bibliothèque coloniale » et l'irénisme du fonctionnalisme.* »

La réactualisation dans l'espace politico-médiatique des parentés à plaisanterie, estiment nos auteurs, est faite sur la base d'un discours réactif dérivé, qui vise à inverser le portrait ethnocentriste et négatif de l'Afrique. Et c'est au regard d'enjeux éminemment politiques qu'on veut « *... sortir de l'ornière de la réification et de la déshistoricisation de ces pratiques, souvent inconscients...* ». Cependant, les intervenants opèrent de la sorte dans l'espoir d'aboutir à des « *à des fins louables, mais souvent illusoire, d'ingénierie « culturelle » du social et de « pacification » des sociétés.* »

Il est vrai que nos analystes ont mis un grand soin à retrouver et décortiquer les textes et initiatives de toutes sortes, menées en Afrique, avec les parentés à plaisanterie, et les ont classées selon une nomenclature choisie conformément à des options d'école. On peut dou-

¹⁷ A ce titre, la cérémonie officielle d'ouverture des trois éditions du Festival des origines, (1993-94 ; 1996 et 1999, organisé par l'association culturelle Agouène et Diambougne - du nom des deux sœurs qui seraient les ancêtres des Sérères et des Diola – a toujours été présidée par le président de la République du Sénégal, qui profite de cette occasion pour délivrer une allocution destinée à renforcer la cohésion nationale.

¹⁸ Les protagonistes en question étaient pour l'Afrique de l'ouest : les Pr. Alain Joseph Sissao de l'université de Ouagadougou, Denis Douyon de l'université du Mali et Raphaël de l'organisation Internationale Enda Tiers Monde.

¹⁹ Marie-Aude Fouéré : « L'africanité à travers le prisme des relations à plaisanteries : l'étude d'un essentialisme au long cours ». C'était le titre de sa communication au colloque « Relations à plaisanteries et politique (s) en Afrique » Centre d'Etudes et de Recherches Internationales, CERI Paris, 27 – 28 octobre 2005.

ter que la classification à laquelle ils ont abouti en rende la lecture intelligible. Il s'y ajoute une certitude : elle ne débouche sur aucune perspective d'action.

Il est évident que ses initiateurs ne sont pas confrontés à l'urgence de régler la situation de foules d'«étrangers » expulsés de leur pays d'accueil ; ni à celle de gérer de longues files de femmes portant leurs maigres bagages sur la tête. Ils n'ont pas à faire face à des rébellions qui installent l'insécurité et empêchent la libre circulation des personnes et des biens dans des zones du territoire national. Ils ne sont pas confrontés à la responsabilité de réhabiliter les espaces des cultures vivrières ou de rente, devenus des champs de mines anti personnelles ; à la nécessité de faire vivre de nouveau, ensemble, les bourreaux et les victimes des rébellions, dans les villages reconstruits après la pacification, le retour des réfugiés ainsi que de ceux qui avaient pris les armes, ont assassiné des parents ou des voisins, etc.

Ce positionnement de nos auteurs n'est-il pas dû au fait que nos cultures sont principalement pour eux des territoires et des objets d'étude, auxquels la démarche de la déconstruction peut être appliquée sans contrepartie ? Or, à l'issue de leur entreprise, les initiatives africaines sur les parentés à plaisanteries se présentent comme un champ de ruines qui induirait toute intervenant aux convictions chancelantes, à la conclusion que toute action ici est vaine !

Peut-être est-il dans la vocation de l'université de *déconstruire*, notamment pour assurer une vigilance critique et sans obligation, en contrepartie, de rebâtir ou même simplement d'indiquer les paramètres qui sieraient à une reconstruction que d'autres devraient assurer ?

Les chercheurs de vieilles nations déjà construites, bien souvent dans la durée et la douleur, peuvent sans doute se donner une telle mission de veille vigilance et en rester là, sachant que leurs sociétés ont intégré dans des acquis collectifs, les références qui leur sont essentielles, parmi lesquelles l'antiquité gréco latine et ses mythes ; le miracle grec²⁰, etc.

Mais pour des nations en construction comme les nôtres, pouvons-nous en rester à de telles options ? Aujourd'hui, nul ne remet en cause le saut opéré, des temps immémoriaux du mythe d'Ariane, à la dernière technologie de la conquête du cosmos et qui permet à l'Europe d'assurer sa présence et sa prééminence, dans ce domaine aux enjeux considérables. En décidant de donner à sa fusée le nom d'Ariane, elle a actionné une symbolique puissante qui permet au mythe de traverser des millénaires pour parler aux hommes et femmes de l'Europe du 20^{ème} siècle ! Pourquoi ne procéderions-nous pas de la sorte sans encourir le risque de voir qualifier une telle démarche d'ingénierie culturelle aux bénéfices illusoire ? Du reste, si nous nous en tenions au point de vue de nos auteurs, quel serait l'intérêt de la présente rencontre ?

Universitaire, interpellé dans la quotidienneté par le réel complexe de nos pays ; engagé par ailleurs dans l'action avec l'approche méthodologique de la recherche-action, nous découvrons avec bien d'autres, l'intérêt des parentés à plaisanterie, quoiqu'en disent nos « déconstructeurs » et peu nous importe qu'ils croient que nos initiatives en cette matière sont frappées d'illusion.

²⁰ Duquel on dit rarement ce qu'il doit à l'Égypte pharaonique. Cf. Th. Obenga : L'Égypte pharaonique, tutrice de la Grèce antique dans l'Éthiopie, n° pp.

« La province ethnographique des tribus africaines » n'a pas livré tous ses secrets, bien que nombre de chercheurs y aient prospecté le champ des parentés à plaisanterie. Eux-mêmes reconnaissent qu'«*Il manque par exemple à ce volume des études sur la problématique du genre dans ces relations à plaisanterie, sur les aspects sociolinguistiques, sur les genèses historiques de ces relations... Sur ce dernier point, il reste sans aucun doute à déterminer plus précisément la matrice de ces relations dans des contextes donnés (s'il en est une qui soit commune à la variété des pratiques subsumées sous ce concept). Quelle est la part relative de l'esclavage et de la captivité, de l'islam, des institutions politiques précoloniales et notamment les pactes de sang et pratiques de serments, des stratifications sociales, du commerce de longue distance, des migrations, des conquêtes militaires, des contraintes environnementales, de l'organisation matrilineaire, des relations avunculaires et entre cousins-croisés... dans la genèse des logiques pactualles et des imaginaires afférents... ?* »

Et nos auteurs de poursuivre : «*... la dynamique sociale des alliances à plaisanterie suscitera probablement encore longtemps les questionnements et les analyses dont les explorations dans ce volume mériteront d'être prolongées, tant leur intrication aux constructions politiques africaines les rend incontournables.* »

En réalité, ce vaste programme de recherche, aux yeux de ceux qui vivent ces traditions culturelles, n'épuise pas les champs qui restent à prospecter, ni n'incluent les problématiques au cœur du devenir de nos sociétés, et qui nous situent bien au-delà des « prairies » de l'anthropologie et de l'ethnologie occidentales.

Pour ne nous en tenir qu'à notre sous-région, il s'agit en définitive de :

- chercher en nous-mêmes les ressources et les ressorts au moyen desquels il est possible de faire face à notre situation conflictuelle présente ;
- construire notre intégration à travers une prise en charge de notre vécu socioculturel lié aux parentés à plaisanterie, aux équivalences entre patronymes, aux correspondances entre ethnies et patronymes, mécanismes ou dispositifs forts et subtils, qui traversent la pluralité des entités ethniques, et corrigent cette vision de leur juxtaposition et de leur exclusion les unes vis-à-vis des autres. Ce faisant, nous assurerions cette intégration en la baignant de convivialité et d'humour. Nous offririons également un soubassement historique et socioculturel aux structures régionales d'intégration que sont l'UEMOA, le CILSS, la CE-DEAO²¹ ;

GENESE ET CONTEXTE D'UNE DEMARCHE

Si, comme nous l'avons vu, les relations de plaisanterie ont fait l'objet de nombreuses recherches de l'anthropologie, leur articulation à des chaînes patronymiques, construites à partir du mécanisme d'équivalences entre patronymes, nous est apparue lors d'une rencontre avec un vieux Malien, Bamanan, à l'ouest de Bamako²². Il était de patronyme Diarra et nous savions ce patronyme équivalent du nôtre, Ndiaye. En engageant la conversation avec lui, et en lui demandant de préciser autant que possible les entités ethnolinguistiques porteuses des patronymes énumérés, nous notions qu'il y'a équivalence entre les patronymes suivants :

²¹ UEMOA : Union économique et monétaire ouest africaine ; CILSS : Comité inter Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel ; CEDEAO : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

²² La rencontre a eu lieu le 1^{er} juillet 1987 dans le village de Djoliba, non loin du village de Coursalé, sur les berges du fleuve Niger. Nous conduisons une recherche sur la communication à la base, publiée depuis lors (Ndiaye R. 1994).

- **Diarra** (bamanan), **Koné** (malinké), **Kondé** (malinké de Guinée), **Kanouté** (khassonké), **Ndiaye** (sérère, soninké, toucouleur, wolof), **Diatta** (diola, Baynouk, balante) sont équivalents ;
- **Traoré** (bamanan), **Ouédraogo** (mossi), **Diop** (lébou, sérère, toucouleur, wolof), **Diabaté** (malinké/bamanan), **Dambélé** (malinké) sont équivalents ;
- **Touré, Cissé, Diaby** sont équivalents ;
- **Coulibaly** (bamanan), **Fall** (wolof, toucouleur, sérère) sont équivalents ;
- **Sissokho** (bamanan), **Bagayogo, Dombia, Sinayogo** sont équivalents.

Durant notre enquête, nous usâmes de ces équivalences, notamment pour devenir Diarra avec les interlocuteurs bamanan et Koné avec les Malinké, sans cesser d'être Ndiaye.

Au regard du potentiel du système dont la collecte de données sur la chaîne des Ndiaye ne révélait qu'un segment, nous prîmes conscience de ses possibilités d'extension en Afrique de l'Ouest, s'il est appliqué à l'ensemble des patronymes, offrant ainsi de véritables « chaînes patronymiques » transfrontalières.

Il nous fut également possible de vérifier l'extension des relations de plaisanterie inter patronymiques entre le porteur du patronyme Ndiaye et ceux qui portent les équivalents du patronyme Diop, ce qui indiquait la complémentarité des deux systèmes.

Enfin en raison des facteurs caractéristiques des relations de plaisanterie entre les parties (climat de détente, d'hospitalité et d'entraide, etc.) ce double système prédisposait à une large circulation des personnes et des biens dans divers pays d'Afrique de l'Ouest, dont nous pouvions en quelque sorte, devenir le citoyen, avec une certaine immunité.

Il nous apparut également avec intérêt, notamment en recoupant ces données avec celles d'un article de Germaine Dieterlen²³, la possibilité d'une corrélation inattendue entre ethnies et patronymes. Dans cet article, le mythe rapporté inverse la démarche habituelle qui permet d'identifier un patronyme en tant que marqueur de l'identité du groupe ethnolinguistique dont il relève. Ici, le mythe met en correspondance patronymes et ethnies, les premiers en petit nombre « engendrant » les seconds, sur de vastes étendues en Afrique de l'Ouest.

C'est en articulant cet ensemble de données qu'il nous parut intéressant, sans prétendre renouveler une recherche ancienne sur les relations de plaisanterie, de concevoir une hypothèse de travail que nous formulons dans les lignes qui suivent.

HYPOTHESE DE TRAVAIL

Il s'agit de combiner les relations de plaisanterie, les équivalences entre patronymes, et les correspondances entre entités ethniques et patronymes ; de proposer d'en faire l'objet de

²³ « Mythe et organisation sociale au Soudan français²³, *Journal de la Société des Africanistes*, tome xxv, fascicules I et II, 1955 pp. 39-76

recherches systématisées, rapportées à un nombre aussi élargi que possible de groupes ethnolinguistiques en l'Afrique de l'Ouest.

Il s'agit aussi de prolonger les recherches sur les fondements mythiques de ces trois systèmes, en les éclairant par les données d'une histoire ancienne ou récente, voire contemporaine, avec une attention particulière aux *migrations* des groupes humains, à leurs *brasages* et *métissages*, qui en assurent une recomposition constante, ainsi qu'à leurs *alliances*, dont les relations de plaisanterie représentent l'un des aspects significatifs et les plus achevés.

Il s'agit enfin d'articuler la recherche à l'action, en allant au-delà d'une approche de simple curiosité anthropologique, de sorte que l'analyse de pratiques sociales et culturelles, permette d'étendre la sphère de nos connaissances, et contribue par ailleurs, grâce aux résultats engrangés, à construire le présent et le devenir de groupes humains. De notre point de vue, il importe non seulement que ces résultats soient restitués à ceux qui ont fourni l'information de base, mais que leur destination ne les emprisonne guère dans une sphère intellectualiste quelle que soit la satisfaction qu'elle peut conférer ; ni dans une inertie sclérosante au sein de lieux de mémoire, fussent-ils parmi les mieux entretenus !

CLARIFICATION DE CONCEPTS

Les organisateurs du présent colloque ont opté de parler de "cousinage à plaisanterie", alors que se référant au terme *senankuya*, Sory Camara et Doulaye Konaté en ont fait la critique que nous savons. Nous sommes effectivement en présence d'une profusion de termes censés exprimer une réalité complexe et chaque fois contextualisée.

Ainsi les parentés à plaisanterie, sont désignées également sous les dénominations : Cousinage, Cousinage à plaisanteries, Alliance à plaisanteries, Alliance cathartique, Pactes à plaisanteries, Relations à plaisanteries. Les relations en question renvoient à la parentèle avec de réels liens de sang - entre Grands - parents et petits - enfants, Cousins croisés, Oncles maternels et neveux utérins, Matriclans et Patriclans.

Nous savons tous qu'il s'agit également de relations qui renvoient à l'Altérité, entre : Classes d'âges alternées, Groupes socioprofessionnels, Maîtres et captifs, Quartiers, Villages, Contrées, Entités politiques, Noms patronymiques, Entités ethnoculturelles et ethnolinguistiques.

Face à cette profusion lexicale, et pour en souligner la portée, voire la gravité, au-delà de la plaisanterie qui les masque, nous proposons un concept générique « La parenté plaisante », pour englober, dans leurs diversités, les dimensions principales des relations instaurées. Nous définissons ainsi ce concept générique :

« *La parenté plaisante est un ensemble de liens conviviaux, privilégiés et permanents, établis à l'intérieur de la parentèle, verticalement et horizontalement ; et dans la relation avec l'Autre par l'Ancêtre, activés dans une démarche personnelle renouvelée, et qui fonctionnent sur la base de l'humour.* »

APPROCHE METHODOLOGIQUE

La collecte des données sur le triptyque parenté plaisante, équivalences entre patronymes et correspondances entre ethnies et patronymes nous a conduit dans le cadre de notre or-

ganisation, à tenir un atelier de problématisation de la recherche, avec la participation de chercheurs du Mali, du Niger, du Burkina Faso et du Sénégal. Au cours de cet atelier qui a eu lieu au Musée national du Mali – à Bamako - en décembre 1997, nous avons ébauché une démarche méthodologique, affinée et expérimentée avec un projet de recherche-action financé par l'Unesco en 1999. Voici cette démarche en sept points.

1 - Recueil, notation morphosyntaxique et analyse des concepts et énoncés (proverbes, adages, dictons, sentences, maximes...) dans la langue de l'entité concernée, relatifs à la parenté plaisante.

2 - Identification et analyse des échelles sociales et générationnelles au niveau desquelles s'applique la parenté plaisante (à l'intérieur du système de parenté et dans le cadre des alliances matrimoniales), selon les traditions de l'entité retenue.

3 - Identification des entités ethnolinguistiques, ainsi que de tous les autres partenaires avec lesquels l'entité retenue entretient des liens de parenté plaisante.

4 - Collecte et analyse de données sur les patronymes (origine, étymologie et dérivation s'il y a lieu, signification), au sein de l'entité retenue, ainsi que sur les relations de parenté plaisante qui existent entre patronymes ; tout en vérifiant l'existence de sobriquets se rapportant au patronyme et, s'il y a lieu, procéder à la même démarche de collecte et d'analyse.

5 - Etablissement des équivalences existant entre patronymes et, s'il y a lieu, des correspondances entre ethnies et patronymes ; d'une part au sein de l'entité concernée et, d'autre part, entre ces derniers et ceux d'autres entités.

6 - Identification et analyse de cas réels de mise en œuvre de la parenté plaisante et de conflits qu'elle a pu prévenir ou résoudre au sein de l'entité retenue ou dans ses rapports avec d'autres entités, ainsi que des usages qui ont pu en être faits par les administrations traditionnelles et modernes dans l'espace du pays.

7 - Esquisser un programme d'information, éducation, communication - IEC - à partir des résultats des analyses, et proposer des types d'outils et de supports en vue d'une mise en œuvre.

Conformément à ces axes, une recherche appuyée par l'Unesco²⁴ a été conduite au Mali sur les entités ethnolinguistiques que sont les Peul du Macina, les Minianka et les Dogon ; et en République de Guinée sur les entités Kpèlè ou Guerzé, Soussou et Malinké²⁵.

EXPRESSION CONCEPTUELLE DES RELATIONS DE PLAISANTERIE

Une réalité culturelle aussi forte que les relations de plaisanterie est nécessairement manifestée dans les langues avec, sans doute, une terminologie différenciée pour en exprimer les diverses nuances.²⁶ La notation morpho syntaxique des termes concernés, et leur analyse devrait être très instructive, en ce qu'elle ferait ressortir les angles sous lesquels la culture concernée aborde ces relations et les aspects qu'elle met en exergue. Voici quelques exemples illustratifs.

²⁴ Elle a eu lieu dans le cadre du projet : « Prévention, résolution des conflits et éducation à la citoyenneté en Afrique. » initié par enda.

²⁵ Les résultats de ces travaux ont été analysés lors d'un atelier sous régional de synthèse tenu à Dakar en janvier 2000.

²⁶ (cf. Sory Camara : *Gens de la parole*, ACCT-Karthala-SAEC, 1992, pp. 38-50 ; et 236-241).

- Chez les Malinké et les Bamanan les relations de plaisanteries sont désignées par le terme *Sanankounya*, ou *sanankouya*.

Sanan désigne, en malinké, le gratin collé au fond d'une marmite quand on y fait cuire le riz, alors que les Bamanan l'appellent *senin*. Les deux corps étrangers que sont le riz et la marmite adhèrent pourtant l'un à l'autre, et c'est cette action d'adhésion qui sert de modèle aux parties liées par la *sanankounya*.

- Chez les Sérères le mot *maasir* qui exprime les relations de plaisanterie se subdivise en deux éléments : *maas* qui est un radical, et *ir* qui est un suffixe marquant l'idée de réciprocité. *Maas* désigne ce qui est fade et qualifie, par exemple un mets qui manque de sel. Il exprime également l'idée d'épuisement d'un champ qui a perdu sa fertilité ou parce qu'il est devenu plus facile à cultiver, au contraire du nouveau champ dont la terre est âpre à travailler.

Le terme ***maas*** permet de catégoriser certains poissons qui ont peu d'arrêtes - tels que le mullet - au contraire d'autres comme la sardinelle qui en ont bien plus, et provoquent souvent des gingivites. Il a ici, un contenu positif parce que ces poissons sont considérés comme étant de qualité supérieure par rapport à ceux auxquels on les oppose.

Le terme se rapporte également à la parole, et en exprime la douceur et l'esprit de concorde sociale qui connotent l'homme qui use de cette figure de la parole²⁷.

Quand on considère l'ensemble de ces données, on peut dire que *maas* signifie : "ce dont l'aigreur a été enlevée" ; "ce dont l'âpreté est épuisée".

Maasir veut dire donc « engager avec autrui des échanges caractérisés par la douceur et de l'esprit de concorde, en ayant éliminé toute âpreté, toute aigreur ou agressivité dans les rapports instaurés. »

- Chez les Dogon, les relations de plaisanterie sont exprimées notamment par le terme *Mangu*. « Les enquêtes de terrain confirment la définition donnée par Griaule dans son article « L'Alliance cathartique », que "Mangu, nom désignant l'allié lui-même, et qui dérive de la racine **manga**, signifie à la fois mettre en boule et créer... Ce qui est mangu, est ce qu'on a pétri et serré de manière à constituer un ensemble en forme de boule. » (L'Alliance cathartique p.242).

« Qu'il s'agisse de l'acte de pétrir et de mettre en boule ou de créer, il y a une idée de rassembler ce qui était éclaté, dispersé pour en faire une boule, une unité. » (D.Douyon, p.39²⁸) L'alliance à plaisanterie renvoie donc à l'idée d'intégration, de médiation, de règlement de conflits et de régulation de tensions, elle est unificatrice²⁹. »

- La parenté plaisante se dit en poular *dendiraagal* ou *dendiraagu*. Le premier terme se décompose en *ren* alternance r/d à l'initial de *den*, qui signifie : être ensemble ; *d* : morphème verbalisateur ; *ir* : morphème instrumental, avec, *aa*, marque du passif et *gal* : classe nominale qui marque le caractère universel - alors que *gu* marque le particulier.

²⁷ Cf notre thèse « La notion de parole chez les Sérères, La Sorbonne Nouvelle, Paris III, 1981, pp 157 et suivantes.

²⁸ D. Douyon, Le discours mangu chez le Dogon (Ireli), Thèse-Inalco-1995, p 39.

²⁹ In : Abinou Témé: « La Parenté plaisante chez les Dogon au Mali », 1999, 63 p. + annexes. Etude réalisée dans le cadre du projet « Prévention, résolution des conflits et éducation à la citoyenneté en Afrique : un programme de recherche action », initié et mis en œuvre par Enda Coorcom, avec l'appui de l'Unesco.

Dendiraagal exprime ainsi les relations de plaisanterie dans une approche universalisante, alors que *Dendiraagu* marque les mêmes relations dans une approche particularisante. Dans les deux cas, il s'agit d'une « alliance fondée sur le lait maternel³⁰ »,

Cependant, les Peul distinguent trois niveaux de parenté plaisante : un niveau fort, un niveau moyen et un niveau faible. Le niveau fort se dit *Hoolaare*, terme qui exprime la confiance absolue. Ce niveau entraîne aussi de nombreux interdits : non seulement on ne peut faire de mal à l'autre partie, mais surtout, on ne peut verser son sang et conséquemment, on ne peut le raser, lui faire une injection, le circoncire, l'opérer, etc. ; on ne doit même pas voir le sang de l'autre.

L'adhérence qui se mue en adhésion, la douceur de la concorde lorsque toute agressivité et toute aigreur ont été évacuées et gommées, l'unification qui se réalise en définitive en une unicité, la confiance absolue qui autorise l'abandon de soi à l'autre, le lait maternel comme paradigme de la relation avec l'altérité, constituent quelques aspects de la relation de plaisanterie.

MIGRATIONS, BRASSAGES ET METISSAGES ETHNIQUES

Les groupes humains de l'Afrique de l'Ouest se sont largement brassés dans leurs pérégrinations, avec de nombreuses recompositions ethniques (A. M. Lam, 1997...). Trois exemples nous permettront de mieux illustrer notre propos : le cas des Dogon, et ceux des Baoulé et des Sérères.

- Les Dogon qui remontent la trajectoire de leurs migrations jusqu'en l'an 73 avant J.C. grâce au Sigi, ce repère puissant qui jalonne leurs parcours, se disent « *de même père, et même mère : ba turu, na turu* », alors que leur dernière migration massive a fait suite à la sécheresse de 1973. Pourtant, ce peuple dont la conscience de l'identité est si forte sait, de l'avis de Abinou Témé, (1999), qu'il est constitué « *d'agrégats d'âges différents avec des groupes qui ont pu devenir Dogon et d'autres qui ont pu cesser de l'être* »

- Les Baoulé, considérés comme l'un des peuples autochtones de la Côte d'Ivoire, sont issus du groupe Akan et de la Fédération des Cités Ashanti ou Asanté autour de Koumassi dans l'actuel Ghana. C'est en 1750 que la reine Abla Pokou a conduit le groupe des Ashanti-Asabou vers l'ouest en franchissant le fleuve Comoé, et fondé le royaume baoulé, désigné d'un nom qui rappelle l'épreuve de la traversée du fleuve "(Baoulé de "ba-oulè" l'enfantement ou encore "Ba-ouli", l'enfant est mort", (Loucou, J.-N. et Ligier, F., 1978 : 17). Ainsi naquit le peuple baoulé, par métissage avec les populations autochtones.

- Pour leur part, les Sérères, actuellement situés au centre ouest du Sénégal, ont séjourné dans le Sahara (Tassili, Adrar des Iforas, Tangant et Hodd dans le sud-est de la Mauritanie)³¹ avant de se stabiliser sur les berges du fleuve Sénégal jusqu'en 1087³². A partir de cette date, un exode les a menés dans leurs habitats actuels où ils auraient trouvé des Mandingues et les auraient repoussés ou assimilés ; puis ils y accueilleront une autre migra-

³⁰ L'analyse a été effectuée sur notre demande par M. Mamadou Ndiaye, linguiste au Centre de Linguistique Appliquée de Dakar, CLAD.

³¹ Gravrand 1983 : 87 ; C Anta Diop : 1965 :318 ; Péliissier : 1966 : 104.

³² Au mois de Sha'ban 480. Gravrand 1983, 117/121, citant les Chroniques d'Ibn Abi Zar et du Walo sénégalais de Amadou Wade.

tion mandingue venue du Gabou un peu avant le milieu du 14^{ème} siècle. Si pour certains, leur séjour dans la vallée du fleuve Sénégal a donné naissance aux Toucouleurs grâce à un métissage entre eux-mêmes et les Peul, la dernière migration mandingue finira de les métisser avec ces derniers.

Ces faits, parmi tant d'autres, illustrent la mobilité inter ethnique et la porosité des groupes humains, qui ne sont jamais définitivement fixés, clos et fermés à l'autre.

La profondeur historique variable que chaque groupe peut invoquer est régulièrement remise en cause par sa recomposition permanente. Face aux Dogon qui ont abandonné une présence légitimée de 1440 au Mandé pour une autre de 600³³ ans dans les falaises de Bandiagara ; aux Sérères qui justifient d'une présence de 900 ans dans « leurs terres », l'entité baoulé a 250 ans de « profondeur » et une mémoire encore vive des lieux d'origine - de l'autre côté de la frontière - avec lesquels des liens culturels et religieux séculaires sont entretenus. C'est le lieu de rappeler le propos de Amadou Kourouma : « *On n'appartient jamais dans la vie à une ethnie, à une race ou une communauté par la naissance ou par le sang. On en devient membre par la culture et le respect de certaines traditions*³⁴ ».

Ces données sur les migrations, nous situent au cœur des brassages, des métissages et des alliances, fondements de la parenté plaisante. Cependant, si elles postulent une reconnaissance des entités ethnolinguistiques, par ailleurs porteuses de patrimoines qui expriment le génie humain et qui sont constitutifs du Bien commun de l'humanité, c'est pour en induire la jonction avec d'autres, le dépassement, voire la négation, et c'est précisément ce que la parenté plaisante réalise, notamment à travers la toile qu'elle tisse par ses multiples portes d'entrée.

LA PARENTE PLAISANTE, UNE TOILE A LARGE SPECTRE

En s'arrêtant sur le cas spécifique de la Côte d'Ivoire, le Pr. Henri Legre Okou esquisse une géographie des alliances à plaisanterie, en distinguant quatre ceintures trans-ethniques d'alliance (op. cit., p. 5) :

- 1 - Les Yacouba, les Gouro, les Koyaka, les Sénoufo, les Tangkana, les Djimini Djamana, les Mangoro et les Lobi ;
- 2 - Les Néyo, les Godié, les Dida, les Ladjougrou, les Abidjan, les Aladjan, les Ebrié (Kyamans), les Abouré ;
- 3 - Les Kroumen, les Néyo, les Godié, les Abey et les Akyé.
- 4 - Les Abron, les Agnis, les Apoloniens, les Baoulé.

Aux relations instaurées par ces ceintures, il faut ajouter, d'après l'auteur, celles qui sont tissées à l'intérieur des tribus ou dans leur voisinage : Bété et Bakwé ; Bakwé et Godié ; Kouzié et Néyo ; Kroumen et Godié ; Guéré et Gouro ; Ebrié, Abey et Mbato. L'auteur si-

³³ Lors du dernier Sigi organisé en 1968, et filmé par Jean Rouch – film diffusé sur les antennes de la télévision sénégalaise, le Hogon a informé que le séjour des Dogo dans le Mandé a duré 24 sigi et leur présence dans les falaises de Bandiagara 10 sigi. Le Hogon plien d'humor donnait rendez-vous à Jean Rouch au prochain sigi, en 2028 !

³⁴ In *Yacouba chasseur africain*, Gallimard, 1998.

gnale également les relations trans-ethniques fondées sur la parenté plaisante au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal au Tchad, au Nigeria.³⁵

Pour sa part, Harouna Ouédraogo³⁶ souligne : « Grâce à cette parenté à plaisanterie, on peut, par un système de transitivité, arriver à un réseau qui englobe la totalité des 60 ethnies qui peuplent le Burkina Faso : entre Peul et Bobo, entre Gourounsi et Bissa... Ainsi vous arrivez à trouver que tout le monde est d'un ancêtre commun. »

- La parenté plaisante entre Sérères et Diola, magnifiée par le *Festival des Origines*³⁷ est bien connue. Cette relation existe aussi entre Mandinka et Diola.

- Un peu moins voyante est la parenté plaisante entre Sérères et Soninkés parce que la fréquentation entre les deux entités est moins intense, mais l'on sait que Sérères et Soninkés ont cohabité dans l'empire de Ghana jusqu'à la chute de sa capitale, Koumbi Saleh, en 1076.

- La relation plaisante est instaurée également entre les Mandinka et les Poular, notamment après la bataille de Kansala, capitale du Gabou en 1867.

- Selon Bory Traoré et Gouro Dial (1999 : 27), dans ses pérégrinations à travers le continent africain, le Peul a noué des rapports de parenté plaisante avec les groupes les plus divers et les plus nombreux, notamment pour accéder à l'eau et à l'herbe, essentielles pour le troupeau.

« Bambaras, Malinkés, Soninkés, Khassonkés, Bobos, Bozos, Sérères, Gourmantchés, Samogos, Bornos, Djakoubas, Bétés, Baoulés, Mawis, Sossos, Témés, Kakolos, Senoufos, Minianka...Au Mali nous disent ces auteurs, il n'existe pratiquement pas de groupe ethnique avec lequel le Peul n'entretient pas des rapports de parenté à plaisanterie. »

A ces derniers, et en prolongeant le regard vers le sud et l'est (Burkina et Niger/Nigeria), il faut ajouter les Yaadsé, Maransé, Nourouma, Maouri Arawa, et tout ce qui est kanouriphone ; de même que les catégories socioprofessionnelles, Maboubé (tisserands), forgerons, Diawambé.

La parenté plaisante est également instaurée entre Samo et Mossi, Samo et Nourouma, Gourounsi et Bissa, Dagari et Gouin, Sonraï et Dogon, Bella et Diawambé, Dogon et Bozo, Dagari et Gourounsi; Gourmantché et Yaadsé, Guelgobé du Soum, (c'est-à-dire la zone de Djibo, nord du Burkina) et Diallobé du Tiw.

Au Niger, des relations de parenté plaisante existent entre les dix grands groupes ethnolinguistiques du pays (hawsa, Songhai-Zarma, Fulfuldé, Kel Tamajak -Touareg -, Kanuri, Gourmantché, Tienga, Arabe, Toubou et Buduma), nous dit Kéléti A. Mariko. Cet auteur

³⁵ Cf. op.cit, p. 6-7. Il indique n'avoir pas exploré, en l'état actuel de ses recherches, le Niger, le Bénin, le Ghana et la majorité des Etats d'Afrique Centrale et Orientale.

³⁶ Directeur des Ressources Humaines au ministère de la Communication dans : « Du Coq à l'Âme », publié par Jacques Faton, Amok Editions n° 36.

³⁷ Manifestation organisée en 1993-94 à Fatick ; 1996 à Ziguinchor et 1999 à Joal-Fadiouth, fondée sur le mythe selon lequel Diola et Sérères sont issus de deux sœurs : Aguène et Diambogne, dont l'embarcation, coupée en deux lors de la traversée du fleuve Casamance ou du fleuve Gambie, a emporté la première sur la rive sud où elle devient l'ancêtre des Diola, et la seconde sur la rive nord, à partir de laquelle elle rejoint le pays où elle engendre les Sérères. L'édition du Festival à Joal-Fadiouth avait rassemblé quelque trois mille festivaliers, venant des dix régions que comptait le pays.

ajoute avoir pu établir 146 valences qui tissent une vraie toile d'araignée entre ces groupes, ce qui lui fait écrire : « *L'unité nationale du Niger a devancé la création de l'Etat*³⁸. »

Nous sommes donc en présence d'un mécanisme opératoire de large portée, qui crée, selon les Bamanan « un état de miel », et dont on peut accroître l'extension en le combinant aux équivalences patronymiques et aux correspondances ethno patronymiques.

Ces divers exemples illustrent ce que le Pr. Henri Legre Okou appelle « une symbolique de la métamorphose à travers l'Autre », en vue d'une identification à ce dernier. « *L'échange de sang connecte le corps de l'allié à tous les corps de la communauté alliée. C'est la raison pour laquelle, étant un « autre soi-même », il ne peut verser le sang de l'allié sans verser son propre sang* » Voilà, pour cet auteur, qui entraîne «...la dimension ontologique de l'alliance qui dans sa finalité se ramène à la parenté, à la famille³⁹. »

LA PARENTE PLAISANTE ET L'EXPRESSION DE L'HUMOUR

L'humour et la dérision ont une valeur cathartique et évacuent l'agressivité. Leur expression permet d'engager une fausse guerre verbale où l'on s'accuse de défauts tels que la fainéantise, la gourmandise, la couardise, la bêtise et la naïveté, le vol, la peur de la faim, la laideur physique, le statut de serviteur, d'esclave ou de bâtard, et quelquefois des grossièretés qui pourraient choquer un esprit étranger à la culture. La règle demeure cependant de rester dans les limites de ce que la culture admet, certes comme comique, mais non ridicule ou méprisant, et en cela on demeure dans une certaine forme de courtoisie.

Au-delà de la plaisanterie et même de l'insulte souvent mis en avant, de nombreux exemples illustrent à souhait la finesse de l'humour et la subtilité des attitudes et des comportements. D'autre part, ils indiquent une constante dans les relations de parenté plaisante : le discours est à l'inverse des comportements. La liberté de clamer les défauts et les insuffisances de l'autre, en lui jouant parfois certains tours pendables, est régulée par les mille et une attentions dont l'Autre est entouré. Lorsque cet Autre visite son partenaire dans cette relation, il est traité comme un « roi » dans les faits, même si on le qualifie « serviteur ». Cependant, il lui appartient de ne pas abuser de ce statut, en ruinant ceux qui l'accueillent avec une hospitalité généreuse. Dès lors, le comportement qui sied est de demeurer dans les limites conformes à une éthique non écrite, et dans celles d'un humour et d'une dérision, acceptables et agréables, qui contribuent à la perpétuation du système assumé avec bonheur.

En effet, il y'a un enjeu majeur, obscurci par le voile trop voyant de la plaisanterie : « *l'inversion sociale permanente pour prévenir la subversion au sein d'une communauté, et surtout contenir tous les facteurs conflictuels entre les différentes communautés à l'échelle d'une vaste aire culturelle*⁴⁰. »

Cf. : « *La parenté à plaisanteries comme facteur d'intégration sociale en Afrique occidentale* », in : Colloque international « *Aires culturelles et création littéraire en Afrique* », In Biennale des lettres, Dakar, 12-18 décembre 1990, pp 35-38.

³⁹ In : Pr. Henri Legre Okou, agrégé des facultés de droit : « *Les alliances à plaisanterie* », extrait de son ouvrage : « *Les conventions indigènes et la législation coloniale* », Abidjan, Editions Neter 1994, p.58.

Nous trouvons là également une confirmation que la relation générique instaurée entre les protagonistes, fonctionne effectivement sur le modèle de la relation parentale, même lorsqu'il s'agit d'une « alliance avec l'Autre », ce qui justifie à nos yeux notre option d'une appellation générique : **Parenté plaisante**.

⁴⁰ H. Legré Okou, op. Cit. p. 1.

LES EQUIVALENCES ENTRE PATRONYMES

Le prestige de la souche et la reconnaissance de l'Autre

Tout comme la parenté plaisante, le patronyme a fait l'objet de nombreuses recherches qui confirment sa présence inégale mais majoritaire dans les sociétés d'Afrique de l'Ouest. Il demeure un repère important, en ce qu'il s'inscrit dans des traditions toujours actuelles, situées dans la logique de la nomination et le rituel de la salutation dans nos langues. "Je vous salue par votre prénom et par votre nom", dit la formule dans de nombreuses langues africaines⁴¹ ; « Diallo, je dis ton nom ! », scande Senghor dans un poème célèbre, assumant et magnifiant cette tradition.

La salutation marque la reconnaissance de l'Autre, quel qu'il soit ; et inaugure tout contact par l'obligation de commencer l'échange verbal par elle. Or, la salutation est médiatisée d'abord par le patronyme dont on s'enquiert et qu'on répète, après avoir donné le sien et ce faisant, on arrive souvent à situer l'interlocuteur au plan ethnique et social.⁴²

C'est que le patronyme a une importance extrême, qu'on perçoit mieux en se référant à la notion de **Dambé** en sphère bamanan/malinké. Il permet d'identifier sa souche et de s'abreuver à son prestige. Les traditions historiques enseignent dans ces milieux, nous dit Bakary Soumano, Chef des griots du Mali, que les ancêtres éponymes ont forgé aux générations postérieures des images auxquelles celles-ci doivent coller ; ils ont dégagé des lignes de conduite et tracé des voies de l'honneur et de la dignité qu'elles doivent emprunter.

« Aussi, note-t-il, l'on est durant toute son existence en compétition symbolique avec l'Ancêtre lui-même. C'est cette compétition symbolique qui met chacun en devoir de relever sans cesse le prestige de la souche lorsque celle-ci est identifiée⁴³. »

Ainsi ressenti et vécu, le patronyme décliné dans la salutation, met en exergue le prestige de la souche et se présente comme une louange scandée qu'on pourrait traduire ainsi : "Loué sois-tu de par la dignité de ta souche !" A ce titre, et pour ne prendre que ces deux exemples, le terme qui exprime la notion de patronyme en sérère - *simangol* - comporte un radical verbal - *sim* - qui signifie : *saluer, louer* ; alors qu'en wolof, celui qui est utilisé - *sant* - veut dire tout autant : *saluer, louer* !

Cette dimension sous-jacente de la louange est présente lorsqu'on salue le travailleur ; elle va même au-delà : « Loué sois-tu, de par la dignité de ta souche et de ton occupation, laquelle te grandit et grandit l'homme ! »

L'analyse des patronymes, même si elle doit s'entourer de précautions méthodologiques devient une donnée intéressante pour le déploiement de la parenté plaisante. Les référents sont divers, puisés dans l'environnement, à partir de faits marquants, de traits de caractère, de comportements, etc. Ainsi, le patronyme Sissé – noté quelquefois Cissé – est composé de deux éléments, *Si* : cheval, *Sé* : propriétaire. Diabé Sisse qui, le premier l'aurait

⁴¹ *Mangi leen di nuyu ci seen tur ak seen sant* en wolof ; *Mee simaa nuun, nu gon nuun fa nu simangol nuun*, en seereer.

⁴² Même si selon la formule wolof bien connue « le patronyme n'a élu domicile nulle part » (*Sant dëkul fenn*)

⁴³ Atelier technique de problématisation de la recherche sur la parenté plaisante, Bamako, Musée national, 18-20 décembre 1997.

porté, le doit au fait qu'il avait un cheval blanc dont il était très fier, à une époque où cet animal représentait un vrai trésor. Il finit par préférer ce nom à celui qu'il portait⁴⁴ Fofana et Khokhana (éléphant) indiquent une différence de réalisation phonique liée à la langue. Avec Bamba (crocodile) et Diarra, bamanan, Diaga, malinké de la Haute Vallée, ou Diatta à Kita, c'est-à-dire le lion, etc. nous sommes renvoyés à la symbolique de la faune. Par contre, les patronymes qui comportent une terminaison en *sokho*, *soko* ou *sogho* indiquent l'exploration, la maîtrise : Sissokho – de Si et Sokho – est celui qui a exploré le cheval comme animal.

Equivalences entre patronymes

Les patronymes ont également ceci d'intéressant qu'ils présentent des équivalences entre eux, situation due à des dérivations ou à des événements toujours instructifs. Quelquefois, l'équivalence renvoie au contexte des cultures différentes dans lesquelles un transfert s'est effectué. Cette situation vaut pour les patronymes suivants qui sont équivalents :

**Fofana ou Khokhana, Samaké et Sogoba ;
Tarawélé, Dambélé et Dansira.**

Elle vaut aussi pour : **Diarra - Diaga, Diatta - et Koné, Konté, Kondé, Kanouté, Ndiaye, Malé et Togola.** La différence entre **Koné, Kondé, Konté** relève d'une différence de réalisation phonique : les Bamanan prononcent **Koné** ; les Malinkés de la haute vallée disent **Kondé**, et ce, jusqu'en Guinée ; chez les Soninké, on réalise **Konté**, alors que les Khassonkés de la Haute vallée prononcent **Kanouté**.

- **Sissokho, Dombia** ou **Doumbouya, Kourouma, Guèye** sont équivalents.
- Il y a équivalences entre, **Traoré** ou **Tarawélé, Dambélé, Dansira, Diabaté, Diop, Sané, Mané, Ouédraogo.**

L'explication avancée pour rendre compte des équivalences entre Traoré, Sané et Mané renvoie à Tiramahan Traoré, le grand général de Soundiata qui a notamment conquis le Gabou. Dans un souci d'intégration, il avait épousé des femmes Niantios, c'est-à-dire nobles, de patronymes Sané et Mané. Les traditions rapportent que par une entente convenue entre elles et Tiramahan, les enfants qu'il en eut ne devaient garder que le patronyme de leur mère, bien qu'ils soient **Traoré**.

L'équivalence entre **Traoré** et **Ouédraogo** se justifie du fait que Rialé, le chasseur malinké qui a épousé la princesse Yenenga, était Traoré. L'enfant qu'il eut avec la princesse reçut d'elle le nom **Ouédraogo** en référence à l'étalon qu'elle chevauchait pour se rendre à leurs rencontres.

- L'on a les équivalences entre : **Diallo, Kane, Ka** d'une part, et **Ba, Mbaldé et Baldé** d'autre part.
- **Kaboré, Kientega, Yaméogo.**
- **Sylla, Sanogo, Diané, Diawara, Doucouré.**, etc.

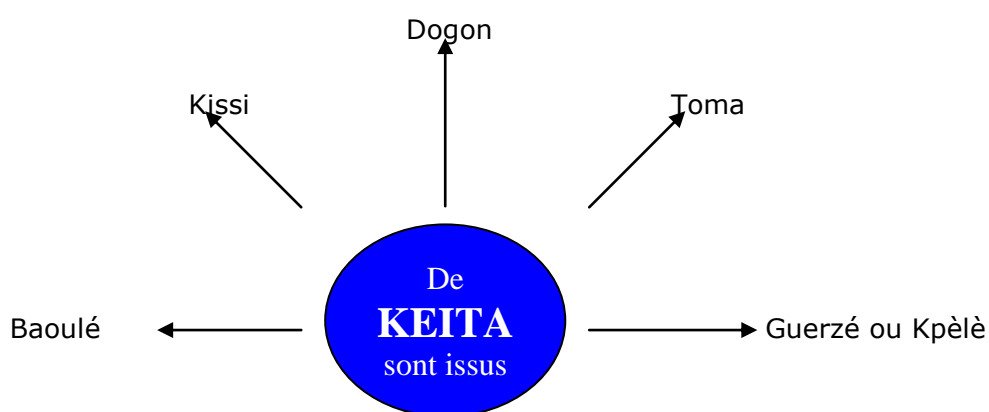
⁴⁴ Les faits sont situés au 6^{ème} siècle avant J.C. lorsque les Soninké quittèrent Sona (actuelle Assouan) sur décision de Magan, général de Pharaon, qui leur recommanda de migrer vers l'Ouest où ils retrouveraient le pouvoir qui avait été le leur avant la conquête perse et le règne de Darius (A. Moussa Lam (1997) : **Sur les chemins du Nil Les relations entre l'Egypte ancienne et l'Afrique noire. Présence africaine, Khepera. 224 p.**

Ce qu'il faut retenir du système des équivalences dont les exemples peuvent être multipliés, c'est la possibilité d'établir des chaînes patronymiques transfrontières, représentant un système transversal qui inter relie et intègre les entités ethniques, et relativise l'impression de morcellement liée à la pluralité ethnique soulignée par Maquet. Le système est connu et pratiqué par les gens qui, parfois, à l'occasion d'une nouvelle installation, adoptent le patronyme correspondant au leur, ou se le voit attribuer. Quelquefois, le nouveau patronyme est accolé au patronyme d'origine, confirmant de la sorte la parfaite maîtrise du mécanisme.

Le mécanisme de mise en équivalence entre patronymes a facilité la circulation des personnes et des biens, au sein des peuples concernés, par l'adoption du patronyme équivalent dans les espaces d'accueil. Ce système met en œuvre le principe **d'une identité ouverte et tolérante**, qui redéploie chaque fois la parenté plaisante, car celle-ci est appliquée à tous les équivalents connus du patronyme concerné. On appréciera mieux la portée du mécanisme à la lumière des dangers que représentent des identités fermées, bases de revendication identitaires, et qui sont qualifiées par l'écrivain Amine Maalouf d'identités meurtrières⁴⁵

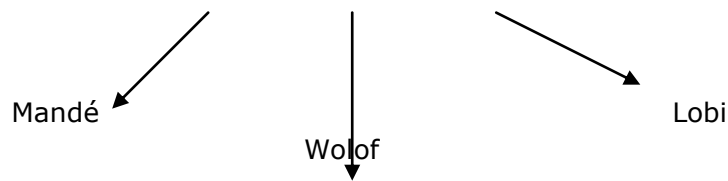
CORRESPONDANCES ETHNOPATRONYMIQUES

Dans un article publié en 1955⁴⁶, Germaine Dieterlen rapporte un mythe recueilli dans l'ancien Soudan français et actuel Mali, établissant une filiation inattendue : des entités ethniques sont identifiées à des patronymes comme si elles étaient engendrées par eux. Le mythe établit que les Dogon (Mali) ; les Toma (Guinée, Libéria) ; les Kpèlè (Guinée, Libéria) ; les Lobi (Burkina Faso, Côte d'Ivoire) ; les Kissi (Guinée, Sierra Leone) ; les Baoulé (Côte d'Ivoire) ; les Mandé (Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Guinée, Sierra Léone, Libéria, Mali, Côte d'Ivoire, Burkina Faso) sont **KEITA**.



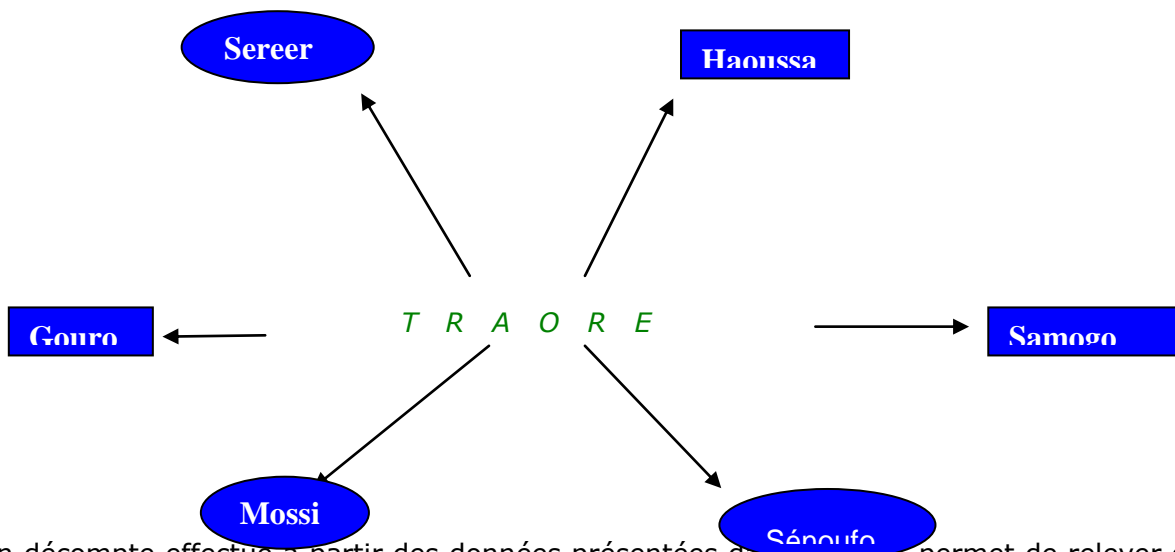
⁴⁵ L'auteur souligne « *Le spectre tenace des affrontements à caractère ethnique, religieux ou régional. Depuis 1958, le continent (Africain) n'a d'ailleurs jamais rompu avec les guerres motivées par les revendications identitaires. ...On estime que, depuis la seconde guerre mondiale, ces affrontements ont causé la mort de 25 millions de personnes et forcé 35 autres millions à l'exil.* » Cf. l'article de Ousmane Sow : Des identités non meurtrières » dans **Jeune Afrique/L'intelligent**, n° 2065 du 8 au 14 août 2000, p. 30.

⁴⁶ Publié sous le titre : « Mythe et organisation sociale au Soudan français », Journal de la Société des Africanistes, tome XXV, fascicules I et II, 1955, pp 39-76.



Alors que les Sérères (Sénégal), les Haoussa (Bénin, Nigeria, Niger), les Gouro (Côte d'Ivoire), les Samogo (Burkina), les Mossi (Burkina), les Sénoufo (Côte d'Ivoire) sont des Traoré

Traoré est l'ancêtre mythique des ethnies ci-dessous



Un décompte effectuée a partir des données présentées dans le tableau ci-dessus, permet de relever que 23 entités ethniques, réparties sur toute l'Afrique de l'Ouest, seraient issues de 5 patronymes - Kéita, Traoré, Koné, Kamara, Kourouma - reliés entre eux par de multiples combinaisons.

Les peuples concernés, établis sur de très vastes étendues, sont sans doute loin d'imaginer l'existence de cette origine mythique commune, qui jette ses racines dans profondeurs l'imaginaire, ainsi que de l'histoire et ses péripéties. Investir le champ du mythe de la légende comme de l'histoire dans une perspective d'articuler les peuples les uns aux autres en dépassant les frontières artificielles des Etats modernes de l'Afrique, telle devrait être également l'unes des pistes à explorer pour fonder une nouvelle citoyenneté.

UNE CITOYENNETE TRANSFRONTALIERES

La citoyenneté a jusqu'ici, été davantage marquée par le sceau de la modernité, notamment au plan juridique, mais sans doute pas suffisamment dans ses rapports aux traditions socioculturelles, aux valeurs et aux pratiques locales, et partant dans la conscience des peuples de l'Afrique de l'Ouest. Or, nous semble-t-il, il s'agit là d'une condition de l'implication de ces peuples dans son approche.

Il s'agit à la fois de dépasser le legs colonial en s'extirpant d'une vision étriquée de la citoyenneté qu'elle postule, et de retrouver les fondements historiques et socioculturels qui préexistent aux nouvelles entités politiques, ainsi que les mécanismes transversaux

d'intégration qui continuent d'innover les rapports sociaux et de servir de référents aux comportements quotidiens des personnes et des groupes humains.

Il s'agit également de corriger la vision d'une mosaïque de peuples juxtaposés, animés d'un esprit d'exclusion et de xénophobie, pour bâtir des citoyennetés nationales apaisées et même conviviales et transfrontières, en rappelant que nous sommes tous des peuples métis et que nous venons toujours de quelque part.

MECANISMES TRANSVERSAUX D'INTEGRATION ET DE GESTION DE L'ÉTAT MODERNE

Parce qu'elle transcende les frontières de la parentèle, celles des âges, du village, de la contrée, des catégories socioprofessionnelles, de l'ethnie et des nouvelles hiérarchies sociales qui s'élaborent, la parenté plaisante, démultipliée par sa combinaison aux chaînes patronymiques, et assise sur des fondements mythiques, pourrait être d'une certaine aide dans la construction et la gestion de nos Etats modernes. En effet, les composantes de nos corps sociaux, dans leur grande majorité, sont inter-reliées par l'une ou l'autre de ses portes d'entrées.

Le premier homme d'Etat qui a compris le parti qu'il pouvait tirer de la parenté plaisante est sans doute Soundiata Kéita, fondateur de l'empire du Mali, qui prit conscience que l'empire naissant brasserait des ethnies nombreuses et diverses, dont il faudra gérer la coexistence. C'est ainsi qu'en 1236, il rassembla dans la clairière de Kouroukan Fougá, dans l'actuel cercle de Kangaba, au sud-ouest du Mali, les dignitaires du nouvel Etat, des représentants des provinces et des entités ethniques, afin de formuler la Charte de l'Empire. A l'issue de 12 jours de travaux, une charte de 44 énoncés est élaborée : elle a été redécouverte et reformulée en mars 1998 à Kankan en Guinée, et publiée après cinq ateliers d'analyses critiques et de synthèses, dont le dernier, tenu à Bamako en juillet 2004⁴⁷. Un article fut consacré à la parenté plaisante. Il est ainsi formulé *Article 7 – « Il est institué entre les Mandenkas le sanankuya (cousinage à plaisanterie) et le tanamanyoya (forme de totémisme). En conséquence aucun différend né entre ces groupes ne doit dégénérer, le respect de l'autre étant la règle.*

Entre beaux-frères et belles-sœurs, entre grands-parents et petits-enfants, tolérance et le chahut doivent être le principe. »

Si Djibril Tamsir Niane indique, s'agissant de Soundiata, que « *Depuis ce temps sa parole respectée est devenue la loi, la règle pour tous les peuples qui ont été représentés à Kaba*⁴⁸ », G. Dieterlen va bien plus loin en relevant que la règle édictée par ce souverain est prolongée par des fondements mythiques, et a remonté le cours de l'histoire jusqu'à la protohistoire.

Dans la gestion de nos Etats modernes en Afrique de l'Ouest, les pouvoirs publics de certains pays font usage de la parenté plaisante, mais de façon non officielle car si cette tradition est présente et partagée dans le vécu des peuples et des groupes, elle n'est pas inscrite sous quelque forme que ce soit dans les textes qui régissent nos Etats modernes.

⁴⁷ CELTHO La charte de Kurukan Fuga Aux sources d'une pensée politique en Afrique, Conakry SAEC ; Paris, L'Harmattan, 2008, 164 p.

⁴⁸ Niane, D. T. : *Soundiata ou l'épopée mandingue*.- Paris, Présence africaine, 1960.- p. 142. Kaba est une autre façon de désigner Kangaba ;

Dans le cas du Sénégal, le Président Senghor y faisait surtout recours lorsqu'il se trouvait au milieu des groupes ethniques poular ou diola, avec lesquels les Sérères, son ethnie d'appartenance, sont des alliés.

Il y'a également une constante depuis l'accession de ce pays à l'indépendance : les personnes du commandement territorial appartiennent souvent à l'ethnie «cousine» de celle du lieu d'affectation. Ainsi, les Sérères sont envoyés en pays diola et poular, les Diola en pays sérère et poular, et les Poular en pays sérère et diola. Au-delà de l'accueil hospitalier, ces affectations rapprochent l'Administration des administrés et mettent en confiance les populations car suivant les valeurs qui servent de fondement au système, le parent plaisant ne saurait être ni injuste, ni cruel avec les membres de l'ethnie «cousine». Par ailleurs, il dispose de plus de liberté pour faire entendre et comprendre la voix de l'Etat, et faire accepter les lois et règlements. Ses interlocuteurs ont également les mêmes latitudes pour exprimer leurs points de vue et en faciliter la saisie par l'autorité administrative. Avec un statut à la fois de « roi » et de « serviteur », chacun a un ascendant un devoir de service vis-à-vis de l'autre.

Un nombre considérable de situations conflictuelles est ainsi pris en charge et la construction de l'Etat citoyen comme de la Nation, se trouve placée sur des bases vécues et partagées. Un témoignage récent, du recours à la parenté plaisante est rapporté dans la presse sénégalaise du 14 septembre 2005⁴⁹, sous le titre : *Gabriel Ndiaye, Préfet de Bignona sortant* : « *Le cousinage à plaisanteries a beaucoup contribué au règlement du conflit casamançais.* »

Et le préfet, Sérère, de souligner que de 1998 à 2005, 'il n'a jamais fait l'objet de menaces ou d'intimidations dans cette partie du pays diola où la rébellion est très active depuis plus de vingt ans, particulièrement contre tous les symboles de l'Etat. Et d'expliquer comment il a fait usage de cette « arme fatale » « *...à chaque fois qu'on était sur le point de frôler un débordement dans le règlement de n'importe quelle situation.* » Puis il conclut qu'il s'agit là « *d'une richesse inestimable au Sénégal !* »

Le témoignage du préfet indique le rôle significatif joué par les Sérères tout au long du conflit. Plusieurs fois, ils sont entrés dans des zones de la forêt, au-delà des positions de l'armée nationale, pour rencontrer les rebelles, contribuer à la cessation des affrontements et à la recherche de la paix.

C'est au regard des liens de parenté plaisante et de cette contribution, que la rébellion a souhaité voir les premières négociations qui ont fait suite à la signature des accords de paix, se tenir en pays sérère⁵⁰.

En s'inscrivant dans l'esprit de la parenté plaisante, des médiateurs ont puisé dans les valeurs partagées par les populations pour obtenir des belligérants des avancées dans la conclusion d'accords de paix ou de cessez-le-feu. Ce fut notamment le cas avec M. Cheikh Ti-

⁴⁹ Voir le journal « Il est midi quotidien », livraison du 14 septembre 2005. Nous avons reproduit l'article, signé B.D. dans la partie Annexe.

⁵⁰ C'est la localité de Foundiougne, située au centre du pays sérère qui a été choisie à cet effet. Une première rencontre dénommée Foundiougne 1 s'y est déjà tenue en février 2005, la tenue seconde étant conditionnée à l'harmonisation des positions des différentes factions de la rébellion, afin qu'elles puissent parler d'une seule voix.

diane Gadio, ministre d'Etat, ministre des Affaires Etrangères du Sénégal, qui dit avoir contribué à la signature des accords de paix en Côte d'Ivoire, grâce auxquels, la ligne de démarcation entre les Forces Nouvelles et l'armée nationale a été consolidée⁵¹, etc.

CONCLUSION

Quelle qu'en soit la portée, la parenté plaisante même redéployée par les équivalences entre patronymes et les correspondances ethno-patronymiques, ne constitue pas une panacée, mais l'une des voies multiples à explorer, pour la formulation de réponses appropriées aux problèmes avec lesquels l'Afrique est confrontée, en particulier les conflits qu'il est urgent de désamorcer.

Il reste que si des représentants des pouvoirs publics usent de cette parenté plaisante, et lui témoignent de l'intérêt en assurant leur présence aux manifestations d'envergure qui la concernent, ils demeurent également prudents à son endroit. Cette forme de retenue est-elle due à une maîtrise insuffisante, qui permette d'en faire un usage subtil ? S'agit-il plus tôt du refus de ces références par une volonté sincère de bâtir la Nation en transcendant l'appartenance à l'entité ethnique, socioprofessionnelle, ou ethnolinguistique, et en veillant à garantir la neutralité et l'impartialité de l'Etat, le respect de ses principes de fonctionnement, le refus des passe-droits, etc. ?

Par ailleurs, l'on ne peut ignorer que pour nombre d'Africains, en particulier ceux des jeunes générations, il y a une large perte des repères, qui fait méconnaître la parenté plaisante et les valeurs qu'elle véhicule. Quelquefois, il s'agit d'un refus d'adhérer aux repères d'une Afrique définie *traditionnelle*, et dont les valeurs sont perçues comme étant surannées. Il y a également l'importance des enjeux de pouvoir, que l'on soit dans le champ politique, social, ou économique avec l'accès aux ressources naturelles et leur gestion ; enjeux face auxquels la parenté plaisante peut sembler dérisoire, etc.

Nombre de ces contraintes guettent ceux qui veulent s'investir dans l'action au nom et autour de la parenté plaisante, et des mécanismes transfrontières d'intégration. Mais il s'agit bien là du défi à relever, notamment par des recherches plus élargies et plus approfondies et sur une base pluridisciplinaire, suivant le modèle adopté par le Groupe universitaire de recherche sur le "cousinage à plaisanterie" de l'Université Abdou Moumouni de Niamey. Il faut à ce titre, viser l'établissement d'une cartographie de la parenté plaisante dans toute l'Afrique de l'Ouest, qui permettrait de visualiser en quelque sorte son étendue, en sachant qu'une telle approche, en plus de confronter les points de vue de spécialistes, conduira ces derniers à des études plus fondamentales sur les mythes qui établissent notre origine commune à une échelle ou une autre, sur nos migrations, nos brassages, métissages et alliances, qui fondent notre commune destinée dans un passé lointain et proche et dans le présent. Les chercheurs pourront s'organiser en réseau pour atteindre une efficacité maximale et confronter leurs approches, leurs résultats et les actions à conduire pour les parta-

51 C'était lors de la séance d'ouverture d'une session de formation de jeunes leaders africains pour le développement durable, organisée par Enda à la Somone, au Sénégal en juillet 2003, sur le thème « Culture et valeurs traditionnelles dans la recherche de la paix en Afrique. »

ger sans délai avec les publics toutes sortes, plus largement avec les peuples de la sous-région.

La chaîne de la parenté plaisante inter-relie les personnes et les groupes selon le schéma : le parent de mon parent est mon parent. Ce faisant, elle illustre une valeur partagée des cultures africaines : « L'homme est le remède de l'homme », paradigme véritable d'*ubuntu* ou le collectif humain solidaire selon le mot de Ki-Zerbo.⁵² Qui affirme avec force « ...il est urgent de désamorcer les conflits dont la violence structurelle du statu quo porte la charge... Par exemple, la prévention ou la cure totale des conflits pourrait être facilitée par les relations de parenté à plaisanterie là où elles existent ».

Pour ce faire, nous devons nous libérer des théories de nos « déconstructeurs » en faisant « face au rouleau compresseur de la pensée unique »⁵³, par une prise en charge de nos cultures et de cette donnée fondamentale logée en elles : la parenté plaisante.

⁵² Ubuntu dans la langue zoulou, signifie : « Sans l'autre je n'existe pas, sans l'autre, je ne suis rien ; ensemble, nous ne faisons qu'un ». Cf Ki-Zerbo, *Rpères pour l'Afrique*, Dakar, Panafrika, Paris, Silex/Nouvelles du Sud, 2008, p. 114.

⁵³ Ki-Zerbo, op.cit. pp 114 et 123

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

- Aguirre, M. « Guerres civiles, idéologies folles Conflits armés fin de siècle », *Monde diplomatique* du 10/11/99.
- Camara, Sory, Gens de la parole Essai sur la condition et le rôle des griots dans la société malinké ; Paris, ACCT, Karthala, Conakry, SAEC ; 1992 ; 376 p.
- CELTHO La charte de Kurukan Fuga Aux sources d'une pensée politique en Afrique, Conakry SAEC ; Paris, L'Harmattan, 2008, 164 p.
 - Camara Mamadi Koba, La parenté plaisante chez les Soussou de Guinée, Dakar, enda coorcom. 1999
 - Dieterlen, Germaine (1955) : *Mythe et organisation sociale au Soudan français* : In Journal de la Société des Africanistes : tome xxv, fascicules I et II, 1955, pp. 39-76.
 - Diouf, Babacar Sédikh (1997), L'éthique des cousinages ou l'humour au service de la paix, 16 p. multigr.

 - Diop, Cheik Anta: (1965) Nation nègre et culture, Paris, Présence Africaine.

 - Diouf, Makhtar (1994), dans : Sénégal les ethnies et la nation, UNRISD/Forum du Tiers Monde/L'Harmattan.
 - Douyon, D. (1995) Le discours mangu chez le Dogon (Ireli), Thèse - Inalco, Paris.
 - Faton, Jacques, Ed. (1999) *Du coq à l'âme*, (textes d'entretiens sur la parenté plaisante). - Amok Editions.1999.
 - Gravrand, RP Henry (1983) *Sereer cosaan*, Dakar, NEAS.
 - Ki-Zerbo, J. (2003) A quand l'Afrique Entretien avec René Holenstein, Paris, Ed de l'Aube, 200 p.
 - Ki-Zerbo : Repères pour l'Afrique, Dakar Panafrica ; Paris, Silex/Nouvelles du Sud, 2008, 216 p.
 - Ki-Zerbo, Joseph. Histoire critique de l'Afrique, Dakar, Paris, Panafrica Silex/Nouvelles du Sud
 - DIAGNE, Pathé Bakari II (1312) et Christophe Colomb (1492) à la rencontre de l'Amérique, Dakar, Editions Sankoré [1992] 184 p.
 - Kourouma, Amadou (1998) *Yacouba chasseur africain*, Paris, Gallimard.
 - Lam, Aboubacry Moussa (1997) : Sur les chemins du Nil Les relations entre l'Égypte ancienne et l'Afrique noire. Présence africaine, Khepera. 224.
 - Legré Okou, Henri, Pr : *Les Alliances à plaisanterie*, Extrait de « Les conventions indigènes et la législation coloniale », Abidjan, Editions Neter 1994.
 - Ligier, Françoise ; Loucou, Jean-Noel (1978). - La reine Abla Pokou fondatrice du royaume baoulé, ABC, NEA, 130 p.
 - Mariko, Kélétiogui A. (1990) *La parenté à plaisanteries comme facteur d'intégration sociale en Afrique occidentale*. In : Colloque international *Aires culturelles et création littéraire en Afrique*, Biennale des lettres, Dakar, 12-18 décembre 1990, NEAS et ACCT, pp 35-38.
 - Ndiaye A. Raphaël (1992) : *Correspondances ethno-patronymiques et parenté plaisante : une problématique d'intégration à large échelle* " In Environnement africain *Sur tous les fronts*, n° 31-32 vol viii, 3-4.
 - Ndiaye A. Raphaël (1981) La notion de parole chez les Sereer. Paris, La Sorbonne nouvelle Paris III, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, 537 p. multigr.
 - Niane, Djibril Tamsir. (1960) : *Soundiata ou l'épopée mandingue*.- Paris, Présence africaine.
 - Pélissier, Paul (1966) : Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance ; Saint-Yrieix, Imprimerie Fabrège, 941 p.

- Sissao, Alain Joseph : Alliances et parentés à plaisanterie au Burkina Faso Mécanismes de fonctionnement et avenir.- Préface de Jacques Chevrier, Ouagadougou, Sankofa et Gurli Editions, 2002, 188 p.
- Tambadou, Moustapha, Ed.(1994) Convergences culturelles au sein de la nation sénégalaise, actes du colloque organisé à Kaolack en juin 1994.
- Théa Pépé Séverin (1999) : La parenté plaisante chez les Kpèlè de Guinée forestière, 63 p.
- Témé, Abinou : (1999) La parenté plaisante chez les Dogon, 51 p Multigr.
- Traoré, Bory ; Diall, Gouro (1999) : Le cousinage à plaisanterie chez les Peul

ANNEXE

Article tiré de la presse sénégalaise de la mi-septembre 2005⁵⁴

Gabriel Ndiaye, Préfet de Bignona sortant : « Le cousinage à plaisanteries a beaucoup contribué au règlement du conflit casamançais »

Le cousinage à plaisanterie aura été un instrument déterminant dans la restauration de la paix dans la région naturelle de la Casamance, notamment dans le département de Bignona. C'est moins la confession faite la semaine dernière dans la Capitale du Fogny par M. Gabriel Ndiaye, Préfet sortant dudit département. Cet administrateur affecté dans la localité au plus fort de la crise en 1998, a déclaré avoir régulièrement usé de cette vertu traditionnelle pour étouffer beaucoup de tensions et dérapages ethniques dans l'oeuf. Rappelons que M. Ndiaye est de l'ethnie sérère cousine de celle Diola, majoritaire dans le département de Bignona. Les Sérères étant considérés comme des « Rois » en milieu diola tout comme le sont leurs parents en milieu sérère. « Je n'ai jamais eu de problèmes dans ce département, et jamais je n'ai été l'objet de menaces ni d'intimidation. Au contraire, à chaque fois qu'on était sur le point de frôler un débordement dans le règlement de n'importe quelle situation, c'est le »arme fatale« que j'utilisais pour y mettre un terme. », a-t-il avancé. Selon lui, c'est en utilisant cette méthode que l'administration et tous les acteurs engagés dans la restauration de la paix, sont parvenus à pacifier le plus grand département de la région de Ziguinchor, après plus de vingt ans d'incompréhensions et de rancunes nourries. « Ce cousinage à plaisanteries... est une richesse inestimable au Sénégal », a-t-il assuré. M Gabriel Ndiaye ... a été remplacé à Bignona par le Préfet Cheikh Kane Niane, un autre cousin des Diolas du Fogny, au grand bonheur de ces derniers. »

Illustration de la Parenté plaisante

Echelle générationnelle

Grands-parents Petits-enfants

⁵⁴ Tiré du journal d'informations « **Il est Midi quotidien** » en date du 14 septembre 2005, p 2

Pendant que la génération des grands-parents s'apprête à quitter le monde des vivants, celle des petits-enfants y fait son entrée. Ces entrées et sorties, loin de provoquer des conflits à l'intérieur du groupe, sont réglées par la plaisanterie, sans doute parce que les grands-parents considèrent que l'arbre généalogique dont ils constituent le tronc porte déjà des bourgeons pour le pérenniser.

Parole de Grand-mère
 Eh, coépouse, cesse de roder autour de mon mari pour lui souffrir des sous

Parole de Petite-fille
 Tu es jalouse parce que je t'ai pris ton mari. Espèce de vieille laide

Parole de Grand-mère
 Petit mari, je n'ai pas vu la dépense et je t'interdis de re-

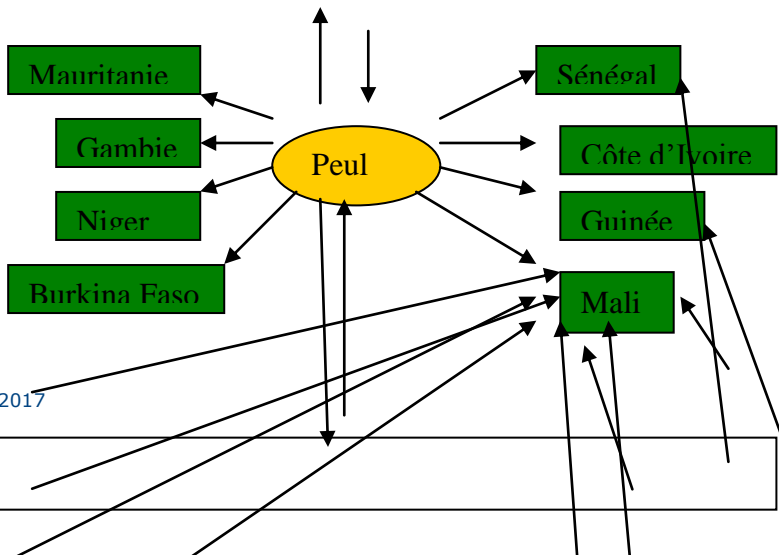
Parole de Petit-fils
 Ne t'en fait, tu es mon unique épouse

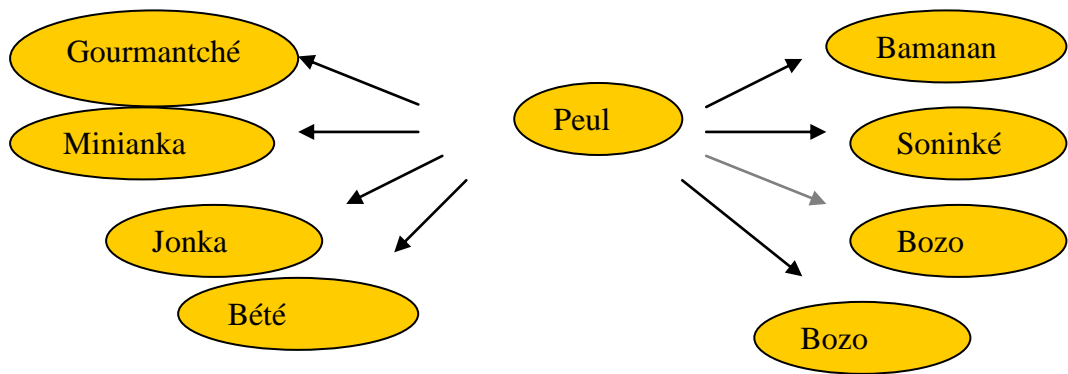
Parole de Grand-père
 Daltron, tu n'es pas un homme

Parole de Petit-fils
 Si tu m'approches, je te terrasse, car je suis plus fort que toi.

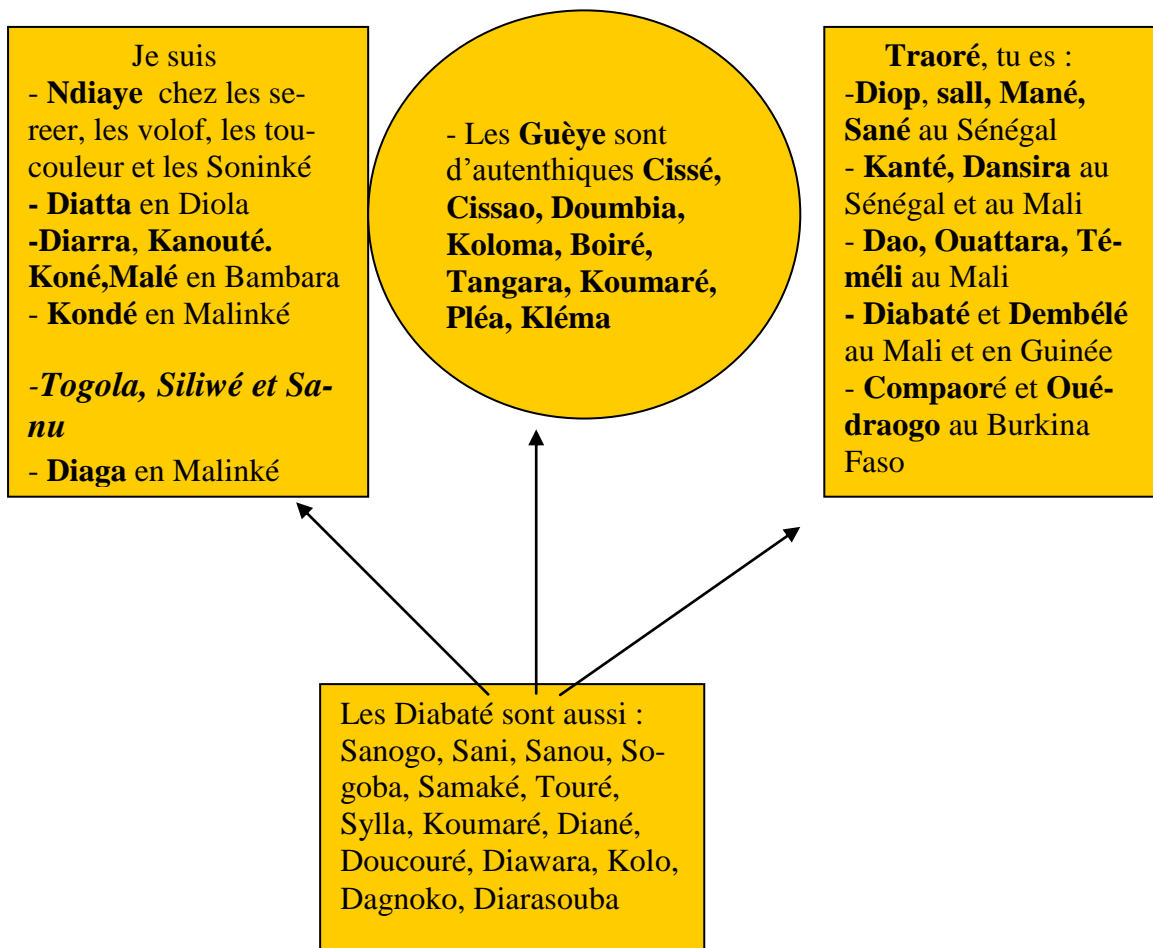
Parole de Grand-père
 Tu es trop turbulente espèce de

Parole de Petite-fille
 Ta femme ne m'arrive pas à la hauteur de la cheville

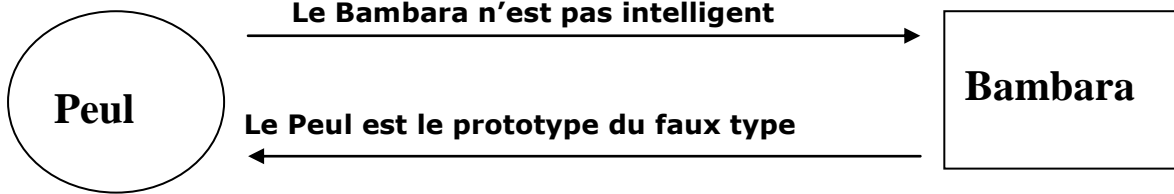




Et si l’Afrique était une même et unique famille ?



Parenté plaisante entre ethnies



Le Bozo dit du Peul

Sa mère est morte, il n'a pas pleuré ;
 Son père est mort, il n'a pas pleuré ;
 Quand il a perdu un tout petit veau,
 Il a crié : yoooyooo, je suis foutu,
 Et le village et la brousse sont détruits.

Le Peul dit du Bozo :
 Quand le Bozo traverse
 le fleuve, il défèque, à
 son retour aussi, il dé-
 fèque, le fleuve est sale,
 le Bozo est sale.

La parenté plaisante au service de la paix et d'une citoyenneté conviviale

La parenté plaisante et l'émergence d'une citoyenneté ouest africaine

Parenté plaisante entre villages

« Engagement sacré », tous les habitants des villages concernés la vivent de façon complémentaire aux autres types de relations plaisantes.

Pour le Fadiouthien, aucun homme de l'île des trois villages de Mar (Mar Lodj, Mar Soulou, Mar Fafaco dans les îles du Saloum) n'a subi la circoncision et réciproquement.

- Parenté plaisante entre matrilignages

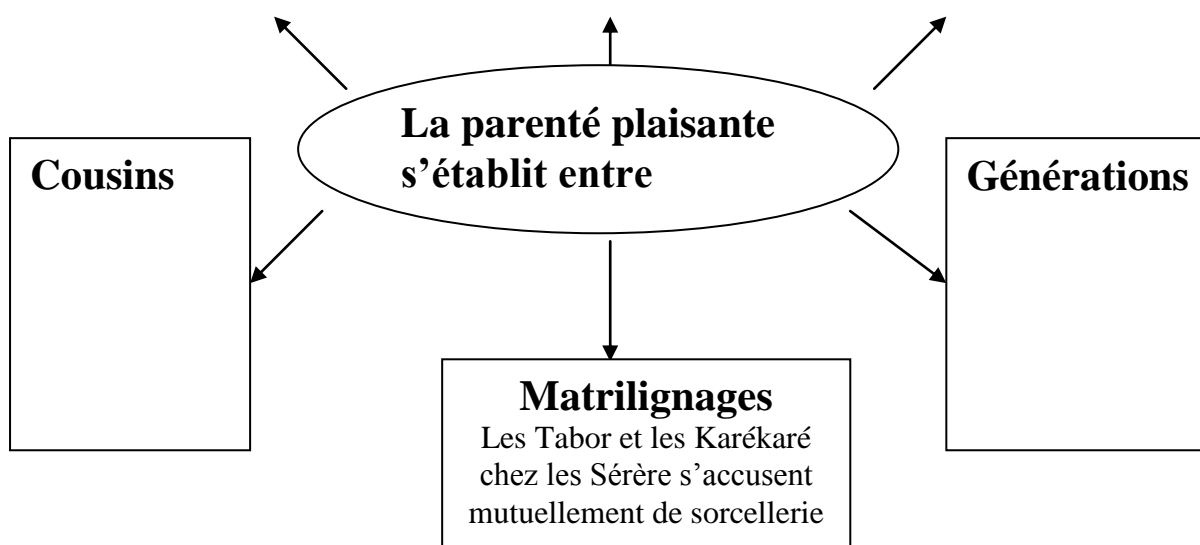
Les matrilignages Tabors et les Karékaré chez les Sérères s'accusent mutuellement de sorcellerie.

Ethnies

- Dakar / Sénégal

Villages
 Pour le Fadiouthien, aucun homme de l'île de Mar n'a subi la circoncision et réciproquement

Patronymes



Sous Soundiata Keita

La Charte de Kouroukan Fouga (1236)

Article 7 : Il est institué entre les Mandenkas le Sanankuya (parenté plaisante). En conséquence, aucun différend né entre ces groupes ne doit dégénérer, le respect de l'autre étant la règle.

Entre beaux-frères et belles-sœurs, entre grands-parents et petits-enfants, tolérance et la plaisanterie doivent être le principe.

4- Seydi Diamil Niane

Docteur en études arabes et chercheur à Timbuktu Institute ⁵⁵

Thème : Pour une approche humaniste du dialogue interreligieux

« Je me découvre un jour dans le monde et je me reconnais un seul droit : celui d'exiger de l'autre un comportement humain. » Frantz Fanon

Les manifestations et publications scientifiques sur le dialogue interreligieux ne cessent de se multiplier. Le besoin d'une connaissance mutuelle pour une coexistence pacifique entre peuples et individus de cultures et de croyances différentes est de plus en plus palpable, donnant ainsi toute leur importance aux manifestations appelant au dialogue.

Les points de départ du dialogue interreligieux peuvent diverger. La divinité de Jésus, la prophétie de Muhammad, la différence entre la halaqa hébraïque, le droit canonique et la charia islamique ne sont que quelques exemples classiques à partir desquels le dialogue interreligieux est souvent mené.

Cependant, pertinents que ces points puissent paraître, des groupes non appartenant aux trois religions monothéistes sont souvent les oubliés du dialogue interreligieux. En effet, un athée qui n'accorde aucune place à Dieu risque d'être lassé par des cycles de débats sur la divinité de Jésus ou sur la différence entre la charia et la halaqa. Aussi les militants du dialogue interreligieux doivent-ils mener leurs réflexions en partant d'autres bases plus fédératrices et qui n'excluraient personne, y compris l'athée le plus convaincu ou l'animiste le plus attaché à sa tradition. C'est pour contribuer à l'élargissement du champ conceptuel du dialogue interreligieux que nous proposons de réfléchir dans les prochaines lignes sur la manière dont l'humanisme pourrait être un nouveau point de départ pour un nouveau dialogue.

Pourquoi l'humanisme ?

Parce que le dialogue interreligieux a pour vocation de créer du lien entre des personnes de religions différentes, avoir une approche humaniste dudit dialogue est un moyen d'inclure tous les enfants de la terre y compris ceux qui ne croient pas en l'existence de Dieu. S'il y a un point sur lequel tout le monde, croyant ou non, pourrait se retrouver, c'est le suivant : « la finalité de toute activité humaine devrait être le bonheur de l'homme ». Et voilà les bases même de l'humanisme.

Ainsi, essayer de réfléchir sur la manière dont les textes religieux, ou tout autre texte, pensent l'homme et sa dignité, sa gloire et peut-être sa félicité, est aujourd'hui et plus que jamais une nécessité pour la survie même du règne humain.

⁵⁵ Auteur de *Moi, musulman, je n'ai pas à me justifier - Manifeste pour un islam retrouvé*, Paris, Eyrolles, 2017.

Des mille et une façons d'être humaniste

Nous dira-t-on que l'humanisme, dans certains cas, peut être utilisé comme idéologie visant à exclure Dieu du monde en plaçant l'homme au centre de toutes les préoccupations. À cette objection, nous répondrons qu'il y a mille et une façons d'être humaniste. En revanche, quelle que soit la vision que l'on pourrait avoir de l'humanisme, le bonheur de l'homme et la prévention de sa dignité doivent être les fils conducteurs. Ci-dessous, nous nous proposons d'aborder deux manières de penser l'humanisme et qui pourraient servir de bases pour une approche humaniste du dialogue interreligieux.

L'humanisme anthropocentré

L'une des manières de penser l'humanisme est celle qualifiée d'anthropocentré. Avoir une approche anthropocentrique reviendrait, si nous nous référons au Grand Robert, à considérer « l'homme, l'humanité comme l'élément central (essentiel ou final) de l'univers ». Ainsi l'humanisme ici qualifié d'anthropocentré consistera à penser l'homme par l'homme et pour l'homme sans référence aucune à une quelconque transcendance divine.

C'est de cet humanisme que parlait Sartre qui voyait que l'existence précédait l'essence dans son célèbre L'existentialisme est un humanisme. Le fond de sa pensée pourrait se résumer ainsi : « l'homme n'est rien d'autre que ce qu'il fait », et que « même si Dieu existait, ça ne changerait rien ».

Cet humanisme, bien que pouvant respecter tous les croyants, peut être athée ou agnostique. Dans une approche humaniste du dialogue interreligieux, cette façon de penser l'homme, par un non croyant, pourrait être appuyée par une autre vision de l'humanisme animée par la foi.

L'humanisme théocentré

Le second humanisme est celui dit théocentré. Ce dernier consiste à penser l'homme par l'homme à la lumière de Dieu. Il ne s'agira pas d'exclure Dieu ni de diviniser l'homme mais tout simplement de penser l'homme en partant du don de l'esprit et de la parole qui lui est offert par Dieu.

À ce propos, le livre de la Genèse révèle la chose suivante en narrant le processus de la création de l'Univers : « Puis Dieu dit: Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance [...] Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme ». Au sujet d'Adam, la Genèse raconte : « Voici le livre de la postérité d'Adam. Lorsque Dieu créa l'homme, il le fit à la ressemblance de Dieu ». La septième béatitude ne dit-elle pas que ceux qui répandront la paix seront appelés « fils de Dieu » ?

Pour ce qui est du discours coranique, un passage, assez proche du récit de l'Ancien Testament, affirme qu'en voulant créer Adam, Dieu dit aux anges : « Lorsque Je l'aurai façonné et que J'y aurai insufflé de Mon esprit, alors prosternez-vous devant lui ». Depuis le Mali, Tierno Bokar Tal commente le verset disant que cela « implique que chaque descendant d'Adam est dépositaire d'une parcelle de l'Esprit de Dieu », après quoi il a posé la question suivante : « comment donc oserions-nous mépriser un réceptacle qui contient une parcelle de l'Esprit de Dieu ? »

Cette même idée est portée par la vieille mythologie peule selon laquelle « synthèse de tous les éléments de l'univers, les supérieurs comme les inférieurs, réceptacle par excellence de la Force suprême en même temps que confluent de toutes les forces existantes, bonnes ou mauvaises, Neddo, l'Homme primordial, reçut en héritage une parcelle de la puissance créatrice divine, le don de l'Esprit de la Parole » .

Aussi avoir une approche humaniste du dialogue interreligieux reviendrait-il à repenser l'homme, non pas sans Dieu comme le dirait Sartre mais en tant que réceptacle du souffle créateur, héritier du logos primordial, détenteur du don de la parole et en tant que seul, dans l'existence, à avoir été créé à l'image de Dieu. Ainsi, même si la manière dont le croyant pense l'homme peut différer de la façon dont l'athée pourrait le penser, ils seront tous les deux d'accord pour dire que la dignité et la noblesse de l'homme ne doivent jamais être sacrifiées. Cette noblesse a été chantée par le Dieu coranique : « Oui, nous avons ennobli les fils d'Adam, Nous les avons transportés dans la terre comme dans la mer et nous les pourvoyons de bonnes choses, par conséquent, Nous les avons privilégiés sur beaucoup de nos créatures ».

Pour le bonheur de l'homme, du vivre ensemble au faire ensemble

Que faire des acquis d'une approche humaniste du dialogue interreligieux ? Pour répondre à cette question, rappelons-nous l'un des points déjà soulevés et sur lequel croyants et non croyants pourraient s'entendre : le bonheur de l'homme doit être la finalité de toute activité humaine. Que cette finalité soit dans la quête d'une satisfaction de Dieu ou non importe peu. Partant de là, les acquis du dialogue interreligieux dans son approche humaniste doivent accompagner le passage du vivre ensemble au faire ensemble pour que la dignité humaine soit à jamais préservée. Il ne s'agira plus de se contenter de la cohabitation passive et pacifique. La coexistence active doit être la règle du jeu. Pour ce faire, les aspirants à une approche humaniste du dialogue doivent s'accorder sur des actions concrètes pouvant fédérer tout le monde. Dons du sang, actions de solidarité envers les orphelins et les plus démunis ne sont que quelques exemples. S'enfermer dans les débats d'ordre théologique sans une planification d'actions de préservation de la dignité humaine est le piège à éviter dans un dialogue interreligieux basé sur une approche humaniste.

En ce sens, nous pensons que la crise écologique pourrait être le prétexte pour une bonne concrétisation active des acquis du dialogue. Comme nous l'avons souligné ailleurs, « à l'heure de la pollution, du réchauffement climatique, face à l'urgence d'une transition énergétique et d'un changement radical de notre mode de consommation, spéculer sur des questions juridico-théologiques n'est pas la chose la plus pressante. S'enfermer constamment dans la raison religieuse, peut, dans certains cas, participer au désordre cosmique lequel n'épargnera aucun vivant si rien n'est fait ». Que l'humanisme soit la base d'un bon dialogue interreligieux pouvant aboutir à des actions de collaboration pour que le bonheur de l'homme ne soit, pour aucune raison, sacrifiée.

**5- Dr Adjaratou Wakha AIDARA NDIAYE,
Directrice de Partners West Africa Sénégal**

**« La prévention de l'extrémisme dans les banlieues de Dakar : rapport
d'une expérience »**

Il nous plaît de présenter l'expérience de PWA Sénégal, sur ce thème qui est actuellement très en vogue car ceux qui s'y consacrent se multiplient de plus en plus. Les livres et émissions qui en parlent connaissent un immense succès et les conférences qui en traitent attirent des auditoires nombreux.

La dimension première d'une religion est d'abord verticale : l'attention à DIEU le Créateur, qui doit être adoré, loué et remercié. Cependant, Sa dimension horizontale qui vient immédiatement après, impose d'accepter et de respecter les autres personnes. Car l'amour pour son prochain et le respect de son prochain, est professé comme une règle d'or de la conduite morale par toutes les religions.

- Le Christianisme (cf. Mt 7, 12) enseigne : « *Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-même pour eux* » ;
- L'Hindouisme (professeur Mahabharata 5.15.17.): « *Ne fais pas aux autres ce qui te causerait de la douleur si cela t'était fait* » ;
- Le Bouddhisme (Udanavarga 5, 18.) enseigne la même chose : « *Ne blesse pas les autres d'une façon qui puisse se retourner contre toi* » ;
- Le Judaïsme, la première Talmud Shabbat 31a., proclame : « *Ce qui est odieux pour toi, ne le fais pas à tes compagnons : telle est la loi, tout le reste est un commentaire* » ;
- L'Islam, selon un Hadith rapporté par Anas Ben Malik, le prophète Mohamed a dit : « *Aucun de vous n'est un croyant s'il n'aime pas son frère comme lui-même* » ;
- Les Religions traditionnelles africaines, ne sont pas en reste, un proverbe rwandais : « *Ce que tu donnes (ou fais) aux autres, cela te sera donné (ou fait) à toi* ».

Nonobstant les différences qui existent entre les religions traditionnelles et les autres religions révélées, il y a par conséquent, un terrain d'entente commun où toutes peuvent se rencontrer. Ce qui nous amène à aborder l'expérience sénégalaise à Guédiawaye.

Suite à l'identification du Sénégal comme l'un des pays bénéficiaires du programme « *Dialogue sur la justice et la sécurité au Sahel et au Maghreb* », Partners West Africa - Sénégal faisait partie des partenaires de l'USIP qui ont organisé une série d'ateliers de base dans plusieurs localités du pays pour déterminer la localité la mieux indiquée pour abriter la phase pilote dudit programme.

A la suite des différents ateliers, Guédiawaye a été retenue comme la localité qui doit abriter la phase pilote du programme au Sénégal. L'atelier organisé à Guédiawaye, à cet effet, a permis

de noter, entre autres, que les défis sécuritaires qui y ont été décelés, ne lui sont pas particulièrement spécifiques, mais se retrouvent dans toutes les mégalopoles d'Afrique. Le choix de Guédiawaye, pour la mise en œuvre du projet n'est pas non plus dû au seul résultat brut de la typologie des défis, mais essentiellement à l'engagement de tous les acteurs.

Le but du programme était d'améliorer les relations entre les communautés et les forces de sécurité ainsi que leurs capacités à identifier et résoudre en synergie les défis sécuritaires locaux grâce à un processus de réforme inclusif et participatif dans les localités pilotes. En effet, l'intérêt manifesté par les populations, les autorités des services déconcentrés et décentralisés, la jeunesse, les autorités religieuses (Imams et clergé), a contribué à la réussite des activités. Elles ont procédé, avec les organisateurs, à un diagnostic de qualité et une analyse fine pour aboutir aux résultats ayant conduit à ce choix, parmi d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

La ville de Guédiawaye en tant qu'unité administrative a vu le jour en 1990, puis elle a acquis le statut de Ville en 1996. En plus de son statut de ville, elle est érigée en département en 2002. En 2014, les cinq Communes d'Arrondissement qui la composaient deviennent Communes de plein exercice et constituent ensemble la nouvelle Ville de Guédiawaye.

Guédiawaye est la plus grande banlieue de Dakar. De par sa composition, Guédiawaye constitue un échantillon au Sénégal car toutes les couches sociales y sont représentées. Les cinq communes composant la Ville de Guédiawaye sont : Golf Sud, Médina Gounass, Ndiarème Limamoulaye, Sham Notaire, Wakhinane Nimzatt.

Après un choix judicieux des acteurs, dix sessions de dialogue multipartites ont été planifiées et menées. Ces sessions ont permis d'identifier cinq recommandations majeures, qui ont été traduites en plans d'actions, pour parer contre la violence dans le département. Les deux plans d'actions à court terme ont permis :

- 1- la mise en place du comité de pilotage validé par un arrêté préfectoral et de cadres de concertations de dialogue inclusifs pour renforcer la communication et la collaboration entre les différents acteurs ;
- 2- les activités de sensibilisation dans les cinq communes avec la forte mobilisation des imams, du clergé et des chefs de quartier, entre autres acteurs.
- 3- la mise en place de comités de veille et d'alerte sera la prochaine étape.

Le processus de radicalisation menant à la violence est le même quel que soit l'individu, ses motivations, ses origines. Que l'on soit en Afrique, en Europe, en Asie ou aux USA. Aujourd'hui le terrorisme s'est internationalisé, pour ne pas dire mondialisé : comment? Pourquoi? Et en Afrique ...

La force du terrorisme réside, entre autres, dans le recrutement et la radicalisation des jeunes. Pour ce faire, la session 7 de dialogue avait été axée sur la prévention du radicalisme et de l'extrémisme violent.

L'accent a été mis sur le rôle d'éducateurs des imams et des membres du clergé, de gardiens de la tradition et des valeurs des communicateurs traditionnels.

Le rôle des personnalités religieuses s'est résumé autour de deux points suivants :

- Leur expertise, dans le processus de paix et de la réconciliation dans de nombreux contextes, peut être un atout pour la promotion de la cohésion sociale et une plus grande confiance de la communauté dans le secteur de la sécurité ;
- Elles pourront également contribuer aux stratégies de lutte contre l'extrémisme violent.

Les activités de sensibilisation, menées dans chaque commune en présence des FDS, ont compté, entre autres : les imams, le clergé, les délégués de quartiers et les autres personnes ressources.

Intervention du commandant: « *la police ne peut pas être partout et c'est aux citoyens de les appuyer pour l'accomplissement de leur mission.* »

Intervention des autorités religieuses :

L'implication des anciens détenus dans le projet inquiète un des guides religieux : « *je ne suis pas sûr de leur repentance, la plupart d'entre eux sont des récidivistes et ne sont pas prêts à abandonner* ».

Cette remarque a suscité un intérêt pour les participants et il s'en est suivi de très longues discussions.

L'imam Niass, enseignant d'école coranique et conférencier est revenu sur l'importance de l'engagement dans la recherche de solution au problème d'insécurité que vit la population. Il a situé les responsabilités à plusieurs niveaux, entre autres, du côté de la police : « *la police de Guédiawaye est corrompue, elle libère les trafiquants de chanvre indien en échange de 150.000 FCFA, je l'ai dit en face de la police et à la télé. Elle a essayé de m'intimider, mais je reste engagé et cette dénonciation a commencé à porter ses fruits, récemment un trafiquant a essayé de les corrompre avec 300.000 FCFA, elle a refusé.* ». Il exhorte les imams à aller dans cette lancée. Le maire a salué son engagement. Après lui, l'imam Ba a salué le projet et l'implication des imams « nous sommes au cœur de la vie en société dans les baptêmes, mariages, décès, etc., donc on a un grand rôle à jouer ». La plupart des intervenants ont salué le projet.

Cette session a été très critiquée par les acteurs, lorsqu'elle a été proposée. Ces derniers ne voulaient pas entendre parler de terrorisme et/ ou avaient jugé que le sujet ne les concernait pas.

A la fin de la session, ils ont tous trouvé très utile la session et se sont accordés sur l'intérêt de la prévention.

Ils ont acquis des connaissances et ont beaucoup apprécié la session notamment celle relative à la communication sur le processus de radicalisation menant à la violence et le baromètre de comportements.

Il ressort de cette session que nous sommes aujourd'hui plus que jamais condamnés à vivre ensemble et dialoguer afin d'éviter et surtout de démentir les théories sur le choc des civilisations défendu et diffusé par Samuel Huntington et ses admirateurs. Celui-là même qui défendait que *"dans ce monde nouveau, les conflits n'auront pas pour origine l'idéologie ou l'économie. Les grandes causes de division de l'humanité et les principales sources de conflit seront culturelles... Les principaux conflits politiques mondiaux mettront aux prises des nations et des groupes appartenant à des civilisations différentes. « Le choc des civilisations dominera la politique mondiale. » Publié dans la Revue "Foreign Affairs", 1993.*

Avant les sessions de dialogue, il y'avait un manque de confiance ainsi qu'un déficit de communication entre les trois groupes d'acteurs, notamment entre les communautés et les FDS.

Les sessions de dialogue ont permis d'établir des relations de confiance et une plus grande collaboration entre les acteurs ; ce qui a aidé à mieux cerner les défis sécuritaires et à faire des propositions concrètes pour Guédiawaye.

C'est à cette occasion que M. le préfet du département de Guédiawaye a bien voulu prendre l'arrêté préfectoral n° 038 /RD/DGW du 26 septembre 2017, portant mise en place du comité de pilotage du projet (COPIL) et le transmettre à PWA Sénégal

Ce qui a donné au COPIL sa légalité. Par ailleurs, la 1^{ère} réunion d'installation du COPIL et du lancement de ses activités a été organisée à la préfecture.

Le défi majeur relevé par le projet est d'avoir établi une meilleure collaboration entre les FDS et les communautés. L'accompagnement des autorités administratives et locales (préfet, sous-préfet et maires), qui le plus ont toujours répondu présentes et ont salué le caractère participatif et inclusif de la démarche, est également à saluer.

les résultats du processus JSD à Guédiawaye pourraient servir de paradigme pour d'autres enjeux sécuritaires, tels les défis environnementaux, l'immigration, la justice sociale, la radicalisation et le terrorisme, tant au niveau local que national.

Le projet a eu un impact positif, lié à l'approche participative et inclusive, à la méthodologie qui s'est appuyée sur 4 facilitateurs (2 retraités de la police et 2 civils), au choix judicieux des acteurs et enfin, sur le plaidoyer auprès des autorités mené par PWA Sénégal. C'est ainsi que, progressivement, la convivialité s'est établie entre acteurs (population civile et FDS), et entre acteurs et facilitateurs.

Tous ont fait preuve de disponibilité et d'engagement, ce qui a permis le bon déroulement des sessions. Les autorités ont toujours répondu positivement lorsqu'elles étaient sollicitées à chacune des étapes du projet.

Beaucoup de « success stories » nous sont parvenues.

Des articles relatant la menace extrémiste et des activités de PWA Sénégal à Guédiawaye ont été publiés respectivement dans le New York Times (<https://nyti.ms/1QbYQ0H>) et sur le site de l'USIP (<https://www.usip.org/publications/2017/06/curbing-next-wave-radicals>).

Encourager les jeunes à reprendre à leur compte les causes de la paix, de la diversité et du respect mutuel, pour qu'ils contribuent à la lutte contre l'extrémisme violent au lieu de l'alimenter, tel était, entre autres, l'objet des discussions organisées par PWA-Sénégal sur le thème de La prévention de l'extrémisme dans les banlieues de Dakar.

Cette expérience de PWA-Sénégal a montré, aussi bien aux acteurs qu'aux décideurs, que pour lutter contre le terrorisme et l'attraction exercée par les groupes extrémistes sur les jeunes, il est essentiel, de prendre des mesures préventives, fondées sur le dialogue en faisant comprendre à ces jeunes frustrés, tout le bien qu'ils peuvent tirer du respect des différences entre les religions et les cultures.

Ces rencontres ont aussi montré que l'engagement des chefs religieux est essentiel pour contrer les messages des dirigeants des groupes terroristes et rejeter les doctrines violentes, en insistant sur les valeurs pacifiques et tolérantes de leurs théologies.

Enfin, cette expérience a montré que si des groupes extrémistes mettent à profit la frustration des jeunes vivant dans la pauvreté pour les pousser à l'extrémisme violent, le désespoir d'autres populations juvéniles, qui n'arrivent pas à concrétiser leurs légitimes ambitions se traduit également par un désir de migration, qui peut conduire à des catastrophes humaines notamment en mer Méditerranée. Pour remédier à cette situation, il est également important d'entreprendre des efforts en matière de développement, d'immigration et d'intégration, afin de mieux canaliser l'énergie et l'idéalisme de tous ces jeunes.

Nous allons conclure en rappelant cette citation de la militante pakistanaise des droits des femmes et prix Nobel de la paix, Malala Yousafzai : « On peut lutter contre la guerre par le dialogue, la paix et l'éducation. » fin de citation.

6- Professeur Babacar Diop Buuba

« L'AUTORITE DES TEXTES SUR LE DIALOGUE INTER-RELIGIEUX DANS LES BATAILLES POLITIQUES ET IDEOLOGIQUES »

L'autorité des textes dans les batailles politico-idéologiques

Les élections législatives et présidentielles de 1983, ont apporté un éclairage intéressant sur les rapports entre la religion et la politique. Notre attention a été attirée moins par l'imbrication des faits religieux et politiques⁵⁶, le phénomène très ancien que par les attitudes contradictoires que l'on a pu déceler parmi les croyants. A l'intérieur de la communauté musulmane, voire à l'intérieur de la communauté chrétienne, j'aurai pu dire tout simplement catholique, le comportement n'a pas été non plus le même. En effet si à Saint-Louis la section de l'Association d'Entraide des femmes catholique de Sénégal a senti le devoir de soutenir le Parti Socialiste⁵⁷, à Tambacounda et à Kaolack⁵⁸ on a plutôt tenté d'informer les fidèles de manière objectives sur les programmes des différents partis.

Comment expliquer que, malgré le « ndigël » l'ordre lancé par les chefs religieux musulmans, la majorité des musulmans aient boycotté les élections ? Comment expliquer aussi que les chrétiens n'aient pas eu à la même attitude ? Comment interpréter le fait que les chefs religieux musulmans n'aient pas tenté de justifier de manière explicite leurs recommandations sur la base de textes religieux ?

En effet dans la plupart des cas ils se sont contentés de dire que le chef de l'Etat candidat les aide, il donc qu'ils répondent à son Appel ; en Wolof c'est l'effet « dello njukkel »⁵⁹ que les eth-

⁵⁶ Il existe une littérature abondante sur cette question. Je renvoie aux travaux de C Coulon : le Marabout et le prince, Paris, Pedonne 1981 ; les Musulmans et le pouvoir en Afrique Noire, éd. Karthala 1983, etc. Notre collègue Mamadou Diouf a abordé sous certains aspects la participation des chefs religieux à la campagne électorale en 1983 en comparant les situations sénégalaise et celle des Etats Unis (cf. Religion et politique – Quelques considérations sur le rôle de la religion dans les élections aux Etats-Unis et au Sénégal. Communication présentée au colloque sur les études américaines, Dakar, mars, 1985.

⁵⁷ Cf. Soleil du 25-2-83 p. 27

⁵⁸ Cf. soleil du 8-9 janvier 1983 l'article de S.L. Chaupin, « les chrétien et la politique. Une autre forme de foi »

⁵⁹ A Bara Diop rappelle que ce discours n'est pas nouveau :

« La collaboration des marabouts avec le pouvoir colonial avait un caractère fondamentalement politique – c'était les bienfaits de celui-ci que les chefs religieux évoquaient pour justifier leur attitude. Nous avons vu que les fondateurs de confrérie (Al Aaji Maalick, dès le début de la colonisation Amadou Bamba, un peu plus tard) louaient l'administration d'avoir institué la paix, l'ordre, la justice, favorisé la prospérité et l'expansion de l'islam, après la chute de la monarchie faite de violence, d'arbitraire, de misère, de répression antireligieuse. L'analyse de l'idéologie a montré que les marabouts avançaient ces raisons pour soutenir sans réserve la politique coloniale. Ils demandaient à leurs adeptes d'adhérer à ce régime voulu par Dieu. Ce soutien politique à caractères religieux s'exprimait sous une forme nettement

nologues intègrent dans les mécanismes de réciprocité qui assurent les échangent de biens et de services au sein des groupes ou entre eux ; une autre justification consiste à suggérer qu'Abdou Diouf est un bon musulman alors que certains de ses adversaire sont des détracteurs de l'islam. On a donc tenté de justifier cette intervention des grand chefs religieux, mais à la lumière de la sociologie, de l'histoire de toute les religions, de l'islam en particulier ; et cette religion ne faisant pas la dichotomie entre religion et politique, on ne saurait donc reprocher à un chef spirituel musulman de faire des recommandations politiques⁶⁰

L' ubiquité du totalisme

Il est vrai qu'islamologues et militants islamiques s'accordent sur le caractère « totaliste » de l'islam, pour reprendre une expression utilisée par Habib Boulares⁶¹. Il faut entendre par là que l'islam est une foi, une éthique, une cosmogonie, un culte, un mode de vie, une législation aux plan socio-économique et politique. En un mot l'islam est un ordre total (*nizàm chàmil*), il est religion et gouvernement (*dinum wa dawla*) comme aiment à le répéter les « Frères Musulmans ». On a pris l'habitude de faire ce totalisme une spécificité de l'islam, une anomalie pour un chrétien comme le rapporte si bien Jérémie Mémé Gnaléga.

« Je me souviens dit-il que, lorsque j'étais étudiant, un pasteur au cours d'entretien, me dit un jour : « un chrétien ne devait pas faire de la politique ». il m'explique à l'appui de sa thèse, que l'exercice d'une fonctions politique était la racine de beaucoup de péchés et de vices : orgueil, mensonges, hypocrisie ; trahison, calomnie, jalousie, haine meurtre, etc. .Ma réaction alors diamétralement opposés à son idée, fut immédiate, brutal et sans nuances comme sa propre assertion « à vous entendre mon pasteur, la politique serait exclusivement réservée aux non-chrétiens ! Le chrétien d'apurée moi doit faire, de la politique ». Querelle millénaire, mille fois relancée »⁶²

Et monsieur Gnaléga de rappeler qu'il a eu d'éminent exemples d'homme de la Bible qui furent à la fois des serviteurs de Dieu et des personnalités politique de premier plan de leur temps : « Joseph était Premier Ministre en Egypte, Daniel, Ministre d'Etat à Babylone, David et Salomon, rois d'Israël, l'Eunuque Ethiopien, Ministre des finances de la Reine Candace d'Ethiopie, etc. » et il signale que Fontus, dont il préface l'ouvrage, donne des exemples contemporains « comme ceux d'André Siegfried, Hector Paultre, Etzer Vilarie qui ont leur divin maître ».

politique dans les moments privilégiés où la colonisation était menacée. L'une de ces occasion fut le référendum de septembre 1958 ou il s'agissait d'opter entre l'indépendance et le maintien dans le système colonial réaménagé et prenant l'appellation de « communauté française ». ce dernier choix l'emporta grâce, en partie à l'attitude de marabouts sensibles à la propagande de l'administration et craignant, avec l'indépendance, l'aventure et la perte des privilèges à la constitution desquels le pouvoir colonial avait largement contribué »

A. Bara Diop, la société Wolof, édition Karthala 1981, 327-328.

⁶⁰ Nous pensons surtout à la conférence de M. Iba Der THiam (il n'était pas encore Ministre) dans le cadre des activités du Gesen sur le thème Religion et Politique

⁶¹ H. Boulares, l'islam, la peur et l'espérance, éd. J.C. Lattes 1983, p. 87 sq.

⁶² J.M. Gnaléga, préface à l'étude de F. Fontus, le chétien et la politique NEA, 1982 p.3/

Tout récemment notre collègue Manfred Pinz a eu à l'occasion d'un récent colloque, à revenir sur le caractère complexe de l'attitude de chrétiens face au pouvoir politique en soulignant l'opposition entre les théologiens de la libération et de l'aile conservatrice de **l'Eglise**⁶³

Michèle Durant faisait remarquer :

« La recherche d'un statut de la religion peut s'inscrire dans une double perspective : l'étude de la subjectivité et celle de systèmes de représentation. La religion concerne la subjectivité la mesure où celle-ci repose sur la foi de ceux qui la pratique. La religion est une forme de conscience, un monde par lequel les hommes se représentent par rapport au monde, c'est-à-dire leurs relations mutuelles, leur place dans la société et la nature. C'est une référence à partir de laquelle ils condiment leur existence personnelle et « donnent un sens » à leur vie. La foi est en l'intériorisation. Dire que la foi est subjective, c'est rappeler qu'elle constitue, comme telle, une motivation à agir et une orientation particulière des conduites individuelles.

D'autres part, la religion comporte des aspects objectifs, sous forme plus ou moins institutionnalisée. C'est un ensemble de pratiques culturelles réglées, un ensemble de croyances qui font l'objet d'un enseignement ou d'une initiation qui oriente les pratiques du groupe social constitué par les fidèles. Comme telle, c'est une forme sociale de la conscience, étroitement solidaire de la société ou elle se manifeste, susceptible de se modifier avec elle.

Cette double perspective suffit à expliquer l'intérêt du marxisme à l'égard de la religion »⁶⁴

Il est donc permis d'affirmer que presque toutes les religions sont totaliste, comme l'a du reste souligné Yaqub Zaki dans le numéro 2 de la Revue Al Muntaka⁶⁵. En effet, aussi loin qu'on remonte dans le temps et dans toutes les civilisations, il est donné de constater cette connexion entre les différents aspects de la religion, et surtout la relation entre le spirituel et la politique. En Egypte pharaonique le pharaon est « Saa-Ré » fils de dieu Ré, il est souvent représenté allaité par la déesse vache Hathor ; dans les sociétés africaines pré coloniales d'Afrique « on peut dire que le roi est le chef de l'exécutif, le législateur, le juge suprême du rituel et même peut être le « capitaliste » principal de l'ensemble de la communauté »⁶⁶ ; dans la Rome républicaine les luttes entre les patriciens et plébéiens se sont capitalisées jusque y compris au niveau des sacerdoces⁶⁷ ; en Asie, Tangri le plus important et le plus connu des dieux altaïques, donne

⁶³ M. Prinz « la liberté du chrétien, communication présentée lors du colloque » Individu et dépendances : la problématique des droits de l'homme dans le monde méditerranéen et en Afrique. Dakar, décembre 1985.

⁶⁴ M. Bertrand, le statut de la religion chez Marx et Engels, Ed. Sociales, 1979 pp.8-9.

⁶⁵ « the state is a function of society, and where society is predicated on the basis of divinely sanctioned value, the state that emerge is necessarily a theocracy, like the Hebrew monarchy, Calvin's Geneva, Confucian China or Imperial Japan. »

Yaqub Zaki, "the Islamic concept of state", in Al Muntaka n2, p.125..

⁶⁶ Cf. Radcliffe – Brown, préface p. XVI de Systèmes politiques africains par Meyer Fortes et E. Pritchard (1940) cité par M. Godelier dans la préface sur les sociétés précapitalistes, éd. Sociales, 1978, p.131.

⁶⁷ Alors que dès -367 les plébéiens peuvent théoriquement briguer le consulat, il faut attendre -300 pour que les sacerdoces leur soient accessibles grâce à la loi Ogulnia.

Nous rappelons également que sous l'empire la tendance va s'affirmer de défier les souverains et le christianisme dur d'ailleurs, pour s'affirmer, triompher de ce culte des souverains.

l'Empire, c'est lui qui établit le Kaghan, le souverain⁶⁸ ; Charlemagne fut couronné par le Pape Léon II en 800, Louis XIV se voulait représentant de Dieu sur terre. Mais une fois la connexion admise, reste un problème délicat à résoudre : faut-il que les guides spirituels soient en même temps des rois ou suffit-il que les guides soient bénis ou conseillés par les chefs spirituels ?

Collusion ou collision

C'est la délicatesse du problème qui explique, à notre avis, que ce n'est récemment, après les élections de 1983, qu'on assiste en milieu musulman sénégalais à la production théorique systématique sur cette question, je pense aux brochures publiées l'une par Sidi Lamine Niass et intitulée l'unité dans la perspective d'un Etat et d'une société islamique et l'autre, signée par El Hadj Cheikh Touré et intitulée l'Etat islamique, ses spécificités et ses caractéristiques. De sorte qu'on a l'impression que même si l'acceptation du totalisme est ancienne, beaucoup de militants islamistes ou de simple chercheurs ont senti la nécessité ces temps derniers de faire une clarification.

Habib Boularès d'ailleurs n'a pas manqué de relever des invariants dans l'évolution historique de l'Islam et une nouveauté pour la période que nous vivons : (...) *les califes, les Umayyades aux ottomans (de 661 à 1924) et les souverains des grands royaumes, de Cordoue à Delhi, cherchèrent-ils à assurer en permanence le soutien des hommes de religion ? la colonisation européenne pratique quant à elle une politique identique. Elle s'appuya en Afrique, au nord et au sud Sahara, sur les confréries. Elle courtisa en Inde les grands savants, la Grande Bretagne n'hésitait pas à anoblir certains d'entre eux en leur accordant le titre de sir. Les Etats nés de l'indépendance des territoires colonisés eurent également maille à partir avec la hiérarchie, mais tous, à un moment ou à un autre, voulurent avoir « leurs » ulama ; des savants jouant le jeu du pouvoir séculier. Il a déjà été fait mention de la cour faire par le président égyptien Sadate aux autorités religieuses d'Al Azhar et des démêles qu'il eut avec elles. Le président tunisien Bourguiba quant à lui, supprima tout simplement la hiérarchie religieuse, mais garda la dignité du Muphti de la République, confiée à un homme choisi par le gouvernement. Sans aller jusqu'à ces extrémités, tous les Etats musulmans procèdent de la même manière pour la nomination des grands dignitaires religieux. Le roi du Maroc consulte régulièrement le ulama formés à l'université de Fès. Un conseil de docteur de la loi exerce un droit de regard sur l'Etat en Arabie Saoudite. Il n'y a pas eu besoin de la révolution de Khomeiny pour que la religion interfère avec la conduite des affaires publiques en Iran. La constitution de 1906 y faisait déjà les ulama, les censeurs du gouvernement, et c'est même pour l'avoir ignoré que le dernier Chah vit se dresser contre lui la communauté des hommes de religion »⁶⁹.*

L'auteur a raison de montrer que les rapports entre la religion et le pouvoir peuvent se poser en termes de collusion comme en termes de collision. Cette remarque est valable pour l'histoire de

⁶⁸ M. Eliade, Histoire des croyances religieuses, 3 Payot, 1983, pp. 11 sq.

⁶⁹ H. Boularès, op.cit.p.,124-125.

toutes les religions. La nouveauté dans le fait islamique actuel est qu'avec l'avènement du pouvoir de Khomeiny, il d'agit plus d'associer les hommes de religion au pouvoir : le pouvoir est maintenant entre leurs mains. De la même manière, ce qui est nouveau au Sénégal, ce n'est pas le fait d'envisager que le pouvoir puisse passer entre les mains de musulman, la rénovation du Bundu au XVII^e siècle et la révolution de Toorodo au XVIII^e siècle avaient permis d'installer au pouvoir des musulmans. Ce qui est nouveau c'est que les militants islamistes posent la nécessité d'instaurer une République islamique basée sur les principes de l'Islam. Quels sont ces principes ?

Dynamisme d'une religion

Le musulman se réfère au Coran, mais aussi à ce que la tradition (Sunna) rapporte sur les propos (hadiths) et les actes (sira) du prophète. A cela il faut ajouter le qiyàs, la méthode analogique et l'ijihàd, l'effort de jugement personnel pratiqué par les successeurs de Mahomet ou par des Grands Maîtres musulmans. Cet effort qui doit conduire à l'ijimà (consensus) n'a pas toujours été aisé, et si au X^e siècle les califes abbassides réussirent à trouver un compromis pour les quatre écoles sunnites : hanafite, Malikite, Shafiite, et Hanbalite⁷⁰ il faut signaler que d'autres courants s'étaient déjà mués en sectes : les kharijites, chiites eux même divisés en alaouite, ismaéliens, duodécimains, mahdiyas, les raxandiya, les zadites, les shaikkistes, les habiya, les babistes, les jabrya avec comme sous-groupe les jahmya et leurs rivaux, les adeptes de quadarya – on aurait pu citer les moutazilites etc.⁷¹

Ainsi donc on voit bien que, même si tous les musulmans s'accordent sur le Coran et reconnaissent les cinq recommandations : la profession de foi, les cinq prières, le jeûne, l'aumône et le pèlerinage à la Mecque, il demeure qu'il a en leur sein des divisions, des conflits doctrinaux. Certains diront que sur toutes les questions, le parallèle est encore possible avec le christianisme. L'Eglise en effet a été également confrontée aux hérésies, elle connaît encore le phénomène intégriste, elle tient également ses conciles pour se réadapter aux nouvelles réalités.

Les défenseurs de la spécificité islamique rétorqueront que l'Islam ne connaît pas une centralisation, comme celle qu'on voit dans l'Eglise ? Mais cette réplique islamique ne semble pas solide, car c'est faire comme si tous les chrétiens reconnaissent la primauté de Rome et la hiérarchie religieuse, même si elles ne sont pas identiques à celle du christianisme. H. Boularès rappelle à

⁷⁰ Ces écoles portent le nom de leurs théoriciens respectifs ;

- Abou Hanifa (699-767) insiste sur le jugement personnel et laisse une part importante à l'analogie et à l'isitihsau, c'est-à-dire l'idée que l'on se fait de bien
- Malek Ibn Anas (715-767) insiste sur les hadith et sur le consensus et prend également comme critère le jugement ce qui paraît bien pour la communauté, c'est-à-dire l'istilah.
- AlShafi(767-820) laisse une grande part à l'aurité, en insistant également sur le consensus et sur l'analogie pour résoudre les conflits
- Ibn Hanbal (Mort en 855) le plus rigoriste, émet des réserves sur la question du jugement personnel. Pour lui un propos du prophète ou une consultation donnée par un des ses compagnons prime sur toute autre méthodes.

⁷¹ Sur les sectes, cf. Marie Agnès Malfray, l'Islam, éd. Hachette, 1980, pp 105 sq.

ce propos : bien qu'elle soit une particularité chiite, la mollarchie iranienne ne constitue pas un phénomène unique »⁷². Le danger du parallélisme ne nous échappe guère et nous sommes conscients de la différence qu'il y'a entre l'islam et christianisme. Car sinon comment expliquer qu'un empereur chrétien aussi dogmatique que Justinien (527-567) n'ait pas jugé bon de s'inspirer de la Bible uniquement pour légiférer, alors qu'un musulman peut concevoir une République islamique ? Cette différence essentielle n'a pas échappé à Thomas Hodgkin qui s'est penché sur la spécificité du mahdisme par rapport au phénomène messianique

« Dans des contextes non musulmans, les mouvements messianiques diffèrent, semble-t-il, des mouvements mahdistes en ceci également, qu'ils n'ont pas la même attitude envers les institutions. Une des bases de la théorie mahdiste est de voir dans la jhàd, considérée comme une lutte armée révolutionnaire, l'accouchement d'un ordre social achevé ; les mouvements messianiques eux, tout en acceptant le recours à l'action révolutionnaire pour mener à bien les transformations inéluctables, peuvent aussi se contenter d'attendre... De même sur le plan des objectifs, les mouvements messianiques, par contre, ne cherchent pas obligatoirement à créer des Etats, même si dans la pratique tel peut devenir leur objectif »⁷³

La différence essentielle à notre avis, peut s'expliquer de la manière suivante : même si Jésus et Mahomet ont commencé leur mission dans un environnement hostile, le premier finit par subir le martyr alors que le second finit par gérer une « polis » et lorsque l'histoire va enregistrer l'avènement d'un premier empereur chrétien, Constantin, trois siècles après la passion du Christ, cet empereur et, après lui ses successeurs, trouveront pour légiférer une tradition juridique romaine bien élaborée. Ainsi donc le chrétien semble plus « bloqué » que le musulman sur la question de la gestion politique.

Mais le problème devient complexe, quand on intègre le fait que la révélation islamique embrasse aussi bien la période hostile que la période faste, aussi bien la période mecquoise (610-622) que médinoise (622-632). C'est cela peut être qui explique plusieurs interprétations soient concurrentes en milieu musulman.

La bataille des références

Nous avons déjà donné une idée du dynamisme de l'islam à travers les écoles juridiques et prolifération des sectes. Il aurait été possible de donner d'autres illustrations en évoquant la pensée de grands mystiques tels Al-din Attar (1150-1220) de philosophes tels Ibn Sina (Avicenne 980-1037) ou Ibn Rochd (Averroès 1126-1198) ou en exposant la méthode d'un grand historien tel Ibn Khaldun (1332-1406). Des intellectuels musulmans ont joué un rôle considérable dans la transmission des connaissances de l'antiquité au monde moderne, tant en mathématicien qu'en médecine.

⁷² H. Boularès, op cit, p. 85.

⁷³ Th. Hodgkin, Madhisme, messianisme et marxisme dans le contexte africain » in Présence Africaine n74, 2eme trimestre 1970, p. 128-153.

Mais comme toutes les civilisations, la civilisation arabo-musulmane a connu sa phase d'éclipse. Au XVI^{ème} siècle, l'Europe avait déjà une certaine avance sur le reste du monde, et c'est d'ailleurs, en réaction à cette torteur du monde musulman, que vont surgir, surtout à partir du XVIII^{ème} siècle les réformistes musulmans des temps modernes : les animateurs de l'Islah (mouvement réformiste) viennent du Moyen Orient, de l'Afrique et de l'Etrême Orient : ils ont pour noms AbdulWahab, Cheikh Waluillah, Afghani, le Cheikh Mohamed Abdou, Ibn Badis, Mawdoudy⁷⁴, Khadafi⁷⁵, Khomeiny⁷⁶, etc. . Tous ces théoriciens ont une certaine approche du rapport entre l'Islam et la Politique : ils influencent, se complètent ou se contredisent. On perçoit les mêmes tendances chez les vulgarisateurs : ainsi, alors que Sidi Lamine Niass⁷⁷ et El Hadj Cheikh Touré⁷⁸ exposent les critères qui doivent présider au choix du guide de la République Islamique, d'autres musulmans formulent une théorisation qui nie même la nécessité d'un Etat⁷⁹.

La malédiction des Noirs

- En 1975, j'avais préparé un mémoire de maitrise sur l'Université de Dakar sur le sujet ; « Etude d'un terme de couleur, MELAS chez Homère, Hérodote, Eschyle. – Recherches sur le noir, sur ces nuances et son symbolisme dans le vocabulaire grec » en 1981, je soutenais une thèse de 3^{ème} cycle sur le sujet : « *la politique Africaine de l'Etat byzantin de la Haute époque IV-VII siècle – Mythes hellénistique, regards chrétiens sur les populations africaines* ».

Nous avons pris le risque d'aborder notre sujet, c'est peut-être pour nous exercer à la systématisation. Mais on pourrait penser que c'est aussi en raison d'une donnée d'actualité. Aujourd'hui, la question de l'apartheid défraie la chronique et beaucoup d'observateurs savent qu'une des références idéologiques des tenants de la politique de discrimination raciale en Afrique du Sud pense trouver sa source dans la Bible. Bien sûr l'apartheid a aussi ses arguments pseudo-

⁷⁴ Cf. Boularès , op. cit. pp.173 sq., ch.9 les multiples voies du réformisme.

⁷⁵ Khadafi a accordé à Hamid Badara une interview intéressante où il expose ses points de vues sur l'Etat, cf. J.A. n123 du 8-8-1984, pp. 55sq. Surtout p. 58

⁷⁶ Voir le manifeste de l'Etat islamique reproduit dans les livraisons du journal Wal Fadjiri dirigé par Sidi Lamine Niass

⁷⁷ Sidi Lamine Niass, brochure citée

⁷⁸ El Hadj Cheikh Touré, op .cit ., p. 6 sq

⁷⁹ Tel est le point de vu de Abdul Hakim M. Al Adawiya

« l'islam, et non l'Etat, ou l'Etat compris comme gouvernement, c'est la première et la dernière considération dans l'Islam. L'Etat n'est pas la condition première de l'Imam et/ou de l'Islam. Ce qui préoccupait avant tout le prophète (la paix soit sur lui) c'était de développer la sanctification et l'instruction (III, 159) de démontrer comment instaurer la justice (57 :26) ; de prescrire le bien, de proscrire le mal et de débarrasser le genre humain de ses fardeaux et chaînes ç CII, 156) . il était en un mot, « une miséricorde pour l'univers » (XXX, 108). Le prophète d'Allah était précisément ce qui le qualifie dans le Coran : un prophète et u Messenger. L'Etat n'avait pas sa place ni dans la dignité du prophète, ni dans la reconnaissance solennelle et le témoignage de l'Islam, ni dans l'Islam comme mode de soumission à Dieu. Dans le Coran et la Sunna, l'Etat est

scientifiques, la craniométrie par exemple⁸⁰, mais comme l'a justement fait M. Cornevin « *les Sud-africains de langue afrikaans, 60% des Sud-africains blancs sont cependant encore plus réceptifs aux arguments théologiques sur la diversité des peuples et la mission d'assistance aux peuples primitifs confiée à la race blanche... c'est ainsi que les théologiens afrikaners ont ainsi largement exploité le thème de la malédiction de Cham, présenté comme ancêtre des noirs*⁸¹ ».

Des intellectuels qui ne sont pas partis en guerre contre les préjugés ont conclu à une falsification du texte biblique par les racistes. Il existe toutefois des chercheurs comme Cheikh Anta Diop qui ont revendiqué le rattachement de Cham et de Canaan au monde nègre⁸², mais dans une perspective toute différente. Pour le chercheur sénégalais, cette mise en relation fait des preuves du caractère négro-africain de l'Égypte pharaonique.

Arrêtons-nous un instant sur les arguments de ceux qui parlent d'une interprétation abusive des textes sacrés.

Pour M. Cornevin, « ces versets 6 à 20 du ch. X. de la Genèse énumèrent les descendants de Cham... Or pour aucun d'entre eux, il n'est pas question à moment de territoire situé sur le continent africain... en faisant de Cham l'ancêtre des Négro-africains, les exégètes sont donc coupables d'un faux majeur... »⁸³ Ibrahima Baba Kaké reprenant l'analyse de Raoul Allier⁸⁴, à propos des versets 20 à 27, en titre de conclusion ne fait aucune allusion aux noirs ni à une malédiction destinée à les poursuivre, « *c'est, dit-il, sur les Canaan que tombera le châtiment de la faute commise et l'annonce de ce châtiment n'est pas autre chose que la prédiction des victoires des Israélites sur le Canaan* »⁸⁵

Et l'historien de se poser des questions sur la transmission de ce mythe jusqu'à notre époque. Il disculpe Las Casas, qui bien qu'ayant favorisé le développement de la traite, n'a pas exploité ce thème, Luther non plus ne serait pas en cause ; les auteurs musulmans, bien qu'ils aient soulevé la question, ne semblent pas l'avoir développée, de l'avis de I B Kaké. Et il cite l'apport d'Ahmad Baba de Tombouctou (1556-1627) « *qui dans une célèbre fatwa ç consultation à adresser aux gens de Touat, réfuta cette interprétation en transcrivant un long passage des Prolégomènes d'Ibn Khaldoun* »⁸⁶

En conclusion I B Kaké croit savoir que le point de départ du mythe se trouve dans la littérature talmudique, et le relais jusqu'à nous aurait été assuré par un ghetto juif d'Amsterdam. Je laisse

⁸⁰ C'est ainsi que la publication scientifique de 1960 a soutenu que « les incapacités du négro africain dans le domaine du mathématique étaient dues au sous-développement de ses lobes frontaux » M. Cornevin *L'apartheid : pouvoir et falsification historique UNESCO*, 1979, pp. 24-27.

⁸¹ Ibid

⁸² Cheikh Anta Diop, *Parenté génétique de l'égyptien pharaonique et des langues négro-africaine*, Dakar, IFAN-NEA, 1979, p, XXIX.

⁸³ M. Cornevin, op . cit.

⁸⁴ Raoul Allier « une énigme troublante : la race nègre et la malédiction de Cham » dans les Cahiers Missionnaires n°94,1975 pp. 241-249

⁸⁵ I. B. Kaké « de l'interprétation abusive des textes sacrés à propos du thème de la malédiction de Cham », *Présence Africaine* n° 94, 1975 pp 241-249.

⁸⁶ Sur cette discussion voir l'ouvrage de B. Lewis, *Race et couleur en pays d'Islym*, Paris Payot 1982, voir le CH. *Esclavage noirs es esclavages blancs* » pp 63-72

le soin à Mme Dumont qui doit intervenir dans le colloque de répondre sur ce point précis. Avant de faire un développement sur la littérature judéo-hellénistique et judéo-chrétien, nous avons jugé utile de relever certaines erreurs de Cornevin et de Kaké. Cornevin se trompe quand elle dit qu'aucun territoire africain n'est mentionné dans la Tables des Nations⁸⁷. Sans entrer dans la polémique qui consiste à se demander si l'Égypte est africaine ou non, nous précisons qu'en dehors même de l'Égypte, d'autres territoires sont bien nommés : il s'agit de KUS (soudan actuel), Phout (identifié par certain comme étant la Somalie actuelle). Même s'il y a une fluctuation dans l'identification des territoires africains chez les géographes et exégètes de l'antiquité, comme par exemple dans le Liber Generationis (IV siècle) ou dans le Liber Genealogus (V siècle) ou on sent une tentative d'intégrer les progrès de la connaissance sur l'Afrique, rien n'autorise tout de même à douter du caractère africain de certains descendants de Cham.

Quant à l'affirmation du professeur Kaké selon laquelle la malédiction porte sur Canaan, il faut la nuancer. Sur quelle Bible s'est appuyé Kaké ? Nous aurons l'occasion d'en revenir

Sur un autre plan, l'incrimination exclusive de la tradition juive n'est recevable que si une étude systématique est faite sur les autres traditions monothéistes, juives, chrétienne, musulmanes, sans des traditions syncrétiques, la judéo-hellénistique, la judéo-chrétienne, sans oublier les auteurs de l'Antiquité « classique » sans oublier certains genre, telle la physiognomonie, exploitée bien par les auteurs « païens » que par les auteurs musulmans⁸⁸ or pour la tradition musulmane, par exemple, contrairement à ce que l'on admet comme démontré elle n'a pas ignoré le thème de la malédiction. Dans le Coran, à la sourate XXVIII, vv. 39 à 42 il est fait mention du Pharaon : « Or, Pharaon et son armée étaient plein d'orgueil dans le pays d'Égypte, et ils l'étaient à tort ; ils croyaient qu'ils ne seraient jamais ramenés devant nous. – Mais nous le saisîmes ainsi que son armée ; nous les précipitâmes tous dans la mer. Considérons donc quelle a été la fin des pervers. – la malédiction leur a survécu dans ce monde, ils seront avalés dans l'autre » (traduction de Kasimuski, édition G Flammarion, 1970 p. 304)

On me dira que les noirs ne sont pas nommés ici. Mais à partir du moment où Égypte a été rattachée au monde négro, y compris par des auteurs arabes et cela jusqu'au XI siècle et XII siècle⁸⁹, on voit toutes les conclusions qu'on peut en tirer.

En réalité, l'analyse des traditions arabo-musulmanes est plus complexe. Chez les auteurs arabes, l'exploitation de la différence entre les nations, en particulier l'explication de l'origine de la couleur noire, emprunte en gros deux voies :

- La première est celle de malédiction
- La deuxième est liée à la théorie des Aqalim (Astronomie et Médecine), et comme l'ont si bien ressorti Guy et Jacky Ducatez, les savants religieux

⁸⁷ Les fils de Cham sont Kus, Misraem, Phout et Canaan (Gn., X)

⁸⁸ Voir E. C. EVANS, *physiognomics in the Ancient World* Philadelphie the American Philosophical Society, 1969

⁸⁹ Voir A. Miquel, *La géographie humaine du monde musulman jusqu'au XI siècle* Paris /The Hague, Mouton/De Gruyter, 1976. T. II p. 16

rejetait la théorie de la malédiction au profit de celle des Aqàlim ; les intellectuels qui s'adressait au petit peuple des ville (Al - Amma) ont par contre développé ce thème de la malédiction dans les quisas al Anbiyà dans les sermonnaires populaires. Si on ajoute à cela que le Concile de Vatican I a, dans ses Actes repris le thème de la malédiction des noirs, on comprend aisément qu'il y a lieu de réfléchir davantage sur les fondements du thème plutôt que de tenter de l'évacuer d'un coup de baguette magique, d'autant plus que des africains l'ont intériorisé comme explication de la persistance des malheurs de l'Afrique.

Le plan que nous proposons pour voir clair dans cette question est le suivant :

- Nous essaierons dans un premier temps de fixer le contexte historique dans lequel ce thème a pu prendre naissance.
- Dans un second temps, nous dirons un mot sur la fixation du texte biblique
- Pour terminer, nous analyserons la contribution de quelques auteurs judéo-hellénistiques et judéo- chrétiens.

Le contexte Historique

Beaucoup de commentateurs de la Bible s'accordent pour admettre que les livres de l'ancien Testament ne peuvent être expliqués en dehors de l'histoire du Proche Orient ancien. Dès le premier livre de la Bible, je veux parler de la Genèse, il est possible d'établir des concordances entre certains passages avec des témoignages égyptiens et mésopotamiens⁹⁰.

Pour ce cas précis qui nous intéresse ici, à savoir la Genèse, disons que les termes de Cham et Canaan désignent des entités géographiques et politiques contre lesquelles les Hébreux ont eu maille à partir. Cham, c'est KMT, la Noire c'est le nom par lequel les Egyptiens désignaient eux-mêmes leur propre pays. Canaan a été rapproché du terme ancien Kinakhou dérivé de Kn'n qui signifie ruge-pourpre. Il semble que les noms de Canaan et de Phénicie (terme venant du grec foiaekh) couvrent à peu près les mêmes régions⁹¹.

Une fois ces précisions apportées, reste maintenant à répondre à deux questions.

- Pourquoi Cham et Canaan sont-ils apparentés ?
- Pourquoi les Hébreux ont-ils maudits ces deux entités ?

Deux types de réponses peuvent être avancés pour répondre à la première question.

- Une première réponse consiste à supposer une parenté ethnique entre le Cham et le Canaan. C'est le point de vu de C. A. Diop que nous avons évoqué plus haut ; le professeur Diop donne des arguments craniométrique et ostéologique à l'appui de sa thèse.

⁹⁰ Consulter à ce propos le monumental travail de J.B. Pritchard, Ancient Near Eastern

⁹¹ Guy Rachtet, Des mondes disparus- Des Egyptiens aux Mayas, Paris : Hachette, 1977 p, 62

- Une autre réponse met l'accent sur l'unité politique entre Canaan et Kmt dès la haute Antiquité. W. Harrington admet que les villes de Phénice étaient vassales de l'Égypte⁹² J. Eisenberg confirme cette analyse en affirmant que la « *la plaque tournante du Moyen Orient, Canaan est sans cesse l'objet de convoitises de ses voisins... En fait, poursuit l'auteur, c'est surtout avec l'Égypte que Canaan entretient un réseau de relations politiques et économiques. Lorsque la puissance des pharaons est à son apogée, Canaan devient une véritable marche frontière Égyptienne administrée par un gouverneur et dont les positions stratégiques sont occupées par des garnisons égyptiennes.* »⁹³

En résumé, on peut dire que l'Égypte et Canaan ont appartenu à certains moments à une entité politique, à savoir le pouvoir pharaonique, ceci dès l'époque thinite à partir de -3200 et jusqu'au début de la Basse époque (VIII siècle).

Concernant la deuxième question, les rapports conflictuels entre Hébreux, Cananéens et Égyptiens, il s'agit des rapports entre voisins immédiats se disputant les mêmes territoires. W. Harrington présente les deux groupes en ces termes : « *au XIII^e siècle av J.C. les deux principaux groupes ethniques en Palestine étaient des Sémites du nord-ouest : d'une part les Cananéens qu'on trouve en Palestine et en Syrie dès le troisième millénaire, d'autre part les Amorites, qui étaient arrivés dans le pays au début du deuxième millénaire, parmi ces derniers se trouvaient les ancêtres d'Israël* ».

Les rapports entre Hébreux et Égyptiens sont d'une complexité plus grande. A une époque qui pourrait correspondre au Moyen Empire (2160-1785) des Hébreux fuyant la sécheresse sont venus se réfugier en Égypte, et parmi eux le patriarche Abraham, qui ne semble pas avoir reçu bon accueil auprès du pharaon (Gn., 12,10) ; d'ailleurs des textes égyptiens nous apprennent que le pharaon Amenemhat III de la XII^e dynastie construisit une muraille sur le côté oriental de Delta pour arrêter l'arrivée des tribus nomades.⁹⁴

Par la suite la colonie sémite a pu faire souche en Égypte, Joseph a réussi à se faire le conseiller du pharaon (Gn., 39, 42, 46), et sous les Hyksos vers-1700 les Hébreux parviennent même à s'emparer de l'appareil d'Etat dans la région du Delta. Après l'intermède des Hyksos ils furent maltraités⁹⁵. Les incursions égyptiennes ultérieures vers la Judée sont attestées jusque dans le dernier livre de l'Ancien Testament⁹⁶. C'est dire donc que ce cadre historique, que nous avons tenté d'esquisser à grands traits, permet de comprendre comment les Hébreux ont pu nourrir des sentiments de haine envers les Cananéens d'une part et les Égyptiens d'autre Part.

Maintenant le fait de savoir qui a été maudit, Cham ou Canaan, est à notre avis sans grande importance, d'autant plus que les traditions les plus anciennes sont divergentes sur ce point. Le

⁹² W. Harrington, Nouvelle Introduction à la Bible, Paris : Edition du Seuil, 1971 pp. 182-183

⁹³ J. Eisenberg, une histoire des Juifs : Paris, culture, Art et Loisirs, 1970.

⁹⁴ Voir A. Weigall, histoire de l'Égypte ancienne, Paris, Payot 1968 p 70

⁹⁵ Cf Histoire de Moïse relatée dans l'Exode

⁹⁶ Livre II des Rois, Isaïe, Jérémie Nahum, etc.

rappel des étapes de la fixation du texte biblique nous permettra de montrer les difficultés qu'il y a de formuler une réponse tranchée.

La fixation du texte biblique

Comme l'Iliade, l'Odyssée et le Coran, la Bible est passée de l'oralité à l'écriture. Pour l'Ancien comme pour le Nouveau Testament, chaque fois qu'on se trouve devant un passage, on peut penser qu'il s'agit d'un choix parmi plusieurs versions dont certains ont été considérées comme apocryphes ou pseudépigraphes. Il faut ajouter le fait que dès l'Antiquité la Bible a été traduite dans plusieurs langues (Bible grecque appelée Septante, Bible latine appelée Vulgate, Bible arméenne, Syriacque, éthiopienne, copte, etc...)

La réforme de Pie XII en 1943 explicitée dans la lettre encyclique « *Divino afflante Spiritu* » est une reconnaissance de fait de cette complexité, mais aussi une volonté de dépasser l'éparpillement des versions. Elle préconisa « *que l'interprétation des textes sacrés résulte de l'explication des textes originaux hébreux, araméens, grecs* ». La publication de la traduction œcuménique de la Bible en 2 volumes en 1973 pour l'ancien Testament, en 1975 pour le Nouveau Testament, fut le couronnement de ces efforts entrepris aussi bien par les catholiques, les protestants que les orthodoxes. Certes il existe encore des courants contestataires (faculté de théologie des Jésuites de Lyon Fourvière devenue aujourd'hui le Centre Sèvres de Paris ; chrétiens marxistes etc.) mais pur ce qui est de notre propos, contentons-nous de retenir deux conclusions majeures :

- La première conclusion c'est d'admettre que les traditions dites apocryphes peuvent apporter un éclairage à la compréhension de certains passages.
- La deuxième c'est qu'un même passage peut être différemment rendu suivant qu'on adopte tel ou telle version.

Pour illustrer nos remarques nous prendrons des exemples à propos du thème qui nous intéresse.

Dans un apocryphe de l'Ancien Testament il est fait mention d'un certain nombre de chum (Cham) qui sera le fils de Canaan. R. Dussaud a montré que dans la structure de la Table des Nations, Noé a effectivement quatre fils, Sem, Cham, Canaan⁹⁷. Et Japhet et il cite des sources phéniciennes ou Cham est le fils de Canaan⁹⁸. Le révérend père Chaîne reprenant l'hypothèse des quatre traditions (source yahviste, élohiste), E, deutéronomiste D, et sacerdotale P) pose le problème en ces termes : « *toute la relation de Noé vigneron (Gn., 9,20-27) appartient à la source yahviste. On remarquera ici au verset 24 que le Kam est appelé le jeune fils de Noé ; alors que précédemment au verset 18 qui appartient au texte il est second, et Japhet le troi-*

⁹⁷ A.M. Denis, Introduction aux pseudépigraphes grecs de l'A. T Leiden : E J Brill, p 262

⁹⁸ R. Dussaud, « Cham et Canaan » Revue de histoire des Religions, XII 1909, pp 221-223.

sième comme dans la tradition représentée par ces versets, Canaan était le fils de Noé avec Sem et Japhet ». ⁹⁹

La tentation est grande de mettre en relation les événements historiques que nous avons décrits plus haut avec le flottement des textes. En effet, quoi de plus normal que les Hébreux, confrontés à la fois à leurs voisins immédiats (Canaanéens) et aux expansionnistes sous régionaux (les Egyptiens), aient pu confondre dans même malédiction les deux entités. Dès lors une version pourrait insister sur la malédiction de Cham, une autre sur celle de Canaan.

Effectivement, même si dans la plupart des Bibles modernes la malédiction porte sur Cham, il existe des manuscrits anciens dans lesquels la malédiction porte sur Cham.

Le débat consistant à la recherche qui de Cham ou Canaan a été maudit n'est pas récent. Il a fait partie des préoccupations des auteurs judéo-hellénistiques et judéo-chrétiens.

Le destin des fils de Cham dans la littérature Judéo-hellénistique et Judéo-chrétienne

Dans la tradition hellénistique, l'auteur qui retiendra plus particulièrement notre attention est Philon d'Alexandrie.

A. Philon d'Alexandrie (1^{er} siècle avant J.C. et 1^{er} après J.C.)

Philon écarte toute possibilité de connotation positive pour Cham. Selon lui l'ordre même dans l'énumération des fils de Noé est signification :

- La première place serait occupée par le principe de Bien (Sem)
- La seconde par le Mal (Cham)
- Et la dernière par l'Indifférence (Japhet)

Pour Philon le fils qui eut un comportement indécent n'est autre que Cham le cadet, ¹⁰⁰ non pas par l'âge, (en fait il est nommé avant Japhet), mais par l'esprit. Cham relève du monde terrestre, il s'adonne à la chasse, pratique très vieille, éloigné de la vertu et qui est le fait des Géants et des Titans. ¹⁰¹

L'exégèse philonienne ne s'arrête pas à la seule figure de Cham ; elle intègre celle de Kus, fils de Cham. Pour Philon Koush (Kus) est un principe physique comme l'atteste son étymologie, l'auteur fait venir Koush du grec Xoos, Xous, (alluvion, poussière, et non de l'Egyptien ancien qui nous a pourtant légué ce terme. Koush c'est l'aîné des fils de la terre, l'aîné des fils de Cham, l'aîné des vices. Mais pour Philon, c'est Canaan qui est le prototype même du fidèle héritier. Et ce n'est pas par hasard s'il est le seul fils de Cham à être annoncé en compagnie de son père (Gn., 9,18-19) avant l'énumération exhaustive de la Table des Nations (Gn., 109, 1-20)

Cham et Canaan constituent les éléments d'une paire et chacun d'entre eux évoque le même principe du Mal. Ainsi, lorsque, en énumérant les fils de Noé, on dit qu'ils sont au nombre de trois, il faut comprendre la liste de cette façon : Sem, Cham et/ou Canaan et Japhet.

⁹⁹ Le Révérend père J. Chêne, le livre de la Genèse, Paris, éd. Du Cerf, 1949, pp 13-17 et 142-145.

¹⁰⁰ Philon, Quaestiones et solutiones in Genesim

¹⁰¹ Idem, ibid., II 82

La filiation qui s'établit entre Cham et Canaan, affirme Philon n'est pas charnelle, elle est ontologique, Cham signifie l'échauffement, Canaan, son incarnation dans le personnage du marchand ou du proxénète. Canaan est maudit et la punition consiste à le déposséder de la contrée qu'il occupe au profit du peuple éku t°-vùekket°vkaAEi yeofile-i gaenei. Cham, c'est le non-initié qui regarde ce qu'il ne devrait pas voir, qu'il divulgue ce qu'il aurait fallu faire taire,¹⁰²il ne participe pas du Bien parce qu'il n'est pas guidé par la lumière,¹⁰³il faut l'initier à la sagesse. L'œuvre de Philon part de la tradition biblique, mais l'influence de la pensée grecque y est manifeste. Philon a probablement lu la Bible grecque, la Septante, et nous savons que cette traduction présente des nuances importantes par rapport au texte hébreu.

L'hypothèse que nous avons émise dans notre thèse c'est que ces déformations tant au premier niveau (Septane) qu'au second (Philon) refléteraient la cohabitation difficile entre immigrants juifs et grecs d'Alexandrie d'une part et autochtones égyptiens d'autre part ; ces Egyptiens soutenus et aidés par leurs voisins éthiopiens (ceux du Soudan actuel).

Avec l'avènement du christianisme, la polémique scripturaire va continuer. Un auteur comme Origène mérite bien notre attention à plus d'un titre. Non pas seulement parce qu'il est chrétien, mais surtout parce qu'il a produit une œuvre, les Hexaples¹⁰⁴ qui tiennent une place importante dans l'histoire des textes de l'Ancien Testament.

B. Origène (II-III siècle) et la chamitique

Comme nous le disons dans notre thèse, les Hexaples constituent une reprographie plus nette des différentes versions que nous avons décelées au niveau des apocryphes ? Aussi, quand bien même il ne nous resterait que des fragments de cette importante contribution à l'étude de l'Ancien Testament, l'essentiel pour nous c'est qu'ils préparent à mieux comprendre les verdicts contradictoires du procès de Cham et de l'Ethiopie ; ils nous permettent de suivre les interpolations successives et d'apprécier les traductions anciennes et modernes.

Origène est dans une certaine mesure un continuateur de Philon. Tous deux considèrent que l'écriture contient un mystère qu'il faut essayer de découvrir, et dans cet exercice l'exégèse rabbinique, comme la philosophie grecque, peuvent être d'un grand apport. Mais si la technique est commune, les conclusions auxquelles ils aboutissent ne sont pas identiques. Ainsi tout en suivant Philon dans le procédé qui consiste à considérer certains termes, notions, comme des allégories de la vie morale, Origène opère une rupture, car pour lui « *il ne s'agit pas comme pour Philon, d'une transposition aux états de l'âme, des évènements, mais d'un symbolisme ou*

¹⁰² Idem. ; de sobrietate, 6.32 ; Legum allegoriate, II.60.

¹⁰³ Idem., Quaest. Et salu. in Gen., II. 82.

¹⁰⁴ En fait cette œuvre est connue sous plusieurs titres, lorsque la comparaison des versions s'établit sur six colonnes parallèles, on les appelle Hexaples. Le texte hébreu en lettre hébraïque occupe la première colonne, le texte hébreu en grec la deuxième, puis vient la traduction d'Aquila dans la troisième, puis celle de Symmaque dans la quatrième, la version de la Septante occupe la cinquième et celle et celle de Théodotion la sixième. Pour les Psaumes, Origène avait en plus à sa disposition deux autres traductions anonymes, d'où le terme Octaples. Une présentation à laquelle manquaient les 2 premières colonnes consacrées à l'hébreu prit le nom du Tetraples...

les événements, les actes, le cadre de la vie de Jésus apparaissent comme le symbole d'une histoire céleste »

Et c'est à ce niveau qu'on perçoit l'influence des gnostiques, et donc de manière plus nette l'influence de la philosophie grecque et plus particulièrement celle du platonisme. Pour Origène, certes il y a une race de Dieu sur terre qui est Israël, cette race occupe une terre qui est Jérusalem ; mais cet Israël et cette Judée sont figure d'une race d'âmes, d'une Jérusalem céleste qui est la métropole de ville célestes dans une Judée céleste. De même les prophéties concernant de l'Égypte et les Égyptiens ou Babylone ne doivent pas être référées à une Égypte ni à une Babylone terrestre, puisqu'il peut arriver qu'un Israélite descende chez les Scythes ou qu'un pauvre Égyptien soit conduit en Judée.

En ce qui concerne plus précisément les thèmes liés à Cham, Origène précise que Kus, le fils de Cham est avant tout une réalité corporelle historique, Kus c'est cette contrée (l'Éthiopie=Soudan actuel) ou l'anthropographie est un fait constaté, naturel comme l'est le paricide chez les Scythes. Dans l'Éthiopie les habitants sont noirs à cause des rayons adents du soleil.

Le commentaire d'un passage du Cantique (Cant. 7, 1-6) est pour lui l'occasion de compléter son développement sur la noirceur. L'épouse qui se présente devant les filles de Jérusalem reconnaît que ce sont les rayons du soleil qui l'ont rendue noire : elle affirme que cette action du soleil pouvait être autre, elle n'a pas bénéficié des effets du vrai soleil, celui des esprits ; bien qu'elle ait été placée sous les feux du soleil, elle demeure encore dans l'obscurité comme Israël, qui par son attitude d'opposition à l'égard du Christ, fait preuve de cécité. Les païens ont la même attitude, eux qui refusent la vérité ; *« le gentil et celui qui comme l'Éthiopien s'est corrompu par ses nombreux et graves péchés, souillé par la teinture sombre du mal, il est devenu noirceur et ténèbres »*

Mais puisque seule la lumière peut vaincre les ténèbres et puisque c'est le même soleil qui est porteur de lumière *« l'épouse désire être illuminée de la pleine lumière du savoir »*. Ainsi donc chez Origène la noirceur dont est question concerne tout le monde, elle peut signifier la chute dans les demeures obscures qui sont l'ignorance, l'idolâtrie, mais elle est en même temps la situation d'attente où le gentil se trouve placé.

Le choix est donné à tout un chacun d'emprunter la voie illuminée ou de rester dans la caverne. Origène est optimiste : *« les Égyptiens, fils de Cham, dit-il, sont naturellement portés à la vie dégradante et deviennent esclaves du péché, mais le saint ange qui veille sur leur destinée va intervenir pour qu'ils deviennent chrétiens »*.

L'auteur s'appuie sur l'analyse minutieuse du texte pour écarter toute interprétation tendant à faire supporter à Cham la faute qu'il n'a pas commise.

Le texte est clair selon lui, c'est Canaan qui est mentionné. Contrairement donc à Philon qui voyait dans la première apparition de Canaan (Gn., 9, 18-19) le signe de l'identité entre le père et le fils. Origène lui, y voit la marque de l'isolement de Canaan parmi les fils. C'est lui le cou-

pable. Tout s'oppose à faire de Cham le maudit ; et en suivant le texte à la lettre, on risquerait de faire porter la malédiction sur Japhet, car c'est lui le cadet des fils de Noé¹⁰⁵. Ici donc Origène semble conscient des contradictions entre les différentes traditions. Et à ceux qui demandent pourquoi Cham le père serait épargné, Origène répond qu'en suivant cette logique d'une malédiction en chaîne, on aboutirait à une malédiction des frères de Canaan qui n'ont rien fait de reprochable. L'avis autorisé d'Origène ne met guère un point final à la controverse. Au contraire les avis sont demeurés partagés. Deux camps se dessinent parmi les contemporains et les successeurs d'Origène.

Il y a d'un côté ceux pour qui la malédiction porte sur Cham : c'est le point de vue d'Irénée de Lyon (II siècle), d'Hippolyte (II siècle), de Lactance (IV siècle), c'est aussi le point de vue du marseillais Claudius Marius Victor (V siècle).¹⁰⁶

Par contre Justin (II siècle), Saint Hilaire de Poitiers (IV siècle) partage l'analyse d'Origène¹⁰⁷. C'est cela qui fait que pendant longtemps, suivant les préoccupations des uns et des autres, on a continué à faire porter la malédiction sur Cham ou à Canaan ou sur les deux à la fois.

Et le point de vue de Georges Le Syncelle (VIII siècle après JC) on ne peut en douter, plus net. « *La plupart des nations issues de Cham sont encore aujourd'hui en apostasie, du côté des Indes, des Ethiopies et des Maurétanies ; de ce nombre sont les Arabies et les Idumée qui montrent l'insolence à l'égard de Dieu et de ses saints, étant sous le joug de la malédiction contre Cham et Canaan* »

On voit donc que bien avant la traite des Noirs, bien avant l'expansion coloniale, des auteurs avaient fait porter la malédiction sur des Noirs (les Ethiopiens) et sur d'autres Africains (les habitants des Maurétanies). Et lorsque la logique étatique s'en mêla, les conséquences furent plus graves.

Ainsi, lorsque l'empereur Justinien (VI siècle) fait porter la malédiction sur Cham, cette directive prend un relief particulier¹⁰⁸. Pour Justinien la lutte n'est pas à mener seulement contre les païens, elle doit être dirigée contre tous les Hérétiques. En opérant cette lecture, l'attention est moins attirée par la faute individuelle, celle de Canaan, mais plutôt par la faute collective. Dès lors le risque est grand de porter atteinte à la liberté de croyance, je devrai dire aux libertés tout court, des minorités, des peuples et des nations. A notre avis, l'œuvre de Justinien porte les germes de la Bulle du Pape Nicolas V qui, en 1455, permit aux chrétiens de s'octroyer tous les droits de possession et de juridiction des Infidèles. C'est cette logique qui justifiera l'extermination des Indiens d'Amérique et ensuite l'esclavage, puis la colonisation des Nègres. « *Avec l'appropriation par l'Etat du texte, la malédiction de Cham devient opérationnelle idéolo-*

¹⁰⁵ Idem, Select, in Gen PG 12, col. 107

¹⁰⁶ Irénée Démonstration 20 in SC 66 p. 61, Hippolyte, Bened, Isaac et de Jacob 43, in PC P.7) Lactance, div. Inst. Lib II12-13 GCS 19. Pour le premier auteur anonyme du IV siècle DE recte in Deum fide GCS, 4p. 24) pour le second (PL. suppl. p 1738 Marius Victor Alethia III. 87-150

¹⁰⁷ Justin, Dialogue avec Tryphon, CXXXIX Saint Hilaire de Portiers Instruct. Lib II, VIII-X in Séries Latina 1228 p 49

¹⁰⁸ Justin, éd. Schwartz « Drei dogmatische Schriften », München ; 1939, p. 101

giquement, politiquement, et économiquement, le personnage de Canaan avait une utilisation trop restreinte, celui de Cham une portée plus large ».

Il est tenant à la lumière de notre exposé de tenir la Bible ou plus exactement l'exégèse biblique pour responsable du thème de la malédiction des Noirs. En effet, pour que ce thème ait été aussi amplement et durablement alimenté, il faut bien qu'il y ait eu une semence et des terrains fertiles. Cette semence, nous avons essayé de montrer, c'est le contexte historique des relations conflictuelles entre les Egyptiens et leurs alliés d'une part et les Hébreux d'autre part. Toutefois une indication nous permet de dédramatiser ce thème : le Egyptiens eux aussi ont jeté l'anathème sur leurs ennemis dans leurs livres d'envoûtement et d'exécration¹⁰⁹.

Si le thème de la malédiction des Noirs a eu plus d'incidence par la suite, c'est parce que les héritiers des traditions judéo-chrétiennes ont monopolisé le discours et la praxis depuis fort longtemps. Les terrains favorables furent donnés chaque fois qu'il y eut des pouvoirs intéressés à l'exploitation de ce thème. Il faut donc accuser ces pouvoirs et leurs exégètes et non la Bible en elle-même, car d'autres lectures auraient été possibles et nous l'avons montré, à travers l'œuvre d'Origène, cet auteur qui, par ailleurs, a développé toute une thématique positive sur l'Ethiopie, de même que Philon du reste. Mieux le texte biblique lui-même offre des passages appelant à l'amitié et à la compréhension entre les peuples¹¹⁰

¹⁰⁹ Cf. l'article de JC Frère « le demon, Evolution du mal à travers quelques personnifications », cahier d'Etudes Cathares, 1976, n°1, pp. 3-14

¹¹⁰ Pierre Praf dans le Racisme dans le monde, Paris, Payot, 1972, reprend à la p.21 un passage de Deutéronome « vous aimerez l'étranger car vous avez été étranger dans la terre d'Egypte » et un autre du Lévitique, « tu aimeras l'étranger comme toi-même »

7- MOISE TAKOUGANG

Germaniste et Expert en défense, Sécurité et paix membre du comité scientifique pour le dialogue interreligieux / FKA

« Du terrorisme antique au cyber terrorisme : défis et enjeux pour l'Afrique »

INTRODUCTION

Parmi les principaux problèmes qui rongent davantage le monde en général et l'Afrique en particulier au cours de ces dernières décennies et susceptibles d'avoir une incidence sur les relations entre les peuples reste bel et bien et sans aucun doute le problème des extrémismes violents. Dès lors qu'on cherche à penser au désastre des innombrables vies détruites pendant ce siècle « au nom de causes barbares d'injustice, incline souvent à céder à un nihilisme qui, serein ou désespéré, se veut surtout sans illusion sur les hommes. Un jeu de forces en lutte les unes contre les autres, la quête démesurée du pouvoir, de l'argent ou de la domination, et leur corollaire... », emmène l'être humain à une existence quelquefois tragique, mais surtout au détriment du bien du plus grand nombre. L'homme se mesurant ainsi seul devient par usurpation et méchanceté législateur et juge de tout et parfois jusqu'aux extrêmes ; l'injustice, la domination seraient les maîtres mots supposés expliquer le comportement humain ou inhumain en ce XXI ère siècle. Par ailleurs, la justice revendiquée, avec autorité par des justiciers autoproclamés et, comme toujours sous une bannière religieuse et/ ou politique avec des méthodes traditionnelles ne permet plus, dit-on, d'éradiquer l'injustice outrecuidante qui domine le monde. Ces méthodes dit traditionnelles échouent face au développement des nouvelles technologies et cybernétiques, d'où la nécessité de s'adapter.

C'est la raison majeure de la présente étude, elle se propose d'examiner la thèse de la banalité du mal comme arme efficace du terrorisme chez Hannah Arendt, philosophe allemande d'origine juive, thèse ayant servi dans l'extermination de la population juive par le pouvoir Nazi, l'extermination ou génocide de Srebrenica en ex Yougoslavie, l'extermination de la population tutsi au Rwanda, et bien sûre très efficace pour la persuasion et l'enrôlement des jeunes, femmes et enfants dans des causes djihadistes ; le cyber terrorisme avec l'avènement de l'environnement cybernétique qui passe par le piratage des sites internet, l'utilisation des réseaux sociaux (Facebook, tweeter, YouTube etc...) pour certes convaincre les jeunes, mais surtout créer des connexions, fora pour les partages d'expériences des bienfaits du djihad et l'utilisation de la cyberreligion, non pas comme arme de destruction massive du cyber terroriste,

mais du moins comme arme de dissuasion massive efficace dans la lutte contre le cyber extrémisme.

I- Le terrorisme antique ou la banalisation du mal

Il importe avant de commencer notre réflexion ayant pour *telos* la découverte de ce qu'est la banalité « la banalisation » du mal (je préfère), chez Hanna Arendt de circonscrire le concept « terrorisme ». Il faut s'assurer à première vue que le concept « terrorisme » reste polysémique par le seul fait de recouvrir plusieurs significations à la fois - à vrai dire, le mot souffre d'une inflation sémantique.

I.1.Sens étymologique et conception gréco-romaine du terrorisme

Dans son étymologie, le concept terrorisme vient du latin *terror*, qui veut dire terreur. «Le mot terrorisme a été utilisé pour la première fois en novembre 1794 pour désigner la "doctrine des partisans de la Terreur" pendant la Révolution Française.» Pour le criminologue français Alain Bauer, « rien n'est plus difficile que de donner du sens précis à un terme galvaudé ou manipulé à satiété. Il n'existe pas un terrorisme « en soi », mais des actes que la loi d'un pays donné à un moment donné qualifie comme tels »¹¹¹. Pour l'Union Africaine, la convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme définit le terrorisme comme étant « tout acte ou menace d'acte en violation des lois pénales de l'État Partie susceptible de mettre en danger la vie, l'intégrité physique, les libertés d'une personne ou d'un groupe de personnes, qui occasionne ou peut occasionner des dommages aux biens privés ou publics, aux ressources naturelles, à l'environnement ou au patrimoine culturel »¹¹². La quasi-totalité des Etats ayant adopté une loi sur la répression du terrorisme s'en ont inspirés tout en les réadaptant au contexte socio culturelle de l'heure. Malheureusement pour certains pays, la loi arrive à un moment où la situation sociopolitique reste tendue donnant automatiquement lieu à des interprétations pas tout à fait favorable à l'encontre des initiateurs de la législation. Une autre définition qui se veut plus claire et explicite est celle du conseil de sécurité des Nations Unies adopté le 8 octobre 2004 dans la résolution 1566 et qui définit le terrorisme comme : « actes criminels, notamment ceux dirigés contre les civils dans l'intention de causer la mort ou des blessures graves ou la prise d'otages dans le but de semer la terreur parmi la population, un groupe de personne ou chez des particulier, d'intimider une population ou de contraindre un gouvernement ou une organisation internationale à accomplir un acte ou s'abstenir de le faire, qui sont visés ou érigés en infraction dans les conventions et protocoles internationaux relatifs au terrorisme, et ne sauraient en aucune circonstance être justifiés par des motifs de nature politique, philosophique, racial, ethnique, religieuse ou similaire, et demande à tous les États de prévenir ces actes et, à défaut, de faire en sorte qu'ils soient réprimés par des sanctions à la mesure de leur gravité »¹¹³. D'emblée

¹¹¹ A. Bauer, J L. Bruguière, les 100mots du terrorisme, que sais-je ? Presse Universitaire de France, 2010, page 3

¹¹² Convention de l'OUA sur la Prévention et la Lutte contre le Terrorisme, Alger 14 Juillet 1999. Article 1

¹¹³ M. Takougang, les défis sécuritaires dans le bassin du lac Tchad, Mémoire de Master Défense Sécurité et Paix, CHEDS, 2017. P 2

l'idée de terrorisme laisse transparaître ce qui est conforme à la frayeur, l'anxiété, la peur, peu importe son auteur. Du coup, il est plus aisé de parler des actes terroristes que du terrorisme.

I.2. De la banalité du mal selon Hannah Arendt

Jean Paul Brodeur, criminologue canadien et reconnu pour ses études sur la police¹¹⁴, un secteur dans lequel il s'est largement investi et qui vaut son pesant d'or reste bien l'étude sur la forme extrême de la violence dont la Shoah et l'élimination entière d'une population et ce en vertu de leur quiddité. Il s'est également intéressé au fameux nettoyage ethnique en ex Yougoslavie avec un focus sur la participation des bandes armées dans les violences de masses. S'intéressant énormément avec grande curiosité intellectuelle pour saisir cette forme extrême de destruction de l'homme, ce qui constitue à mon humble avis le défi intellectuel du 21ème siècle. Il s'est énormément laissé influencer par la thèse de la banalité du mal de Hannah Arendt, développée au cours du procès d'Adolf Eichmann en avril 1961 à Jérusalem.

Qu'est-ce que la banalité du mal ?

La banalité du mal, thèse développée par Hannah Arendt¹¹⁵ à partir du procès d'Adolf Eichmann¹¹⁶, haut responsable Nazi ayant participé à la déportation des juifs, polonais, Tiganes et slovènes vers les camps de concentration lors du 3ème Reich, avance contrairement à une croyance populaire que la participation à l'extermination des millions de personnes ne résulte forcément pas d'une haine, sadisme des exécutants à l'égard des victimes, mais au contraire le mécanisme qui sont à l'origine de cette destruction et qui prévalent au comportement d'une grande quantité de ces exécutants. C'est pourquoi, elle écrit : « Ma thèse est que le mal n'est jamais radical, qu'il est seulement extrême et qu'il ne possède ni profondeur ni dimension démoniaque. Il peut dévaster le monde entier précisément parce qu'il prolifère comme un champignon à la surface de la terre. » C'est ce que Hannah Arendt appelle « crime moderne », c'est à dire crime qu'on ne perçoit qu'à partir de ses composantes bureaucratiques, expression même de la modernité. La banalité ne renvoie pas tant au mal causé, mais au dynamique qui sous-tend la destruction. « Pour Hannah Arendt, l'incapacité à voir les choses du point de vue de l'autre, à penser autrement que par clichés et préjugés, à réfléchir aux conséquences de ses actions, l'incapacité à distinguer entre le bien et le mal, renvoie non seulement au manque de responsabilité morale individuelle, mais représente le mal extrême tout en étant sans fondement et tout en apparaissant superficiel »¹¹⁷ Elle évoque la nature des tâches des activités d'administrations du bureaucrate et sa réalité quotidiennes. Il revenait à Adolf Eichmann

¹¹⁴ JP. Brodeur, Les visages de la police: pratiques et perceptions, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2003

¹¹⁵ Hannah Arendt (1906 -1975), politologue, philosophe et journaliste allemande naturalisée américaine, connue pour ses travaux sur l'activité politique, le totalitarisme, la modernité et la philosophie de l'histoire. Elle écrit plusieurs ouvrages tels que : Les Origines du totalitarisme ; Condition de l'homme moderne ; La Crise de la culture et bien sur la banalité du mal.

¹¹⁶ Adolf Eichmann (1906- 1962), criminel de guerre nazi, haut fonctionnaire du Troisième Reich, officier SS Obersturmbannführer et membre du parti nazi

¹¹⁷ <http://www.lautreparole.org/articles/1650> consulté le 20 septembre 2017 à 23h30

d'établir les listes, organiser les transports des juifs vers les camps de concentration. D'ailleurs, pour Eichmann et ses collaborateurs, leurs tâches étaient de gérer le transport quel que soit la nature de la chose à transporter. C'était des juifs, comme ça aura pu être des clous, des boîtes de conserve, des sacs de pommes de terre, ça aurait été pareil. La banalité du mal présente aussi le développement industriel sous sa forme la plus perverse. C'est en cela que Hanna Arendt parle de crime administratif ou de crime moderne. La banalité du mal marque donc une révolution majeure pour qui s'intéresse à la science criminelle. Au-delà de Eichmann, appliquons la thèse de Hanna Arendt à ceux que nous appellerons les exécuteurs, c'est-à-dire les hommes de terrain, le cas illustratif du génocide rwandais et en ex Yougoslavie et aujourd'hui dans les extrémismes et le terrorisme. En fait, la violence de masse peut être considérée comme un processus de radicalisation, point de basculement vécu par des protagonistes dans leur trajectoire à travers les événements politiques, sociaux et économiques dans lesquels ils progressent. Chaque point de basculement produisant bien entendu une nouveauté qualitative, un ordre nouveau psychique qui permet le passage au point suivant. Harald Walser, un autre spécialiste des sciences criminelles a fait connaître son étonnement face aux jeunes volontaires engagés au service Nazi qui envoyaient régulièrement des lettres à leurs femmes et parents décrivant aux détails près leurs activités d'extermination dans des camps de déconcentrations et dans des crématoriums. C'est pareil aussi au Rwanda, où les tueurs laissaient à la maison femme et enfants pour aller tuer d'autres personnes y compris des femmes et des enfants. Walser se demandait donc comment on peut parvenir à cela sans aucun souci ou crainte que cela soit considéré comme un crime réprimandable. Pour expliquer cela, nous allons présenter deux grandes phases du processus de désensibilisation de ces personnes afin d'en faire des criminelles professionnels.

La première phase est la phase de mobilisation physique qui consiste à mobiliser les gens sur le terrain, les exécuteurs et de transformer ces individus en unité, en force capable de commettre pareil crime.

La deuxième phase est la phase de mobilisation des esprits, car on ne devient pas tueur, criminelle comme ça du jour au lendemain juste par besoin d'entraînement, l'ennemie est une figure qui doit se construire. Nous avons aussi l'action collective du passage à l'acte qui consiste à rendre absent tout principe de distinction dans l'acte. J'appellerais cela, la **banalité du geste ou de similitude**. Prenons par exemple. Au Rwanda, l'outil principal du génocide était la machette. Or la machette en soi n'est pas mauvaise dans la pratique quotidienne dans le pays. On utilisait la machette pour tuer les chèvres ou pour couper des arbres, débroussailler. Le geste en tant que tel n'est pas perçu comme violent puisqu'en dehors de ce contexte de guerre et de violence de masse, il ne s'applique normalement pas contre les êtres humains. Donc, cette banalisation de geste ou de similitude peut être considéré de manière isolée et nécessite de s'appréhender dans d'autre forme de banalité que j'appellerais la banalité de familiarité.

Pareil pour la Bosnie Herzégovine, car de nombreux exécuteurs ont témoigné qu'avant d'aller au front pour le massacre, on les faisait suivre une formation sur l'égorgement des cochons à l'échelle industriel afin de les désensibiliser des détails scabreux qui accompagnent ce geste. Nous voyons donc que dans l'usage de ces exécuteurs, l'exécution de l'animal n'est pas problématique étant donné qu'il s'inscrit dans une réalité, un cadre pour une pratique alimentaire répandu.

L'autre forme est la banalité de l'idée. Cette forme de banalité évoque un consentement à l'idée même de l'action de rétablir l'ordre par l'élimination de l'autre considéré comme dangereux. Le consentement de cette idée suit un processus bien établis à savoir l'exclusion de l'individu hors du cadre communautaire publique et hors des obligations du cercle moral des uns envers les autres. L'autre devient donc un cafard, une vermine. Or le cafard, la vermine ne peut pas vivre dans la société, il faut les éliminer. Hanna Arendt revalorise très fortement une expérience politique très fondamentale donc elle tient spécifiquement à souligner qu'il s'agit là bien d'une expérience des temps moderne : le totalitarisme. Parlant justement du totalitarisme, de nos jours on en trouve également et il ne s'agit plus de Hitler, Lénine, avec des bourreaux – victimes tel que Eichmann, mais des extrémismes, du djihadisme, du terrorisme. Vous en conviendrez avec moi, que Hanna Arendt essaye de se frotter au concept du mal radical chez Emmanuel Kant. Le mal qui est chez ce dernier quelque chose de naturel et qui connaît plusieurs degrés et l'un de ces degrés s'appelle la perversité. La perversité étant donc ce principe éthique qui consiste à faire un retournement de situation, faire passer le mal pour le bien. Sauf que chez Kant, dans cette situation de perversité, il y a une intentionnalité, or le concept de l'animale laborante chez Arendt enlève cette intentionnalité. Donc pour Kant, l'homme est absolument maître de son action, même lorsqu'il choisit le mal, il le fait intentionnellement ce que ne semble pas vraiment convaincre Hannah Arendt avec le concept du totalitarisme, qui selon elle, on ne peut pas avoir l'idée de faire le mal sans être aliéné. D'où la question, peut-on appliquer précisément ce cadre de totalitarisme à ces nouveaux ennemis que sont les terroristes ? Si oui, peut-on comparé cette forme de totalitarisme « djihadisme » au totalitarisme hitlérien, stalinien, léniniste, Bokassiste, mobutiste,

II- Le cyber terrorisme

Le monde vit depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et la chute du mur de Berlin, une situation singulière avec cette autre forme de guerre appelée terrorisme. Cela a complètement changé la façon donc a toujours été perçu le concept de la sécurité des biens et des personnes ainsi que la stabilité des Etats. Du coup, il revient la notion d'ennemis. Le terroriste n'est pas un belligérant, c'est un ennemi. Face à Al-Qaïda, à Daech, Ansar-dine, Boko Haram, on n'est pas à une opération de maintien de la paix sous le chapitre 6 qui nécessite un consentement plus ou moins général, il n'y a qu'une chose à faire, c'est la guerre et à la fin il n'y aura qu'un seul sur le ring debout. Les terroristes frappe sans état d'âme, et on est entré dans une période de sidération, c'est très sidérant au sens psychologique pour les maliens, les burkinabés, ivoirien, nigé-

rian, tchadien, nigériens, camerounais, kenyan etc... Face à cela, les Etats sont passés de la sidération et la résilience et aujourd'hui de la résilience à la résistance. De plus en plus, il est organisé des formations de haut niveau pour faire face aux attaques terroristes, c'est le cas du CHEDS qui est une école politico-militaire, parce que le facteur essentiel de la lutte qu'on est en train de mener est humaine, la capacité des individus à travers la formation, l'entraînement, la prise de conscience de la réalité de la menace, la capacité de l'individu à se mobiliser avant tout les technologies qu'on peut mettre en œuvre pour lutter contre le terrorisme. Aussi, le flux d'information n'est pas à négliger. Nous remarquons qu'aujourd'hui, Daech a investi l'espace cybernétique afin d'avoir la capacité d'une grande résonance au moindre événement produit par certains de ses combattants. Finalement grâce à l'espace cybernétique, le moindre événement sur le terrain a une résonance très particulière sans proportion avec l'événement en tant que tel. L'agissement d'un soldat sur le terrain a nécessairement une influence stratégique, C'est ce qu'on appelle dans le jargon militaire « le caporal stratégique » face à la menace. Mais au fait qu'est-ce qu'une menace ? Pour qu'il y ait menace, deux conditions majeures doivent être mises en œuvre : la capacité et la volonté, ce qui diffère de la notion de risque qui a un caractère aléatoire. On parle de risque technologique, industriel ou environnemental, et personne ne peut contrôler. De plus en plus, on parle de cyber menace, de cyber terrorisme, de cyberattaque et bien entendu de cyber ennemis.

Parlons du cyber terrorisme. Lénine disait : « l'art le plus important pour la révolution c'est le cinéma ». Les Djihadistes l'ont très bien compris. Les vidéos djihadistes sont véritablement les vecteurs les plus importants et les plus émotifs.

Le concept est venu de l'américain Barry Collin pour définir la convergence du monde physique (le terrorisme) et du monde virtuel. Jusqu'en 1993, le grand public ignorait tout d'Internet, mais le futurologue Alvin Toffler¹¹⁸ prédisait déjà que des terroristes chercheraient à s'attaquer aux infrastructures informatiques et de télécommunication des Etats-Unis. Depuis lors, après plusieurs dizaines de milliers d'études, la notion de cyber terrorisme ne cesse de diviser les experts. En effet, contrairement à la cybercriminalité qui regroupe l'ensemble des infractions pénales tentées ou commises à l'encontre ou au moyen d'un système d'information et de communication, principalement Internet, le cyber terrorisme qui n'en est que l'une des composantes de la cybercriminalité, on pourrait le définir malgré l'éventail des définitions comme étant tout acte ou menace d'acte en violation des lois pénales de l'État partie susceptible de mettre en danger la vie, l'intégrité physique, les libertés d'une personne ou d'un groupe de personnes, qui occasionne ou peut occasionner des dommages aux biens privés ou publics, aux ressources naturelles, à l'environnement ou au patrimoine culturel au moyen avec l'utilisation des réseaux

¹¹⁸ Alvin Toffler (1928- 2016), est l'un des futurologues les plus célèbres de notre temps. Journaliste, écrivain, pédagogue, sociologue, écrivain de science-fiction, il est auteur de plusieurs ouvrages donc : Le Choc du futur, Ecospasme, La Troisième Vague, Les Cartes du futur : précurseurs et prémisses, Guerre et contre-guerre, survivre à l'aube du xxième siècle (1993)

informatiques. Tandis que Cédric Thévenet¹¹⁹ dans son mémoire intitulé *Cyber terrorisme, mythe ou réalité ?*, publié en 2006 par le Centre d'études scientifiques de défense de l'université de Marne-la-Vallée estime que si « l'art du piratage est enseigné dans les écoles d'ingénieurs, les universités, discuté lors de symposiums rassemblant les experts nationaux et internationaux, de la défense, de l'intérieur et du secteur privé (...), le cyber terrorisme n'existe pas stricto sensu à ce jour ».

Il existe trois types de cyberattaque ou cyber terrorisme : le cyber-sabotage, l'espionnage et la déstabilisation

Le Cyber-sabotage ou sabotage informatique consiste à rendre inopérant tout ou partie d'un système d'information d'une organisation, une entreprise ou des infrastructures vitales d'un Etat via une attaque informatique. En France par exemple, le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013 a clairement identifié une possibilité d'une menace de sabotage et a pris en compte cette menace comme une priorité pour l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), à travers ses travaux avec les opérateurs d'importance vitale conformément au Code de la défense en son article R. 1332-1. La France a connu les 8 et 9 avril 2015 La plus grande cyberattaque de l'histoire de l'audiovisuel avec le sabotage du système informatique la chaîne TV5 Monde provoquant l'arrêt de la diffusion des programmes de la chaîne de télévision francophone internationale. En effet, la chaîne mondiale a vu ses serveurs informatiques sautés à distance empêchant le réseau internet de la chaîne. En très bons stratèges, les cybers djihadistes ont tout d'abord pris le contrôle des réseaux sociaux de la chaîne, puis ont détourné son site internet afin de diffuser des informations sensibles. En Iran, l'affaire Stuxnet¹²⁰ qui a sévèrement perturbé le programme nucléaire iranien a fait couler beaucoup d'encre et de salives. En Aout 2012, en Arabie Saoudite, le groupe pétrolier saoudien Aram Co a vu ses 30 000 ordinateurs détruits d'un seul coup¹²¹ et en Corée du Sud, le sabotage de banques. L'Afrique reste pour l'instant l'unique continent n'ayant encore pas eu de cyberattaque de grande envergure. Il y a eu le piratage du site internet officiel du gouvernement sénégalais en 2015, mais c'était de la cybercriminalité et non un cyber terrorisme. Le sabotage du site de Timbuktu Institute était le fait d'une cybercriminalité ou cyber terrorisme ? Rien n'est encore clair pour le moment, toujours est-il que le Sénégal, étant résolument engagé dans la lutte contre le terrorisme n'est pas à l'abri d'une cyberattaque.

L'espionnage

L'espionnage peut être défini comme étant le fait de s'insérer au sein de sites d'Etats ou d'entreprises pour y prendre des contenus sensibles concernant des projets secrets, des brevets,

¹¹⁹ Cédric Thévenet est Expert Sécurité et responsable adjoint de la sécurité du système d'information des infrastructures du groupe de la Société Générale de Banque en France.

¹²⁰ <http://www.jeuneafrique.com/193927/politique/affaire-stuxnet-la-cyberguerre-a-commenc/>

¹²¹ <http://www.zdnet.fr/actualites/le-groupe-petrolier-aramco-cible-d-une-cyberattaque-l-acte-d-activistes-39775459.htm>

etc. Tout cyber espionnage est un acte de cybercriminalité, mais pas forcément un acte de cyber terrorisme. Il y a cyber espionnage lorsqu'il y a violation de correspondance et de communication électronique, conception, commercialisation et utilisation illicite d'appareils à des fins d'interception des communications électroniques ou conversations. Certes, Le cyber espionnage concerne surtout les Etats entre eux (le cas de l'Allemagne et les USA, la Russie et les élections américaines ...) et considérant que les groupes terroristes sont majoritairement soutenus par des Etats (le cas du Qatar..), les réseaux terroristes se servent très souvent des matériels informatiques performants pour communiquer rapidement et discrètement dans le monde entier.

La déstabilisation

La déstabilisation est le but principal des cybers terroristes. Leurs cibles sont le plus souvent les gouvernements et les entreprises, mais avec pour objectif de créer le maximum de peur possible dans l'esprit de plusieurs personnes. Ces attaques pouvant touché énormément de victimes potentielles en peu de temps.

Si les terroristes se servent d'Internet, c'est pour y véhiculer leur propagande, au travers de sites Web, de forums et de vidéos qui visent avant tout à recruter de nouveaux adeptes, et à asseoir leur notoriété. La grande majorité de jeunes se sont radicalisé grâce à internet. Internet est devenu une nette pédagogie qui aide ces personnes à convaincre leurs recrues comme auparavant c'était la cassette vidéo qui se vendaient discrètement. Contrairement à la cassette vidéo, est le moyen beaucoup plus grand, plus rapide et plus facile d'accès. Avec internet, il n'y a plus de notion de temps, ni d'espace. Ces rabatteurs sont de véritables séducteurs/trices pouvant être un groupe d'amis ayant un intérêt commun : un désir humanistes, social, de justice. Et il y a des personnes derrière qui utilise les mots clé pour entrer en contact avec ces jeunes naïfs et détourne leur attention, leur objectif. Chez les garçons, il y a ce désir d'avoir un repère, parfois un repère en manque autour de lui. Ils veulent ressembler à un héros invincible et les terroristes lui offre donc l'image de la personne héro qu'il recherche : invincible, fort, puissant, capable de défier les grandes puissances, au-dessus des misères du monde et ainsi, il y a la perte de cerveau et l'utilisation de la dérive sectaire se met en place. C'est pourquoi, les djihadistes ont recours à des vidéos ayant l'avantage d'être court, émotives avec des mises en scènes explosives accompagnées de ralentis. Ces montages avec des ralentis et musiques qui accompagnent véritablement digne des séries hollywoodiennes et qui plaisent à ces jeunes, les invitent à s'y reconnaître et s'y retrouver. Depuis quelques temps déjà, l'Etat islamique a créé un département de communication dénommé Ahayat Media Center chargé de gérer et structurer la communication du groupe. C'est eux qui produisent ces vidéos de propagandes rivalisant As-Sahab de Al Qaïda. Très souvent, ces cyber terroristes visent le plus les jeunes souffrant d'un manque affectif, socioéconomique, éducatifs, d'intégration et en marge de la société et qui cherchent à se venger de cette société. Les djihadistes leurs offre alors un terrain propice pour assouvir cette soif de vengeance qu'ils ont. En dehors de ceux-là, les djihadistes vont également à la conquête des autres jeunes à la recherches des sensations fortes, ayant un désir

guerrier obtenu grâce aux jeux vidéo, le jeu de sas inscrit et les djihadistes développent donc des vidéos inspiré de ces jeux vidéo. Le jeune jouant alors son jeu vidéo passe du jeu vidéo à la vidéo du djihadiste et de la vidéo du djihadiste, du monde virtuel au monde réel. A côté des jeux vidéo, il y a aussi la musique, le djihadistes utilisent des clips de rap aussi pour embrigader les jeunes, c'est le cas du djihadiste germano africain **Denis Cuspert, alias Deso Dogg**.

Quelques fois les jeunes y vont vraiment de bonnes fois, avec le désir de vraiment changer la société et c'est une fois sur place qu'ils découvrent la réalité, car peu à peu le discours change. C'est ce que fait le djihadiste franco sénégalais Omar Omsène avec sa marque de propagande 19HH. Son objectif est de détourner les jeunes engagés dans l'islam pacifique accusé d'être un islam embrigadé et contrôlé par l'administration française et par Israël. Omar Omsène en bon orateur dans son discours arrive à emmener le jeune à s'auto culpabiliser et à se décider « par lui-même ». Extrêmement motivant, le jeune n'a pas l'impression de faire quelque chose de mal, mais plutôt quelque chose de bien dans laquelle il se magnifie.

Facebook, tweeter et autre réseaux sociaux jouent également un très grand rôle, où le jeune peut à travers un forum entrer en contact avec d'autres jeunes déjà engagé dans le djihad. A travers Facebook, ces jeunes engagés dans le djihad montrent aux jeunes qu'ils ont eux aussi une vie ordinaire et ne sont pas des monstres, mais des personnes ordinaires engagés dans des opérations extraordinaires de délivrance du monde des pires criminel.

Le cyber terrorisme est une guerre invisible où les pirates avancent masqués. Ici, on est dans une créativité permanente c'est-à-dire les modes opératoires qui évoluent constamment.

Essayons de récapituler quelques sites et agences de communication appartenant au cyber djihadistes.

Site ou Agence	Groupe ou personne
Ahayat Media Center	Etat islamique
As-Sahab de	Al Qaeda
19 HH	Omar Omsène
Dawaalhaq.com	Etat islamique
Isdarat.tech	Moteur de recherche
Tor2net.xyz	
Alansar.info	
Islamion.com	Freristes (frères musulmans)
Adkhalafah.wordpress.com	
Leyoth.net	

III- Lutte contre le cyber terrorisme

Comment combattre le cyber terrorisme ?

Les kalachnikovs, les roquettes doubles munitions, les avions, les bateaux de guerres, les prisons redoutables, un code pénal performant sont-ils suffisant pour combattre le terrorisme ? Le terrorisme ne se combat pas seulement par des armes. Les deux armes les plus redoutables pour lutter contre le terrorisme et le cyber terrorisme sont des systèmes éducatifs performants garantissant une égalité de chance pour tous et la justice sociale, un partage équitable des richesses, une parfaite formation civique des jeunes car les djihadistes surfent sur ces jeunes désœuvrés, seuls, sacrifiés et en perte de valeurs pour réussir. Il faut développer chez le jeune une capacité de relativisation lorsqu'il utilise l'outil. Installer des systèmes de contrôle parental et au besoin bloquer certain chaînes et sites jugés extrémiste pour les enfants. Aider les enfants dans le choix de leur jeux vidéo en privilégiant les jeux qui valorise l'esprit de concurrence et non l'esprit de facilité ; l'esprit d'équipe et non l'individualisme ; l'esprit d'amour, de compassion et d'entraide et non l'esprit de haine, de vengeance et d'égoïsme.

A titre personnel, éviter l'utilisation des mots de passe trop facile d'accès tel que les dates d'anniversaires, de mariage, noms du/de la conjoint(e). Changer régulièrement son mot de passe et s'assurer que son ordinateur est protégé par un antivirus efficace.

Les paroisses et mosquées doivent investir les champs virtuels : site internet, réseaux sociaux, media traditionnel. De plus en plus de paroisses et Mosquées créés des sites internet et pages Facebook, tweeter, YouTube et autre, mais il faut un contrôle stricte du contenus. Il faut aussi intégrer la culture du dialogue interreligieux dans les écoles. Une bonne formation à l'utilisation des téléphones et ordinateurs portables est indispensable pour les plus jeunes et pour l'équilibre de la famille est nécessaire.

L'ISLAM FACE AU TERRORISME

Mansour Sy Djamil

*Co-président de la Conférence mondiale des religions pour la paix
Vice-Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal*

Introduction

La question qu'il m'a été demandé de traiter, à savoir les relations entre l'Islam et le terrorisme, même si elle est d'une brûlante actualité avec les événements du 13 novembre, n'avait *a priori* pas lieu d'être posée, tant sont connues les prescriptions et les enseignements de l'Islam et son riche patrimoine en matière de paix, de justice et de cohabitation avec les autres.

Cependant, le sujet est rendu complexe, du fait de l'extension de la civilisation islamique qui, dans son amplitude géographique, ceinture l'Asie, l'Afrique et l'Europe, tandis que son amplitude historique couvre une succession de siècles où s'enchevêtrent des courants de pensées et de civilisations aussi divers et divergents, en dépit de similitudes, tels que les civilisations iranienne, chinoise et hindoue.

Ma conviction profonde est que le fait terroriste ne peut être abordé comme un simple problème auquel il faut trouver une solution musulmane, chrétienne ou juive. Je comprends le sujet, d'après la manière dont il est posé, comme une interpellation adressée à tous les musulmans qui ont pour devoir de donner une explication à l'utilisation qu'on fait de leur nom et de leur religion. Nous devons ces précisions au monde entier, sans complexe de culpabilité, convaincus que les actes violents perpétrés au nom de l'Islam n'ont aucun rapport avec la religion du Prophète Mohamed.

Les musulmans sont d'autant plus interpellés que dès le lendemain des attentats de Paris, l'association terroriste État Islamique publia un communiqué qui s'appuie sur les sourates 59 et 63 du Coran dont les versets enseignent :

Allah (Dieu) le Très-Haut a dit :
 Et ils pensaient qu'en vérité leurs forteresses les défendraient contre Allah. Mais Allah est venu à eux par où ils ne s'attendaient point, et a lancé la terreur dans leurs cœurs. Ils démolissaient leurs maisons de leurs propres mains, autant que des mains des croyants. Tirez-en une leçon, ô vous qui êtes doués de clairvoyance (sourate 59, verset 2).
 Or c'est en Allah qu'est la puissance ainsi qu'en Son messager et aux croyants. Mais les hypocrites ne le savent pas (sourate 63, verset 8).

C'est un procédé assez connu pour quiconque est familier avec la littérature djihadiste, dont les références scripturaires, sciemment sorties de leur contexte, visent à valider et sacraliser les actes criminels.

Le communiqué, avec son arrière-plan coranique et son architecture rhétorique, exige une réaction des musulmans qui voient leur patrimoine éthique et spirituel perverti aux yeux du monde entier, situation qui les transforme en cible d'attaques, comme en témoigne la recrudescence des agressions islamophobes.

Dans un commentaire du communiqué, le philosophe français Philippe-Joseph Salazar souligne :

Cette glose nous vise, nous incroyants enfermés dans la vaine forteresse de la rationalité et des valeurs matérialistes, mais elle vise également les musulmans qui vivent en France et s'efforcent, selon le Califat de concilier le pacte républicain et la Charia... Les infidèles sont sommés de se convertir, les musulmans de rejoindre le Califat sinon nous serons, les uns comme les autres, anéantis. Ce communiqué ouvre la voie à d'autres attentats. Il effraie aussi intellectuellement : le chemin que fraie le communiqué est tout autant celui d'une guerre sur le terrain des idées.¹

Cette « guerre sur le terrain des idées » ne laisse personne indifférent : les islamophobes ont trouvé une justification éloquentes à leur appréhension, qui ne date pas d'aujourd'hui et qui trouve sa source dans la condamnation sans appel qu'Ernest Renan a faite au sujet de l'Islam dès le XIX^e siècle, quand il disait :

L'Islam est la plus complète négation de l'Europe ; l'Islam est le fanatisme, comme l'Espagne du temps de Philippe II et l'Italie du temps de Pie V l'ont à peine connu ; l'Islam est le dédain de la science, la suppression de la société civile ; c'est l'épouvantable simplicité de l'esprit sémitique, rétrécissant le cerveau humain, le fermant à toute idée délicate, à tout sentiment fin, à toute recherche rationnelle, pour le mettre en face d'une éternelle tautologie : Dieu est Dieu [...].²

¹ P.-J. SALAZAR, « La terreur va-t-elle nous changer ? », in *Philosophie*, décembre 2015-janvier 2016, p. 50-51.

² E. RENAN, Discours au Collège de France « De la part des peuples sémitiques dans l'Histoire de la civilisation », 1862.

Puisque c'est au niveau de la bataille des idées qu'il nous faut montrer le vrai visage de l'islam auquel nous croyons, nous ne saurions résumer mieux que Koffi Annan, les motivations qui sous-tendent ce séminaire et justifient cette contribution :

Pour lutter contre le terrorisme et éviter d'errer dans cette entreprise, nous devons encourager et non brider le débat sur les façons de réagir. Il faut se rappeler que dans la lutte contre le terrorisme, les idées comptent pour beaucoup. Le fléau du terrorisme appelle une réaction inflexible mais cette réaction ne peut être émotionnelle, elle doit être réfléchie. La colère que nous inspirent les attentats terroristes ne doit pas nous empêcher de raisonner. Si nous voulons avoir le dessus, nous devons dans notre propre intérêt essayer de comprendre le phénomène et analyser minutieusement les divers moyens d'action et leur résultat.³

Jean Jaurès, la figure inaugurale du socialisme français, dont les dirigeants actuels sont les légataires officiels, invitait « à ne pas laisser entre les mains de la force, la solution des conflits que la raison peut résoudre, car le courage est l'exaltation de l'homme et ceci en est l'abdication »⁴.

C'est le lieu ici de féliciter l'Université d'Artois pour cette belle initiative qui pouvait se limiter à une réflexion entre juristes. Les organisateurs de cette rencontre ont pressenti qu'il y a d'autres aspects très importants dont il faut tenir compte si nous voulons gagner cette bataille des idées. Et la réflexion sur la religion et en particulier sur l'Islam n'est pas des moindres. Cette préoccupation s'inscrit dans une vieille tradition de l'Université française qui a beaucoup réfléchi sur le monde arabo-musulman. En effet, des recherches, des thèses très riches ont été élaborées par des intellectuels de très grand renom tels que Charles Pellat, Régis Blachère, Jacques Berque, Louis Massignon, Roger Arnaldez, Mohammed Arkoun, Chouemi, Claude Cahen, Henry Laoust qui, avec leurs œuvres, ont investi tous les domaines de la civilisation arabo-musulmane. Mohammed Arkoun par exemple a été le critique le plus acerbe des dérives du monde musulman pendant plus de trente ans.

Ainsi dans son livre : *La Question éthique et juridique dans la pensée islamique*, qui traite de la question du droit et du monothéisme, Mohammed Arkoun dit :

Viser ainsi à libérer la pensée d'expression arabe de la prison dogmatique instaurée par les expansions idéologiques de l'islamisme fondamentaliste depuis les années 1970. Le discours islamique, politiquement dominant, veut ignorer les acquis les plus émancipateurs

³ K. ANNAN, « Combattre le terrorisme pour l'humanité : Conférence sur les racines du mal » tenue le 22 septembre 2003, <http://www.un.org/press/fr/2003/SGSM8885.doc.htm> (consulté en décembre 2015).

⁴ J. JAURÈS. Discours à la jeunesse prononcé au Lycée d'Albi, en 1903.

de la modernité, il se prive ainsi des outils de pensée et de connaissance critique pour devenir un acteur positif de la mondialisation. La préoccupation éthique, juridique et spirituelle a sombré avec le renoncement durable aux débats féconds entre les grandes instances du déploiement de la raison critique : le théologique, le philosophique, le juridique, le politique, l'historique, le linguistique, l'exégétique, le sociologique, l'anthropologique.⁵

C'est toujours dans la tradition du riche héritage académique français et dans le cadre du « déploiement de la raison » critique qu'un symposium a été organisé du 25 au 29 juin 1956 à Bordeaux et qui avait pour thème : « Classicisme et déclin culturel dans l'histoire de l'Islam ». L'Islam malgré une expansion fulgurante, largement analysée, a également connu une régression terrible qu'il convient de comprendre. Dans une communication présentée à ce symposium et qui avait pour intitulé : « Les facteurs économiques et sociaux dans l'ankylose de l'Islam », Claude Cahen, qui a rédigé l'un des plus beaux textes sur cette fulgurante ascension de l'Islam, met en relief les corrélations entre le fait religieux, ses grandeurs, ses déviations et l'état de la société arabe ou arabophone ou islamique qui perdait sa vigueur et son mordant ; ce qui l'a conduite vers un rétrécissement, une rupture avec le monde occidental, une pétrification et une profonde léthargie. Les participants à ce symposium ont cherché les causes réelles (géographique, historique, religieuse, sociale) de cette ankylose ; ils ont décelé les phases du décrochement et constaté ses lourdes conséquences sur le monde de l'Islam. Il faut remonter à ces « débats féconds » au sein des « grandes instances de déploiement de la raison critique », pour mieux apprécier toute la dimension du sujet que nous sommes en train de traiter.

Il est donc urgent de renouer avec la tradition académique de la Sorbonne, du Collège de France et d'autres institutions. Oui, il y a l'obstacle de la langue : la langue turque iranienne, mais surtout l'arabe, langue du Coran, dénominateur commun à toute cette aire géographique. Il faut des années d'études pour les maîtriser et en faire un instrument de travail. Mais ce sont des obstacles surmontables. Blachère et Pellat les ont surmontés au point d'être membres des académies arabes. Ils ont accompli une œuvre scientifique considérable. Aujourd'hui, ils sont marginalisés au profit de politologues de tout bord. Mais cette œuvre, il faut la revisiter.

Nous assistons à une manipulation à grande échelle de l'Islam dans sa première grandeur. Il faut un contrepoids à cette manipulation grâce à la sensibilité et à l'empathie de l'historien qui aime sa matière pour capter et restituer l'esprit et l'ethos de l'Islam matinal qui souffre d'un mélange de représentations mythologiques et de déconstruction/reconstruction du passé

⁵ M. ARKOUN, *La Question éthique et juridique dans la pensée islamique*, Paris, Vrin, 2010.

pour servir les idéologies nationalistes ou islamistes en cours et qui sont les causes des dérives actuelles. Il y a trop de facteurs qui s'opposent depuis longtemps à l'épanouissement des études arabo-islamiques.

Le rôle des universités est capital pour mettre à la disposition des études arabo-islamiques la raison critique qui ne lui a jamais fait défaut et qu'il convient de réactiver comme contrepoids aux manipulations présentes.

Par leur barbarie, leur instantanéité et leur coordination redoutable, les événements du 13 novembre à Paris ont plongé la France dans un traumatisme profond. L'aisance avec laquelle ont circulé les assassins entre Paris et Bruxelles, souligne l'insuffisance des moyens mis au service de la sécurité. La sécurité est la première priorité de l'État qui a le devoir de protection des citoyens. Encore faut-il qu'il le fasse par des mesures appropriées et efficaces en évitant toute entorse aux libertés qui sont d'autant plus regrettables que les attentats ne trouvent pas leur origine dans une insuffisance de lois répressives mais dans les défaillances de services secrets de la police, de la justice dues à un manque de moyens financiers, techniques et humains. Situation que les experts qui participaient au séminaire avaient largement signalée.

L'acte terroriste a pour but de provoquer la terreur et d'intimider une population. Ses auteurs cherchent à déstabiliser et à fragiliser la démocratie en discréditant les valeurs de liberté et d'humanité. Une analyse raisonnée s'impose pour conduire la lutte anti-terroriste avec toute la fermeté nécessaire mais dans le respect des droits fondamentaux. Malheureusement, « la loi est devenue un simple instrument de communication politique ; elle permet de rassurer non sans démagogie, ni arrière-pensée électorale, une opinion légitimement horrifiée et bouleversée, en restant sur le terrain de l'émotion au lieu de mener la réflexion nécessaire »⁶. C'est un acharnement thérapeutique ; on double la dose d'aspirine alors que le mal n'est pas correctement diagnostiqué.

Koffi Annan, alors Secrétaire Général de l'ONU, d'une manière prémonitrice avait déjà averti en 2003 que :

Les droits de l'homme ne peuvent être sacrifiés au profit de la lutte contre le terrorisme. Il n'y a rien d'incompatible entre la défense des droits de l'homme et la lutte contre le terrorisme. Au contraire, le principe moral qui sous-tend les droits de l'homme, celui d'un profond respect pour la dignité de chaque individu est une de nos armes les plus puissantes pour combattre le terrorisme.⁷

⁶ P. BAUDOIN, « Dans l'engrenage de la terreur : perdre en liberté sans gagner en sécurité », in *Le Monde diplomatique*, décembre 2015, p. 16-17.

⁷ K. ANNAN, « Combattre le terrorisme », 22 septembre 2003, www.un.org/press/fr/2003/SGSM8885.doc.htm. (consulté en décembre 2015).

Il convient de dépasser la situation d'affrontement des deux camps, d'opérer des changements y compris au niveau sémantique, et d'apprendre à mieux se connaître.

En effet, des sociétés qui se fréquentent, depuis des siècles, trouvent, soudain, qu'elles ne se connaissent pas assez parce que la raison est absente des relations. Et Mohammed Arkoun de souligner :

La faiblesse et l'absence dans bon nombre de sociétés d'une politique de la raison, de la pensée critique, de la connaissance comparée des cultures, des langues et des religions. Cela veut dire que dans ces mêmes sociétés, les cadres sociaux de la connaissance se sont davantage préparés à consommer les ignorances institutionnalisées avec le support des États.⁸

C'est cet appel à la réflexion, à la politique de la raison préconisé par Koffi Annan et Mohammed Arkoun qui inspire la tenue du séminaire à l'Université d'Artois. C'est pour contribuer à cette réflexion que nous présentons, cette intervention – argumentaire pour l'Islam et « plaider contre la stigmatisation croissante de nos compatriotes de culture ou de croyance musulmane, collectivement identifiés à une violence dont ils ne sont pas comptables par essence »⁹.

Ainsi, pour aborder la thématique des réponses de l'Islam face au terrorisme il sera intéressant de conceptualiser l'Islam et le terrorisme (I). Il conviendra par ailleurs de s'interroger sur les racines du mal (II), avant d'évoquer les solutions face au terrorisme (III).

I. Conceptualisation de l'Islam et du terrorisme

Les solutions de l'Islam face au terrorisme exigent une conceptualisation au moins de l'Islam et du terrorisme.

1. L'essence de l'Islam : une religion de miséricorde et du vivre ensemble

On ne peut pas échapper, au vu de toute la confusion créée par les islamistes, de la peur qui en résulte, de l'exploitation qu'en font les islamophobes, à l'obligation de définir à la face du monde le vrai Islam auquel nous croyons. Cet Islam rassembleur, pluraliste, et comme le signifie Rachid Benzine, sous une forme interro-affirmative :

Un ensemble de valeurs et de dogmes dont le Coran constitue le trésor ? Une foi et une spiritualité vécues en des formes individuelles et

⁸ M. ARKOUN, *ABC de l'Islam. Pour sortir des clôtures dogmatiques*, Paris, Grancher, 2007, p. 328-329.

⁹ E. PLENEL, *Pour les musulmans*, Préface inédite « Contre la haine », Paris, La Découverte, réédité en 2015, p. 11.

sociales ? Une pratique historique qu'ont élaborée au cours des siècles des musulmans et leurs sociétés ?¹³

L'Islam auquel je crois est une religion de miséricorde qui condamne le terrorisme. Allah dit dans le Coran :

Dieu ne vous défend pas d'être bienfaisants et justes envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Dieu aime les équitables. (Coran, 60 : 8)

Le discours de Djaffar, devant le Négus en Abyssinie et la charte de Médine élaborée par le Prophète ainsi que le verset ci-dessus mentionné constituent l'essence de l'Islam.

De l'avis de Mohamed Akroun :

La présence visible des juifs et des chrétiens dans l'espace politique et religieux musulman a longtemps permis des contacts quotidiens, d'échanges culturels et de services citoyens. Ces contacts avaient une fonction éducative pour tous ; le repliement sur sa tradition, ses croyances, ses célébrations n'était pas total. Je fais cette observation pour souligner le prix culturel payé depuis les guerres de libération et les conflits israélo-arabes qui ont brutalement mis fin à un pluralisme fécond et séculaire. Il suffit de comparer les villes comme Bagdad, Isfahan, Kairouan, Fez, Le Caire, Alexandrie, au X^e siècle, puis au début du XX^e siècle et après 1967, pour avoir une idée des pertes irréparables des sociétés arabo-islamiques en particulier.¹⁴

C'est la restauration de ce vivre ensemble, ce « pluralisme fécond et séculaire », aujourd'hui perdu, qu'ont tentée les savants musulmans, les leaders religieux réunis à Marrakech les 25, 26 et 27 janvier 2016, au cours du séminaire organisé sur les droits des minorités religieuses dans les pays à prédominance musulmane, en faisant de la charte de Médine le référentiel idéologique de la Déclaration de Marrakech. En effet, trois cents personnalités, oulémas¹⁵, intellectuels, muftis et chefs religieux musulmans, de différents rites et tendances se sont réunis en présence de leurs frères représentant les autres religions, ainsi que des représentants des instances et organisations islamiques de plus de cent vingt pays. J'ai eu la chance d'avoir été parmi ces invités, en tant que co-président du Conseil mondial pour la paix. C'était une occasion idéale pour reprendre la réflexion entamée depuis deux mois sur les solutions de l'Islam face au terrorisme. En fait, le séminaire traitait le thème que m'avait confié l'Université d'Artois. En se fondant sur la charte de Médine, un texte qui date du VIII^e siècle, les participants au séminaire, toutes

¹³ R. BÉNZINE, « Islam(s) aujourd'hui », in *La Pensée*, janvier 2016, n° 384, p. 13.

¹⁴ M. ARKOUN, *ABC de l'Islam. Pour sortir des clôtures dogmatiques*, op. cit., p. 111.

¹⁵ Docteurs de la foi.

religions confondues, ont pu ouvrir des perspectives très claires pour trouver des solutions aux nouvelles formes de terrorisme.

En effet, passant en revue les dispositions de la charte de Médine proposée par le Prophète quelques mois après son arrivée dans cette ville, les participants à la conférence constatent qu'elles contiennent de nombreux principes de la citoyenneté librement acceptés, comme la liberté de culte, la liberté de mouvement, la liberté de posséder des biens, le principe d'entraide publique et celui de défense commune. À cela s'ajoute le principe d'égalité devant la loi. Ils constatent que la charte de Médine est un référentiel comme la charte des Nations Unies et ses annexes comme la Déclaration des droits de l'homme, en prenant en considération le respect des règles de l'ordre public. Ils invitent à renforcer la nécessité de coopération entre toutes les religions. Cette coopération enfin doit être fondée sur l'engagement de respecter scrupuleusement les droits, les libertés, avec l'obligation de les inscrire dans les chartes et lois fondamentales de chaque état. Il est important d'édicter des règles relationnelles, mais ce qui est plus important encore c'est d'avoir un comportement civique, qui exclut toutes formes de contraintes, de fanatisme et d'arrogance.

À la lumière de ces valeurs et principes, les conférenciers ont accepté la Déclaration de Marrakech qui invite :

- A. Les oulémas et les penseurs musulmans à s'investir dans la démarche visant à ancrer le principe de citoyenneté, qui englobe toutes les appartenances en procédant à une bonne appréciation et à une révision judicieuse du patrimoine du *fiqh*¹³ et des pratiques historiques, et en assimilant les mutations qui se sont opérées dans le monde.
- B. Les institutions académiques et les magistrères religieux à réaliser des révisions courageuses et responsables des manuels scolaires, de sorte à corriger les distorsions induites par cette culture en crise qui, outre l'incitation à l'extrémisme et à l'agressivité, alimentent les guerres et les dissensions, et sapent l'unité des sociétés.
- C. Les politiciens et les décideurs à prendre les dispositions politiques et juridiques nécessaires pour donner corps à la citoyenneté librement consentie et à appuyer les formules et les initiatives visant à raffermir les liens d'entente et de coexistence entre les communautés religieuses vivant en terre d'Islam.
- D. Les différentes communautés religieuses unies par le même lien national à soigner les traumatismes mémoriels nés de la focalisation sélective, mutuelle, sur des faits particuliers et l'occultation de siècles de vie commune sur une même terre. Elles sont également appelées à reconstruire le passé par la revivification du patrimoine commun et à dresser les passerelles de la confiance loin des tentations d'excommunication et de violence.
- E. La communauté internationale à édicter des lois criminalisant les agressions aux religions, les atteintes aux valeurs sacrées et tous les discours d'incitation à la haine et au racisme.

¹³ *Droit musulman ou jurisprudence*, Dictionnaire du Coran, Paris, Laffont, p. 822.

L'une des raisons qui ont retardé la rédaction de ma contribution était la tenue de cette conférence, où j'ai pu échanger avec des religieux de toutes confessions (bouddhistes, protestants, catholiques, juifs, taoïstes, animistes, fonctionnaires des Nations Unies, ministres des affaires religieuses). Les participants ont montré comment les principes de la charte de Médine ont permis la fulgurante ascension de l'Islam. Cette expansion de l'Islam a été glorifiée, admirée, chantée par bon nombre d'intellectuels, de personnalités de grande renommée qui l'attribuent aux valeurs de l'Islam et au génie du Prophète. Il est de mode de tourner en dérision, cette religion et son dogme. Il ne serait pas inutile de rappeler les appréciations faites sur la grandeur de l'Islam pour mieux maîtriser les causes du déclin.

Claude Cahen, ancien professeur à la Sorbonne, aujourd'hui disparu, dit dans son livre *L'Islam des origines au début de l'Empire Ottoman* :

Un peuple jusqu'alors presque inconnu, unifié dans l'élan d'une religion nouvelle, conquiert en quelques années l'Empire Sassanide, une partie de l'Empire Byzantin et de l'Espagne. Il frappe aux portes de l'Inde et de la Chine, de l'Éthiopie et du Soudan Occidental, de la Gaule et de la Constantinople. Les États les plus anciens s'écroulent, les religions établies s'inclinent devant une nouvelle venue qui est aujourd'hui la religion de quelque un milliard deux cent millions d'hommes.

La civilisation issue de ces conquêtes compte parmi les plus brillantes et est, à maints égards, l'éducatrice de l'Occident. Depuis treize siècles, l'histoire musulmane est constamment mêlée à la nôtre, nos civilisations ont grandi sur le même fond original, et si ce que nous en avons fait a fini par diverger profondément, la comparaison ne peut que nous aider à mieux nous comprendre les uns et les autres.¹⁴

Ces propos sont ceux d'un éminent historien d'obédience communiste, ayant tenu la principale chaire, à la Sorbonne, de l'histoire et de la civilisation arabo-musulmane, avec une rigueur scientifique qui a traversé toute son œuvre¹⁵. Cette appréciation positive sur l'Islam et l'auteur de la charte de

¹⁴ C. CAHEN, *L'Islam des origines au début de l'Empire Ottoman*, (réédition), Hachette Littérature, 1997.

¹⁵ Le cas de C. CAHEN est très intéressant. Médiéviste, historien, écrivain, professeur à la Sorbonne, spécialiste de l'histoire de l'Islam, en particulier le Moyen Âge islamique. Militant communiste convaincu, il fait créer à la Sorbonne, avant 1968, une chaire d'histoire de l'Orient qu'il a dirigée jusqu'à sa retraite. Il crée au sein du Parti communiste, en 1957, le groupe de travail des historiens communistes et milite dans la Cellule du 5^e arrondissement. Il participe au GRAPP (Groupe de réflexion sur le règlement du problème palestinien), créé par M. RODISSON et Jacques BERQUE. Appartenant à la communauté juive, il a été d'une parfaite objectivité dans l'histoire de l'Islam. Ayant été l'un de ses anciens élèves, à la Sorbonne, dans les années 70, je garde le souvenir vif d'un grand professeur, normalien et fier de l'être, pour sa rigueur, sa gentillesse et son humour, en un mot son humanité. Un autre de ses disciples,

Médine, le Prophète Mouhammad, semble être partagée par celui qui incarne dans l'histoire récente la paix et le pacifisme, Mahatma Gandhi, quand il dit :

Je voulais mieux connaître la vie de celui qui, aujourd'hui, détient indiscutablement les cœurs de millions d'êtres humains. Je suis désormais, plus que jamais, convaincu que ce n'était pas l'épée qui créait une place pour l'Islam dans le cœur de ceux qui cherchaient une direction à leur vie. C'était cette grande humilité, cet altruisme du Prophète, l'égard scrupuleux envers ses engagements, sa dévotion intense à ses amis et adeptes, son intrépidité, son courage, sa confiance absolue en Dieu et en sa propre mission. Ces faits et non son épée lui amenèrent tant de succès et lui permirent de surmonter les problèmes¹⁶.

Les appréciations positives sur le Prophète venant de personnalités hors pair sont nombreuses. Ainsi Lamartine s'extasie :

Jamais homme n'entreprit avec de si faibles moyens une œuvre si démesurée aux forces humaines puisqu'il n'a eu dans la conception et dans l'exécution d'un si grand dessein, d'autres instruments que lui-même et d'autres auxiliaires qu'une poignée de barbares dans un coin du désert.

Si la grandeur du dessein, la petitesse des moyens, l'immensité du résultat sont les trois mesures du génie de l'homme, qui osera comparer humainement un grand homme de l'histoire moderne à Mohamed.¹⁷

Il dira également :

Mohamed ne s'est pas donné pour un dieu, mais pour un homme, loin de l'esprit de Dieu, et n'a prêché qu'unité de Dieu et charité envers les hommes.¹⁸

Même Jean Jaurès, le père fondateur du socialisme français, n'est pas en reste en ce qui concerne la civilisation arabo-musulmane. En 1910, il découvre l'Islam grâce à une rencontre avec des jeunes socialistes turcs et des Égyptiens modernistes opprimés dans leurs pays. Il leur ouvre les colonnes du journal *L'Humanité* dont il est le fondateur, et grâce à ces jeunes il se forge une vision

M. ARKOUN, qui était également mon professeur à la Sorbonne, rend hommage à l'honnêteté intellectuelle de C. CAHEN et lui reconnaît une éthique ascétique du travail méticuleux, exhaustif, irréprochable, sur des sujets, des thèmes, un temps, un espace bien définis.

¹⁶ M. GANDHI, extrait du journal *Young India*, cité dans *The Light*, Labor, 16 septembre 1924.

¹⁷ A. de LAMARTINE, « La vie de Mahomet » in *Histoire de la Turquie*, Librairie du Constitutionnel, 1854, Vol. I, p. 277-278.

¹⁸ A. de LAMARTINE, *Voyage en Orient*, Paris, Charles Gosselin, Furne et cie, 1835.

originale de la civilisation arabo-musulmane, dont il fait la glorification à la Chambre des députés le 1^{er} février 1892, en ces termes :

Vous avez là une civilisation ancienne et admirable, une civilisation qui, par ses sources, tient à toutes les variétés du monde antique, une civilisation où s'est fondue la tradition juive, la tradition chrétienne, la tradition syrienne, la force de l'Iran et toute la force du génie sémitique : et depuis des siècles, cette force est en mouvement : religion, philosophie, science, politique, avec des périodes de déclin, mais aussi des périodes de réveil.¹⁹

Ces éminentes personnalités de l'histoire mondiale, catholiques, indous, athées, agnostiques, partagent cette admiration, si ce n'est cette vénération, avec tous les musulmans, quelles que soient leurs contrées, leurs différences éthiques, culturelles et sociales. C'est le ciment qui les unit et les rassemble. Claude Adass, musulmane convertie, disciple du grand soufi andalou Ibn Arabi, souligne dans son livre, *La Maison Mohammadienne* :

La vénération qu'ils portent à celui que la révélation considère être « une miséricorde pour les peuples », celui que traditionnellement ils surnomment « Khayrat Anam », la meilleure des créatures. Autant dire qu'entre la représentation du Prophète qui s'est forgée en chrétienté et qui hante encore nos manuels scolaires – celle d'un législateur intransigeant, meneur d'hommes rusé, calculateur – et celle d'une figure lumineuse et compatissante qui habite le cœur des fidèles musulmans, il y a un abîme dans les profondeurs duquel germent et croissent depuis des temps immémoriaux des quiproquos et des malentendus que les blessures de l'histoire (croisades, conquêtes coloniales) ont insidieusement métamorphosés en venimeuse rancœur.²⁰

C'est cet Islam ainsi défini dans ses références scripturaires, et le Prophète dans l'adhésion révérencieuse qu'il suscite, qui nous incitent à rejeter tout lien entre le terrorisme et l'Islam.

2. Le terrorisme et l'Islam

2.1. L'approche juridique du terrorisme

Après avoir donné une présentation de l'Islam, nous tentons de comprendre le terrorisme. Il a une histoire. Mais c'est un concept très ambigu, qui accompagne notre vie de tous les jours. Il n'a rien d'inédit. Mais le caractère diffère en fonction des motivations des terroristes et selon les périodes. Dans les années 70, il est l'œuvre de l'extrême-gauche, après Mai 68, et de l'extrême

¹⁹ Œuvres de Jean Jaurès, *Le pluralisme culturel*, Fayard, tome 17, 2014.

²⁰ C. ADASS, *La Maison mohammadienne*, Paris, Gallimard, 2015, p. 9.

droite, ou des mouvements séparatistes qui réclament leur indépendance. C'est à partir des années 80 que des mouvements islamistes recourent à la violence, influencés par la révolution iranienne. Mais le terrorisme n'a pas de définition consensuelle. À la question « qu'est-ce que le terrorisme ? » les États-Unis, Israël et les autres pays ne s'entendent pas. Les manuels de l'armée américaine le définissent comme l'utilisation calculée, à des fins politiques ou religieuses, de la violence, de la menace, de l'intimidation, de la coercition ou de la peur.

En décembre 1987, l'Assemblée Générale des Nations Unies adopte une résolution contre le terrorisme. Un pays s'est abstenu, le Honduras, et deux autres s'y sont opposés : les États-Unis et Israël. Pourquoi l'ont-ils fait ? À cause d'un paragraphe de la résolution qui indiquait qu'il ne s'agissait pas de remettre en cause les droits des peuples à lutter contre un régime colonialiste ou contre une occupation militaire²¹. Il suffit de placer cette résolution dans le contexte de l'optique où les Nations Unies soutiennent la lutte de l'ANC contre l'Apartheid et de l'OLP contre l'occupation israélienne. Deux organisations considérées par Israël et les USA comme des organisations terroristes. C'est là où gît toute la difficulté de la définition. Comment distinguer la lutte armée légitime des mouvements de libération nationale du terrorisme ? Dans quels cas ces mouvements sont-ils fondés à recourir à la violence pour atteindre les objectifs de leur lutte (libération de l'oppression étrangère, d'un régime raciste, d'une dictature qui foule aux pieds les droits de l'homme les plus élémentaires) ? Et dans quelles circonstances, en revanche, doit-on condamner le recours à la violence en tant qu'action terroriste ? La question n'est pas simple, la notion est controversée. Ainsi entre 1936 et 1981, pas moins de cent neuf définitions différentes du terrorisme avaient été proposées²². Mais en même temps, on n'a pas besoin d'entraîner le citoyen lambda, à la lumière des récents attentats, dans ce débat sémantique car il a un ressenti charnel de ce qu'est le terrorisme. Pris par la surenchère des menaces, la violence des images, la confusion de l'information, nous ne laissons pas de place à la réflexion et à l'analyse. Il est pourtant urgent de chercher à comprendre ce phénomène terroriste. À cet égard, l'islamisme radical doit être replacé dans son contexte historique. Seule cette profondeur de vue nous permettra de cerner les enjeux. Il convient de répondre, avec sérénité, à des questions aggravées par les polémiques et confusions, les amalgames, les passions, les peurs et les violences nourries par le cycle infernal des agressions et des ripostes, depuis le 11 septembre 2001, jusqu'aux assassinats du 7 janvier et du 13 novembre 2015, en France, sans oublier les crimes quotidiens dont l'Afrique est le théâtre, en particulier au Mali, au Nigéria, au Burkina Faso, en Tunisie et au Maroc.

²¹ N. CHOMSKY, « Terrorisme l'arme des puissants », in *Le Monde diplomatique*, décembre 2001, p. 10-11.

²² W. LAQUEUR, « Reflexions on terrorism » [Réflexions sur le terrorisme], in *Foreign affairs*, automne 1986, p. 88.

Dans tous ces événements, c'est l'Islam qui est pointé du doigt. Lorsqu'Anders Behring Breivik assassine soixante-dix-sept personnes le 22 Juillet 2011 et le justifie par la défense de la société blanche contre l'invasion musulmane, aucun média ne le présente comme un « terroriste chrétien ». Pourquoi alors, quand Mohamed Merah, Mehdi Nemmouche, Saïd et Cherif Kouachi ainsi qu'Armedy Coulibaly (tous des Français) tuent en série, leurs crimes abominables réagissent sur l'Islam, comme si les cinq millions de musulmans résidant en France portaient la responsabilité des actes abjects et odieux d'une dizaine d'entre eux ? L'Islam avec un I majuscule est présenté comme la raison démiurgique du terrorisme international qui contraint l'Occident, pourtant fauteur de guerres, à sauvegarder la paix mondiale. Il appartient donc à tous de décrire la réalité avec la plus grande objectivité.

En commençant par comprendre cette violence meurtrière perpétrée quotidiennement sous nos yeux au nom de l'Islam, qui fait dire à Mohammed Arkoun :

La violence politique qui ravage les sociétés dites musulmanes depuis les années 90 est décrite, constatée, déplorée mais pas expliquée dans sa genèse historique, ses références doctrinales, son radicalisme meurtrier, ses objectifs brumeux, ses légitimités fantasmatiques, ses finalités eschatologiques désuètes.²³

2.2. Les acteurs aux sources du djihadisme

Le djihadisme est considéré comme un phénomène multidimensionnel qu'il convient de cerner dans toutes ses déclinaisons. Le concept de djihad est aujourd'hui détourné de son acception initiale, à la faveur d'une manipulation sémantique qui plonge ses racines dans une certaine interprétation de l'Islam. Selon Nabif Mouline :

Le mouvement prétend offrir à la Ummah un nouveau départ, un nouveau mode de vie, pour être heureux dans ce monde et dans l'au-delà : en somme une vision du monde où le musulman a le beau rôle d'appartenir à quelque chose de plus grand : le groupe d'élus chargés par Dieu de rétablir la vraie religion et de réunifier la Ummah – la communauté des croyants – sous l'égide du Califat, la monarchie universelle islamique avant de se lancer à la conquête du nouveau monde, et d'obtenir le salut.²⁴

Que ce soient les tours jumelles de New-York, en 2001, le métro de Londres et de Madrid en 2005 ou les attentats de Paris, en 2015, les auteurs

²³ M. ARKOUN, *ABC de l'Islam. Pour sortir des clôtures dogmatiques*, op. cit., p. 112.

²⁴ N. MOULINE, « Genèse du Djihadisme », in *Le Monde diplomatique*, décembre 2015, p. 14-15.

ont non seulement la conviction de mourir en héros, mais aussi celle d'aller directement au paradis alors que l'Islam dit que qui tue un être humain a tué l'humanité dans son intégralité (voir Coran, sourate 5, verset 32).

Tout comme il m'est facile de puiser dans le Coran (sourate du Kafiroune, sourate *al 'Asr*) pour justifier la liberté de culte et le message de paix prônés par l'Islam, les djihadistes aussi s'inspirent du Coran pour justifier leurs actes. C'est dire que le problème n'est pas la religion en tant que telle, mais plutôt sa perversion qui la rendrait inapte à faire entendre son message qui est d'abord un message de paix. La citation de Robespierre revêt un éclat tout particulier :

« De toutes les passions qui peuvent entraîner la volonté de l'homme, il n'en n'est point de plus incompatible avec la raison et la liberté que le fanatisme religieux », et c'est de cela qu'il s'agit, aujourd'hui.

2.2.1. Les Frères Musulmans

La plupart des idéologies extrémistes découlent du désenchantement causé par la Première Guerre mondiale. De même, en terre d'Islam, le démantèlement de l'Empire Ottoman par Mostafa Kamal a été ressenti comme un choc, parce qu'il consacrait la domination de l'Occident. Face à cette angoisse existentielle, des intellectuels musulmans virent dans l'Islam originel, l'Islam des premières grandeurs, la solution. Les projets se multiplient, essentiellement en Égypte. Celui d'Hassan Al Banna aboutit à la création des Frères Musulmans en 1928, confrérie dont l'Islam est le socle de son combat contre l'Occident. Le fondateur des Frères Musulmans considérait qu'au-delà de sa forme religieuse, l'Islam est une praxis à engager dans les sociétés musulmanes : « dogme et culte, patrie et nationalité, religion et État, spiritualité et action, Coran et sabre ». D'emblée, Al Banna expose sa stratégie salafiste en cinq « piliers » : « Allah est notre Dieu, le Prophète est notre chef, le Coran est notre Constitution, le Djihad notre voie, le Martyre notre plus grande espérance ». Ce califat islamique qui cherche à préserver l'Ummah des menaces internes et externes réside dans le triptyque : une seule loi (la Charia), un seul parti (les Frères Musulmans) et un seul chef (le Calife). La confrérie étend ses tentacules en Égypte et dans les pays arabes. Et les mêmes thèses continuent de prospérer.

Cependant la prise du pouvoir devint une difficulté majeure pour la réalisation de ce que Saint Augustin appelle, dans son livre éponyme, la Cité de Dieu (*De Civitate Dei*). Même si les Frères Musulmans ont participé à la prise du pouvoir par Nasser, ils seront la cible d'une répression de la junte qui forgea leur radicalisme.

Said Qotb, subjugué par la beauté du texte coranique, adhéra à la confrérie durant la période de crise. Devant les atrocités de son époque, il fait sa mue et considère que le monde est gouverné par l'obscurantisme et la mécréance (la *Jahiliyya*). Il prône l'exil des musulmans authentiques qui doivent s'isoler des impies. Cette mutation idéologique intervenue en prison aura des conséquences insoupçonnées sur le champ politico-religieux arabo-musulman.

Mais cette tendance radicale est très minoritaire au sein de la confrérie et de l'Ummah islamique.

Toutefois, notons que malgré les multiples courants, la confrérie choisit la voie des urnes pour prendre le pouvoir. En empruntant le long chemin de la démocratie, les Frères Musulmans réussirent à installer Morsi au pouvoir. En moins d'un an, ils remportent quatre élections avec un taux de participation plus élevé que du temps de Moubarak. En 2012, les Frères Musulmans gagnent les législatives égyptiennes avec 47 % des sièges et 71 % des sièges avec le parti salafiste. Morsi est élu Président avec 52 % des voix et un taux de participation de 51 %. Alors qu'avec Moubarak le taux de participation était de 10 % en 1999 et 21 % en 2005.

Dès lors, la légitimité et la légalité de Morsi sont établies.

John Louis Esposito relève plusieurs facteurs aux succès électoraux des Frères Musulmans, parmi lesquels : l'organisation, l'expérience électorale, l'opposition au régime de Moubarak et la souffrance pour leur engagement. Il ajoute :

Ils font l'objet d'admiration pour leur piété, leur absence de corruption. Les populations bénéficiaient également de leurs réseaux de services sociaux et de leurs œuvres humanitaires.²⁵

Dans son livre *Une histoire du terrorisme*, Michaël Prazan fait l'appréciation suivante sur les Frères Musulmans :

Par leur persévérance, leur intégrité et leur sens de l'organisation, ils se sont partout imposés comme la seule alternative réelle au despotisme local.²⁶

2.2.2 Le Wahabisme

Outre les Frères Musulmans, une nouvelle orthodoxie en Islam prendra le relais du djihadisme : le wahabisme. Excroissance du hanibalisme, le wahabisme est apparu en Arabie dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Cependant sa rampe de lancement fut l'invasion soviétique de l'Afghanistan en 1979. Mohamed Abdulwahab (1703-1792) instaure le wahabisme comme la vraie religion, celle du prophète et des pieux ancêtres (*as-salaf salih*, qui donnera le Salafisme) seule voie vers le salut et la religion « pure ». Il réactualise la notion primordiale de l'unicité divine et son livre *Kitabul tawhid* (le livre de la théologie) constitue le bréviaire de beaucoup de mouvements djihadistes. D'après Abdulwahab, en conformité avec la doctrine hanibaliste, le soubassement de cette unicité est l'observance de l'orthodoxie et de

²⁵ J.-L. ESPOSITO, T. SONN, J.O. VOLL, *Islam and Democracy after the arab spring* [Islam et Démocratie après le printemps arabe], Oxford University press, 2016.

²⁶ M. PRAZAN, *Une histoire du terrorisme*, Paris, Flammarion, 2012.

l'orthopraxie. La singularité du wahabisme est qu'il se démarque du pluralisme de l'Islam tonné par quatre écoles théologico-juridiques, en rejetant le soufisme sous sa forme de culte des saints interprété comme de l'idolâtrie. Nabil Mouline dans son article « La Genèse du Jihad » montre comment la synthèse de l'idéologie des Frères Musulmans et du wahabisme explique la montée du djihadisme :

Forts du projet d'Al Banna, de la feuille de route de Qotb, de l'orthodoxie wahhabite et de la victoire contre les Soviétiques, les djihadistes pensent détenir enfin la formule idéologique idéale pour revivifier le califat et l'âge d'or de l'Islam [...] Al Qaïda fonde sa raison d'être sur l'idée que l'Ummah est la cible d'agressions intérieures et extérieures incessantes. Les musulmans du monde entier ont l'obligation, selon elle, de porter secours à leurs coreligionnaires en détresse. [...] En 1998 Oussama Ben Laden et ses lieutenants [...] déclarent le djihad aux puissances occidentales. Une série d'attentats s'ensuit, dont ceux du 11 septembre 2001.

Tirant les conséquences des échecs d'Al Qaïda, l'OEI adopte une démarche globale, c'est-à-dire qu'elle développe sa capacité à penser globalement et à agir localement.²⁷

Cependant, ni le wahabisme, ni les Frères musulmans ne sont majoritaires en Islam, malgré le soutien financier de l'Arabie à ces deux mouvements. Du moins jusqu'à la rupture engendrée par le « printemps arabe ».

Aujourd'hui, s'ouvre une nouvelle ère du djihadisme avec son lot de forfaits ignominieux perpétrés au nom de l'Islam. Ce qui contribue à la stigmatisation des musulmans du monde, premières victimes du terrorisme. La particularité de ces djihadistes des temps modernes c'est d'être méticuleux, intelligents, éduqués. Tout le contraire des djihadistes de nationalités européennes qui se distinguent par leur manque d'éducation théologique. Motivés par la frustration, ils sont les cibles des propagandes terroristes.

Le mouvement des Frères musulmans devient un mouvement d'intellectuels et d'érudits guidés par une vision du monde comme ce fut le cas pour Mandela, Biko, Tambo qui ont résisté à l'apartheid grâce aux enseignements reçus dans les écoles missionnaires. Les Frères Musulmans actuels sont les enfants de victimes de la colonisation en Égypte et des massacres de Nasser, décidés à continuer le combat de leurs parents, mais pour la méthode pacifique dans leur grande majorité.

Par rapport à la longue lignée hanibalite, l'Islam soutenu par l'Occident jusqu'au 11 septembre 2001 (celui de la monarchie saoudienne) est appauvri intellectuellement et culturellement. Mohammed Arkoun s'en désolé en ces termes :

²⁷ N. MOULINE, « La Genèse du Djihadisme », in *Le Monde diplomatique*, décembre 2015, p. 14-15.

Même les experts de l'islam, ou les néo-islamologues se sont contentés de décrire cet islam non pas comme une formation sectaire promue au stade orthodoxe par une dynastie locale, mais comme un prolongement historique de l'école hanibalite. Les stratégies géopolitiques de l'Occident ont ainsi contribué durablement à l'affaiblissement politique des voix critiques et émancipatrices réduites au silence et écartées des instances délibératives et législatives des pays respectifs.²⁸

Les musulmans ont ainsi le droit de savoir l'usage qui est fait de leur nom. Tout comme il est opportun de trouver une explication profane aux événements qui défraient la chronique. Edwy Plenel dans son livre *Pour les musulmans* nous y invite :

L'inédit qui nous saisit tous d'effroi, cette violence déchaînée contre une société ouverte et diverse, est portée par des décennies d'erreurs stratégiques, des guerres d'Afghanistan et d'Irak aux compromissions avec des régimes dictatoriaux et des monarchies obscurantistes, sans oublier la maltraitance de la cause palestinienne.²⁹

Ce sont ces « décennies d'erreurs stratégiques, les guerres d'Afghanistan et d'Irak » que Claude Cahen dénonce à propos de l'opération « Tempête du désert », dans un appel où il attire l'attention sur les dégâts scientifiques de la guerre d'Irak :

Nous voici donc devant la sale guerre où nous ont entraînés les Américains, derrière le voile verbal des Nations Unies. Par conséquent, ils se sont trompés et nous ont trompés. Ce qui par contre est certain est que nous aurons perdu pour longtemps l'amitié des peuples arabes auxquels nous liaient tant d'intérêts scientifiques et culturels.³⁰

L'émergence du terrorisme obéit à des considérations géostratégiques, et il faut bien maîtriser la situation dans laquelle le monde évolue.

II. Les racines du mal : l'explication profane des conflits

J'ai été toujours surpris par l'incrédulité de nombreux musulmans qui ne croient pas à l'existence de Daech, de Boko Haram et qui soutiennent que tous ces mouvements ont été créés par l'Occident pour servir ses intérêts. Cette suspicion est d'autant plus répandue que les musulmans considèrent que les pratiques de ces organisations ne sont pas conformes à l'islam qu'ils connaissent. C'est une explication empirique qui a besoin d'être confirmée

²⁸ M. ARKOUN, *ABC de l'Islam. Pour sortir des clôtures dogmatiques*, op. cit.

²⁹ E. Plenel, *Pour les musulmans*, op. cit., p. 18.

³⁰ C. CAHEN cité dans M. Cahen, « Engagement politique et pensée scientifique chez C. CAHEN. Réflexion et quelques souvenirs d'un fils sur son père », in *Itinéraire d'Orient, Hommage à C. Cahen Res orientales*, vol. 4 (dir. R. Gyselen), Peeters publishers, Leuven, 1992, p. 385-443.

ou infirmée par le travail de recherche. Mais toujours est-il que l'Occident s'enferme dans un paradoxe insoluble. Il veut éradiquer le terrorisme et ne veut pas s'attaquer à la racine du mal. Pourtant le mal a été bien circonscrit. Il résulte de problèmes laissés longtemps sans solution. Dès lors il conviendra d'extirper les causes de frustration et de désespoir qui sont les lieux d'épanouissement et les aliments du terrorisme.

Sommes-nous devant une impuissance à extirper les causes du terrorisme ou une abdication au profit d'intérêts qui font fi des principes élémentaires ? Toujours est-il que le terrorisme se propage. Si utile et efficace que soit l'action policière, elle ne peut éliminer les causes du terrorisme qui sont ce que Abdoul Aziz Mbacké appelle le « terreaurisme ». La capture d'auteurs d'attentats n'y suffit jamais. « Ami si tu tombes, un ami sort de l'ombre à ta place » affirmait l'un des vers du Chant des Partisans (considérés comme terroristes par la Gestapo).

Nous assistons à une véritable manipulation des identités ethniques et religieuses pour maquiller des faits qui n'ont rien à voir avec la religion. Peut-on comprendre la guerre au Mali si on fait fi des difficultés économiques des peuples qui vivent dans la partie malienne du Sahara ? Au-delà du contenu religieux qu'on veut donner à ce conflit, ce sont les données profanes, économiques, sociales et politiques qui, ici, comme au Liban, en Irak, en Palestine ou au Yémen, constituent la motivation centrale des conflits. On met l'accent sur le caractère religieux, ethnique ou tribal de ces affrontements. Cette grille de lecture a eu droit de cité depuis que le politologue américain Samuel Huntington a lancé la notion de « choc des civilisations » qui avance qu'avec la fin de la guerre froide, les différences de valeurs culturelles, morales et surtout religieuses seraient l'origine des conflits dans le monde, réduits à leur dimension anthropologique et culturelle. Les facteurs démographiques, sociaux, historiques, géopolitiques ainsi que les intérêts géostratégiques des structures néo-impériales et des puissances régionales sont négligés. Les vrais enjeux sont cachés et les acteurs sont désignés par leur appartenance ethnique, religieuse et communautaire.

La question palestinienne n'est plus perçue comme une guerre de libération nationale qui pourrait être résolue par la création d'un seul pays où vivraient sur un fond d'égalité juifs, chrétiens et musulmans comme l'a longtemps réclamé l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) ; mais elle est présentée comme un refus arabo-musulman opposé à la présence juive en Palestine. Donc pour beaucoup de bons esprits comme le signe d'une permanence de l'antisémitisme contre laquelle il faudrait sévir. Un peu de bon sens suffit pourtant pour comprendre que si la Palestine avait été envahie par des bouddhistes, ou si la Turquie post-ottomane avait voulu la reconquérir, la résistance aurait été aussi constante et violente.³¹

³¹ G. CORN, « Sortir de l'analyse religieuse des conflits », in *Manière de voir*, février-mars 2016, n° 145, p. 20.

Il convient de faire cesser cette manipulation des identités ethniques et religieuses et les analyses simplistes qui cachent honteusement la nature profane des conflits. C'est un impératif catégorique surtout au Proche-Orient si l'on veut efficacement combattre le terrorisme.

Notre mal vient de plus loin.

Alain Badiou nous propose une autre grille de lecture profane quand il déclare que :

Sur la trame générale de l'Occident, patrie du capitalisme dominant et civilisé, contre l'islamisme, référentiel du terrorisme sanguinaire apparaissent : d'un côté des bandes armées meurtrières ou des individus surarmés brandissant pour se faire obéir le cadavre de quelque Dieu et de l'autre au nom des droits de l'homme et de la démocratie des expéditions militaires internationales, sauvages, détruisant des états entiers (Yougoslavie, Irak, Libye, Afghanistan, Congo, Mali, Centrafrique) et faisant des milliers de victimes sans parvenir à rien d'autre qu'à négocier avec les bandits les plus corruptibles, une paix précaire autour des puits, des mines, des ressources vivrières, et des enclaves où prospèrent de grandes compagnies. Les troupes et les polices de la guerre anti-terroriste, les bandes armées qui se réclament d'un Islam mortifère et tous les états sans exception appartiennent aujourd'hui au même monde, celui du capitalisme prédateur.³²

Revenant à la charge après les attentats du 13 novembre, il publie un petit livre plus détaillé dans lequel il explique :

Il y a donc depuis des années voire des décennies une activité militaire incessante des états occidentaux. Il faut rappeler que les interventions militaires de la France en Afrique s'élèvent depuis quarante ans, à une cinquantaine.³³

On peut dire qu'il y a eu un état de mobilisation militaire quasi chronique de la France pour maintenir son pré carré africain, vu la dimension des intérêts capitalistes en jeu surtout au Mali : uranium, pétrole, diamants, bois précieux, métaux rares, cacao, café, bananes, or, charbon, aluminium, gaz, etc.

Ce texte d'Alain Badiou et celui qu'il a publié dans *Le Monde* du 29 janvier 2015 sont, à mon avis, les études les mieux élaborées pour qui veut réellement connaître les racines du mal du terrorisme international, à cause de la manière à la fois scientifique et désintéressée avec laquelle il l'aborde. De façon inédite, il fait apparaître tout le cynisme des puissances impériales à travers un nouveau phénomène qui consiste en la suppression pure et simple des États.

³² A. BADIOU, « Le rouge et le tricolore », in *Le Monde*, 29 Janvier 2015.

³³ A. BADIOU, *Notre mal vient de plus loin. Penser les tueries du 13 novembre*, Fayard, 2016.

De même, il explique la raison de l'impunité dont bénéficie Daech par le fait que Daech est une puissance commerciale engagée dans une série de trafics de toutes sortes : pétrole, œuvres d'art, coton, etc. Daech trouve des débouchés à son commerce juteux. À l'instar de Daech, les puissances impériales entendent remplacer au Moyen-Orient et en Asie les États par des zones infra-étatiques qui sont en réalité des zones de pillage non étatisées.

On devrait s'attarder sur les nouvelles pratiques impériales si on veut toucher à la racine du mal. Mohammed Arkoun a la même préoccupation, dans le texte mentionné plus haut, quand il s'interroge sur l'absence d'explications satisfaisantes au terrorisme qui sévit en terre musulmane.

Il suffit de réfléchir sur la situation de la Syrie, du Liban, du Yémen, du Mali, de Centrafrique pour constater un dépeçage et un anéantissement systématique des états. C'est dans ce contexte, comme par hasard, qu'apparaissent les bandes armées à coloration religieuse. À la suite de cette démonstration, ma conviction est faite qu'il faut une lecture profonde des conflits. La religion est ici un prétexte, une couverture rhétorique instrumentalisée par les bandes armées qui n'ont rien de religieux.

J'ai cité à plusieurs reprises Alain Badiou, intellectuel reconnu pour l'immensité de sa production qu'on ne peut pas soupçonner de fanatisme religieux parce qu'athée, dont les idées prennent le contrepied de l'idéologie dominante.

En effet, l'Islam a mauvaise presse du fait des intégristes qui font le jeu des islamophobes et massacrent des innocents. On parle beaucoup de l'Islam mais on écoute très peu ce que disent les musulmans. Leurs propos sont dilués dans le flot ininterrompu des déclarations, des discussions, des débats, des séminaires auxquels ils ne sont pas conviés. Et pourtant, ils sont considérés, virtuellement, comme une menace sur laquelle tout le monde se prononce en donnant, généralement, une interprétation à contre-sens des réalités musulmanes.

Régulièrement, les médias européens et français notamment, bruissent d'alarmes sur le danger intégriste ou tout simplement sur les travers de la deuxième religion mondiale. Plus généralement, les enquêtes d'opinion signalent une méfiance exacerbée à l'égard de la religion musulmane, ce qu'a très bien compris l'extrême-droite européenne qui a largement abandonné son antisémitisme traditionnel au profit d'une islamophobie plus porteuse.

Cette islamophobie, comme toute construction idéologique, existe sous une forme vulgaire et simplifiée donnant lieu à des polémiques intéressées sur la nourriture hallal ou sur la question du voile, mais connaît aussi une version plus raffinée. L'Islam devient alors une religion inconciliable avec la civilisation occidentale car elle se révélerait totalement incompatible avec ses éléments fondateurs : la modernité, la rationalité et l'économie de marché.

Les écrits d'Alain Badiou, d'Edwy Plenel, ou encore de Raphael Liogier, de par leurs esprits scientifiques, proposent une démarche plus conforme à la réalité.

III. Les solutions face au terrorisme

Dans la guerre contre le terrorisme, il faut se départir des considérations nationalistes ou ethniques et des généralisations simplistes, comme le dit si bien Mohammed Arkoun, qui a introduit le concept des « forces interactives du triangle anthropologique », c'est-à-dire les puissances occidentales, les régimes autoritaires des pays musulmans et les mouvements intégristes :

Il ne suffit pas en effet de s'indigner contre une violence intolérable dans un monde où s'amplifient les problèmes de l'exclusion, de la domination arbitraire, de la misère collective, de l'économie prédatrice, des inégalités scandaleuses, des ignorances institutionnalisées, des déculturations, des dépossessions des citoyens et des peuples, des états voyous, des menaces écologiques, etc. Il faudrait beaucoup de recherches, de travaux librement conduits, d'explorations urgentes mais sciemment différées, pour dépasser la tyrannie des émotions, l'emprise des médias, les non-dits du politiquement correct à propos du fait terroriste comme protagoniste à d'autres facteurs puissants qui installent une violence systémique dans le monde.³⁴

1. Le soufisme comme remède à la fracture islamique

Il est temps de redonner tout son sens à la pensée de Marx sur la religion quand il disait : « la détresse religieuse, est pour une part l'expression de la détresse réelle, et, pour une autre la protestation contre la détresse réelle. La religion est le soupir de la créature accablée, la chaleur d'un monde sans cœur, comme elle est l'esprit de conditions sociales où l'esprit est exclu. Elle est l'opium du peuple »³⁵. En effet, cette citation est interprétée en général, par ignorance ou par convenance, comme une condamnation sévère de la religion. Mais il suffit de la replacer dans son contexte pour savoir qu'à l'inverse, elle évoque le rôle positif que la religion peut jouer dans la société. Il s'y ajoute qu'au XIX^e siècle, l'opium était un médicament couramment utilisé dans les officines, comme analgésique. Comparer la religion à l'opium, c'est simplement évoquer les vertus apaisantes et les consolations apportées par les représentations religieuses aux peines humaines ; argument dont l'apologétique chrétienne a largement usé pour son propre compte.

Il est important de rappeler, comme nous l'avons dit plus haut, que le problème n'est pas la religion en tant que telle, mais plutôt sa perversion qui la rendrait inapte à faire entendre son message qui est d'abord un message de

³⁴ M. ARKOUN, *ABC de l'Islam. Pour sortir des clôtures dogmatiques*, op. cit., p. 11.

³⁵ K. MARX, *Introduction à la Critique de la philosophie du droit de Hegel*. Ajoutons que cette expression n'est pas une invention de Marx, mais de Kant (dont la foi religieuse ne fait mystère pour personne) dans *La Religion dans les limites de la simple raison* où ce terme désigne les consolations que les prêtres apportent aux chevets des mourants.

paix. La signification du mot Islam en est une parfaite illustration. Il dérive de la racine *salam*, qui signifie paix en arabe. Mais au milieu de la confusion et des contresens, de la peur et de la méfiance, il existe des formes de spiritualité qui peuvent, aujourd'hui, révéler et confirmer l'apport positif de la religion dans la société. Nous pensons particulièrement au soufisme, une forme de spiritualité propre à l'Islam, qui est le mode d'existence de cette religion au Sénégal.

Nul ne peut douter du rôle que les ordres soufis ont joué dans la stabilité et la cohésion sociale et religieuse qui ont toujours fait la fierté du Sénégal. Cependant cette influence reste peu documentée et n'a pas, jusqu'ici, reçu une attention particulière de la part des chercheurs. En effet, en dehors de quelques exceptions notables³⁶, les sciences politiques restent très timides sur le sujet. Pourtant, les expressions contemporaines du soufisme sont au centre d'une importante problématique politique. Je suggère, alors, qu'on réfléchisse sur le « soufislamisme », une nouvelle catégorie inventée par Alix Philippon, une Française effectuant des recherches sur l'islam pakistanais. Ce concept est la dernière mutation en date d'une scène islamique confrontée maintenant plus que jamais, au défi de la modernité. Philippon pose la problématique suivante, pour rejoindre une des préoccupations de ce symposium :

Le réveil islamique est une formule fréquemment utilisée de nos jours pour qualifier principalement les expressions souvent réactives d'un Islam dit fondamentaliste. En science politique, les islamologues se sont surtout penchés sur les phénomènes d'instrumentalisation de l'Islam à des fins politiques. L'Islamisme a constitué un objet privilégié d'étude. Les dimensions de l'Islam, comme foi vécue et spiritualité ont été laissées aux investigations des anthropologues qui pourtant, depuis des années, n'ont pas manqué de soulever le fait que « ce réveil islamique » concernait également, contre toute attente, les expressions les plus populaires et mystiques de la religion musulmane.³⁷

Dans cette perspective, le Sénégal est le lieu d'invention, toute paradoxale, d'une nouvelle démarche en politique empruntant au référentiel du soufisme un répertoire inédit d'actions collectives. Il est aisé de voir comment la forme confrérique traditionnelle s'est réinventé une forme d'intervention sous les effets contradictoires et conjugués de la modernité occidentale et de l'Islam politique. Il serait indiqué de montrer comment le soufisme, en tant que révolution spirituelle et démocratique, peut constituer un antidote à la situation

³⁶ L. A. VILLALON, *Islamic Society and State Power in Senegal : Disciples and Citizens in Fatick*, Cambridge University Press, 1995 ; A. H. Nimtz, *Islam and Politics in East Africa, the Sufi Order in Tanzania*, University of Minnesota Press, 1980 ; C. Coulon, *Le Marabout et le Prince*, Pedone, réédition numérique, collection IEP de Bordeaux, 2015

³⁷ A. PHILLIPON, « Le soufislamisme : l'invention paradoxale d'une nouvelle modernité politique en Islam ? Le cas pakistanais du Minhaj-ul Quran », DEA de science politique contemporaine à l'IEP d'Aix, sous la direction de F. Burgat (CNRS, IRENAM), 2004.

actuelle d'un monde musulman marqué par une violence aveugle, et ouvrir de nouvelles perspectives à la sécurité partagée.

Le Sénégal, pays de démocratie et de coexistence religieuse, peut servir de laboratoire dans ce domaine pour des raisons historiques d'une part, et à cause des mutations inattendues que les confréries sont en train de subir pour s'adapter à la globalisation d'autre part. En effet, se dessine la tendance générale d'un Islam séculier dans tous les domaines de la société y compris le politique, qui transforme profondément le système confrérique sénégalais actuel. Ainsi on peut remarquer comment ses différentes facettes – enjeu théologique, réservoir symbolique et ressource politique – font du soufisme un lien ambivalent d'une identité musulmane en quête de repères et un élément déterminant dans l'établissement de sociétés démocratiques comme le Sénégal, mais surtout, de sociétés ouvertes, respectueuses des cultes et garantes de ce respect.

Véritable école de construction de soi, le soufisme, doctrine majoritaire au Sénégal et qui se manifeste à travers les confréries, a su puiser dans l'immense richesse doctrinale de la mystique musulmane les éléments les plus conformes au génie négro-africain : la notion de *mahaba* (amour) qui se focalise sur la personne du Prophète et qui est une modalité qui insiste plus sur le développement de l'affect que celui de l'intellect.

Ce que l'actualité nous montre du soufisme comme phénomène prédominant au Sénégal, n'est qu'un épisode d'une très longue histoire. Cette épaisseur historique du soufisme sénégalais est un point de référence important pour qui veut comprendre la situation de ce pays dans la période contemporaine.

2. L'enseignement du fait religieux à l'école

Immédiatement après les événements de 2001, Jack Lang, alors Ministre de l'Éducation Nationale, avait demandé à Régis Debray de se pencher sur l'enseignement du fait religieux dans l'école de la République. L'exigence d'une information religieuse adéquate se fait partout sentir dans le monde y compris dans les sociétés occidentales. En effet, Régis Debray souligne dans ses conclusions que

Ces sociétés doivent faire face à la menace de plus en plus sensible d'une déshérence collective, d'une rupture de chaînons de la mémoire nationale européenne, où le maillon manquant de l'information religieuse, rend strictement incompréhensibles, voire sans intérêt, les tympans de la cathédrale de Chartres, la crucifixion de l'intoret, le *Don Juan* de Mozart, le *Booz endormi* de Victor Hugo et *La Semaine Sainte* d'Aragon.³⁸

³⁸ R. DEBRAY, *L'Enseignement du fait religieux dans l'école laïque*, Paris, O. Jacob, 2002 : rééd. octobre 2015, p. 25.

Cette prise en charge de la dimension religieuse dans l'éducation suppose qu'on ait du concept de la laïcité une approche positive, comme celle de Léopold Sédar Senghor qui en 1963 déjà, à l'occasion de l'inauguration de la grande mosquée de Touba (un des principaux foyers religieux du Sénégal), soutenait que définir la laïcité supposait d'abord de dire ce qu'elle n'est pas, à savoir ni athéisme, ni volonté de refouler hors de la sphère publique, par une agressive propagande, les religions, pensées dans leur pluralisme et leur entente.

La laïcité ne saurait, pour nous, être considérée comme un concept qui met la Religion et l'État dans une opposition binaire désuète. La séparation de la Religion et de l'État doit être considérée comme une position de principe, devant être adaptée au contexte socioculturel. Un état laïc adopte une neutralité positive à l'égard des religions et reconnaît toutes les religions sans aucun parti pris. S'il est reconnu à chacun le droit de prêcher pour sa paroisse, l'État a le devoir de transcender les confessions pour la prise en charge effective des aspirations de tous, dans le respect des différences.

C'est cette philosophie qui a toujours été poursuivie au Sénégal où la qualité des hommes qui l'ont dirigé a de tout temps permis une cohabitation harmonieuse entre les différentes religions. L'exercice de la foi, dans le dogme et le culte, se déroule dans une parfaite symbiose des cœurs et des âmes, dans une convivialité citoyenne et dans le respect strict des croyances.

Cependant, une pratique rationnelle de la religion exige la formation des fidèles des différentes confessions. L'absence de formation religieuse est un terreau fertile au fanatisme et à l'intolérance qui sont le fait d'individus qui ignorent les enseignements de leur religion. L'un des objectifs des autorités religieuses et politiques est de protéger les enfants des dangers de l'intolérance religieuse en leur inculquant une formation bâtie sur des valeurs universellement reconnues. La transmission de la connaissance ne saurait compromettre l'esprit de la laïcité ; mais la relégation du fait religieux hors des enceintes de la transmission rationnelle et publiquement contrôlée des connaissances peut, elle, favoriser le fanatisme et l'irrationalisme.

Conclusion

À la lumière de ce qui précède, je voudrais réitérer ma gratitude à l'Université d'Artois, à son président, à ses professeurs et au collectif des doctorants de la faculté de droit Alexis Tocqueville de Douai, pour m'avoir associé à cet espace de dialogue et d'échanges sur un sujet d'une brûlante et tragique actualité, et pour l'hospitalité à la fois exquise et avenante dont ils m'ont entouré.

Un partenariat est donc nécessaire aujourd'hui plus que jamais, entre le monde musulman, les autres religions, le milieu universitaire, les institutions politiques et les organisations basées sur la foi, pour y trouver l'énergie et les

synergies permettant d'élaborer les solutions de sortie de crise pour un monde en quête de sens et d'identité. Il est vrai que des voix discordantes dans les universités américaines, parlent de choc des civilisations. Cette idée qui fait son chemin dans les cercles académiques où elle est dispensée est reprise par les médias. Il faut faire preuve de sagacité et de prudence, et se rappeler que c'est en Allemagne – où les universités rivalisaient de découvertes scientifiques, où les brevets succédaient aux brevets, où les plus incroyables productions de la raison bouleversaient nos connaissances – que fut inventée la Shoa. Ce sont les étudiants qui sortaient les professeurs juifs des salles de classes et des amphithéâtres des universités allemandes.

C'est pourquoi l'interdiction à Tariq Ramadan de donner des conférences dans les universités françaises m'inquiète au plus haut point, alors qu'il est accepté dans plus de quatre-vingts universités américaines et qu'il est à la fois Professeur à Cambridge et Oxford, ainsi que dans les universités canadiennes. Son message est limpide et pose depuis vingt ans, dans le cas d'un débat interreligieux, les problèmes qui s'ils étaient pris en charge à temps, auraient évité à la France de connaître la situation actuelle.

Face au conflit des civilisations, notre cœur pressent, et notre raison impose, la communion des civilisations parce que telle est la vérité cachée derrière les mots et les images multiples des diverses spiritualités qui forment la sagesse des nations. Derrière les grandes spiritualités, je lis le même message : celui des droits de l'Homme, le même impératif catégorique : les défendre comme l'ont fait El Hadj Oumar, Mandela et tant d'autres, le même moyen : l'éducation par la morale, la même finalité : la paix juste et durable, garante de la prospérité et du bonheur des hommes, et du respect de l'humanité de l'homme.

Je vais conclure avec Mohammed Arkoun qui a admirablement défini la feuille de route des chercheurs et des universitaires pour une meilleure prise en compte dans l'enseignement des études arabo-islamiques, à la mesure du parcours des orientalistes et de leur riche expérience acquise au cours de leur carrière. Il dit avec un brin de nostalgie :

Il demeure plus nécessaire que jamais d'encourager les études historiques en réfléchissant davantage sur les chantiers qui restent à ouvrir sur les liens et lieux de partage entre les divers domaines découpés pour les besoins de la spécialisation, sur les nouveaux questionnements, les stratégies d'intervention du chercheur pour contrebalancer par une prise en charge scientifique du passé, les manipulations à grande échelle auxquelles se livrent des millions de militants nationalistes et/ou islamistes hantés par des « identités » à restaurer, des « valeurs » religieuses à réactiver face au matérialisme athée de l'Occident impérialiste.³⁹

³⁹ M. ARKOUN, *Humanisme et Islam, combats et propositions*, Paris, Vrin, p. 81.,

Ce regard scientifique est un impératif catégorique dans un domaine qui intéresse, aujourd'hui, plus de quinze millions d'émigrés installés définitivement en Europe.

Sans ce regard scientifique, sans respect mutuel, sans dialogue, sans écoute, sans la conscience d'une nouvelle essence humaine, l'Humanité convole dans des noces de sang avec l'Humanité, dans une haine interhumaine. Puisse le débat du séminaire contribuer à conjurer ce danger.

**8- Contribution aux travaux du colloque par
Mme Couro Kane NIANG, Maître de Conférences titulaire, Département
de Lettres FASTEF/UCAD, Présidente COFULEF.
Thème : Prévenir l'extrémisme par l'éducation à la paix et à la sécurité.**

Cette présente contribution qui revient sur certains moments d'échanges et pistes répertoriées au cours du colloque s'articule sur deux axes : la contribution des femmes dans le processus du maintien de la paix, de la sécurité et l'éducation à la prévention contre les extrémismes.

1- Rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme

Réussir le défi d'une bonne éducation ancrée dans les valeurs humaines et qui est garante de la tolérance, de la non-violence passe d'abord par la femme qui a en charge l'enfant dès la prime enfance ; c'est à cette étape de la vie que l'enfant est malléable.

Les femmes ont des dispositions naturelles pour installer un environnement pacifié au niveau familial d'abord, au niveau de la communauté, de la nation.

La lutte contre les extrémismes passe nécessairement par les femmes qui ont vécu des moments douloureux lors des guerres et conflits. En témoigne le rôle joué par les femmes de la plateforme pour la paix en Casamance.

Une étude a montré que les femmes qui ont traversé des conflits violents et ont dirigé leurs communautés pendant la guerre *« ont une bonne maîtrise de l'impact de la violence sur la vie des gens ordinaires ainsi que des idées sur les priorités que les acteurs du secteur de la sécurité pourraient établir pour promouvoir la sécurité »*¹²²

L'insécurité qui caractérise le monde actuel nécessite une approche impliquant les femmes, les organisations de la société civile, les forces de défense et de sécurité dans les différents processus de maintien de la paix et de prévention des crises et conflits.

Une mise en commun et une synergie des compétences d'universitaires et des autres acteurs du monde de l'éducation articulée à l'expertise des forces de défense aboutit efficacement à une mutualisation d'actions de lutte contre les crises et conflits en Afrique.

Les forces de défense ouvrent des champs de concertation avec la presse mais les lieux du savoir que sont les écoles et les universités sont insuffisamment investies.

2-Rôle des enseignant-e-s dans la prévention de l'extrémisme

Investir sur l'Education à la paix et la sécurité devient impérieux. La sensibilisation, la prévention et la gestion des crises et conflits repose en partie sur les curricula.

Il a été débattu au cours de la plénière et dans les ateliers du colloque du rôle de l'éducateur et du dialogue entre enseignants et apprenants dans la prévention de l'extrémisme. Ce manque a été déploré à juste titre.

En effet, la mise en place d'activités pédagogiques qui assignent la primauté à la réflexion des apprenants sur les droits humains, la citoyenneté et les valeurs humaines est une forme de promotion de la culture de la paix.

¹²² Megan Bastick et Tobie Whitman, *Guide pour les femmes sur la réforme du secteur de la sécurité*, DCAF, Inclusive Security, 2013

Les leçons de vie que contiennent les contes et légendes, les devinettes et proverbes sont un rempart contre l'effritement des valeurs humaines et la déliquescence des mœurs.

L'éducation à la paix et à la sécurité peut être abordée dès la maternelle pour une appropriation précoce des questions liées à la paix et à la sécurité. Il n'est pas prématuré de démontrer la négativité de la formule : *la raison du plus fort est toujours la meilleure* placée au début de la célèbre fable : « le loup et l'agneau » de Jean de la Fontaine et qui rend prévisible le dénouement.

Le fabuliste met l'accent sur les rapports de force de la société pour en constater avec lucidité l'inégalité.

Les contes de Birago DIOP et les formes courtes que sont les proverbes, les devinettes qu'utilise de façon récurrente Amadou Hampaté BA dans ses œuvres ainsi que beaucoup d'auteurs africains, constituent des mécanismes de prévention et de gestion de conflits.

L'Afrique dispose d'un fonds proverbial riche qui tire son origine de l'observation du monde sensible et de l'expérience humaine. C'est dans ce trésor proverbial, reflet de préoccupations humaines, de conflits sociaux, du monde du travail, des relations, des échanges que l'on puise pour enseigner aux hommes l'art de vivre.

L'école orale use constamment de moyens heuristiques pour installer le savoir qui émane des devinettes, mythes ou contes. Lors des séances de contes, de devinettes ou de simples palabres, l'enfant, voire l'adulte, bénéficie d'un contexte interactif propice au dialogue, aux échanges.

Dans *Amkoullel, l'enfant peul*, Amadou Hampaté Ba mentionne la sagesse du roi Aguibou Tall à qui un étranger avait révélé le complot que ses sujets ourdissaient contre lui. S'adressant à ces derniers, le généreux monarque trouva cette belle sentence : « *je sais une chose, et vous aussi, mes frères, sachez-le : au pays où les audiences se donnent à l'ombre des grands arbres, le roi qui coupe les branches tiendra ses assises en plein soleil.* » Il termine par cet enseignement : « *Tuer un être sans défense est facile ; mais c'est l'art du bourreau. L'art royal consiste à laisser vivre et à faire prospérer, et ce n'est pas toujours un art aisé* ¹²³

Toujours dans cette optique d'éducation à la paix, le professeur de Français montrera que le conte philosophique *Zadig*, enseignée en 2nd est l'apologie de la tolérance.

Voltaire, apôtre de la tolérance a transposé ses idées dans ce conte philosophique. Le personnage éponyme, *Zadig* n'est autre que Voltaire mais fortement idéalisé avec les qualités d'esprit qu'il se connaît : érudition, méfiance à l'égard des hypothèses aventureuses, prudence et modestie intellectuelle, tolérance. Modeste et humble, *Zadig* ne finit pas d'apprendre, son éducation se fortifie avec les voyages.

Le chapitre « le souper », un véritable plaidoyer pour la tolérance religieuse est à proposer en classe. Voltaire y montre la confrontation des représentants de diverses religions. De religions d'Asie bien entendu ; il se garde (c'est trop dangereux) d'évoquer les religions occidentales même si l'on sait que l'Orient imaginaire de Voltaire n'est autre que la Cour de Versailles. Pour avoir une plus grande marge de liberté créatrice, il s'abstient de fixer le temps où vivent ses personnages. S'il a choisi de composer *Zadig* dans ce sens, c'est que le conte s'adaptait aux deux buts qu'il se proposait : parodier le conte oriental et illustrer l'absurdité du monde dans lequel ils vivent.

Plus proche de nous, l'écrivain sénégalais Cheikh Hamidou Kane convoque le dialogue interreligieux dans le chapitre premier de *l'aventure ambiguë*. C'est dans une atmosphère cordiale, empreinte de tolérance et de convivialité que Samba Diallo est reçu chez le pasteur Paul Martial, père de Lucienne, amie de Samba Diallo.

Un bel exemple de tolérance et de communion religieuse s'exprime lors du déjeuner : « *Mme Martial entra et appela les hommes à table. Le pasteur, qui s'apprêtait à bénir le repas, nota*

¹²³ A.H. Ba, *Amkoullel, l'enfant peul*, Actes Sud, 1991, p.219

que Samba Diallo l'avait précédé dans la prière. Le jeune homme s'était recueilli pendant un bref instant et avait murmuré imperceptiblement »¹²⁴

Dans ce chapitre, foisonnent des exemples de respect des croyances et convictions de l'autre. On le voit les œuvres étudiées en classe exercent le jugement critique des élèves par le biais de dissertations, d'exposés et autres travaux de recherches. Bien exploitées par le pédagogue, elles constituent un tremplin à la culture de la paix et à la lutte contre les extrémismes.

3-Pour une culture de la sécurité numérique

Enfin, prévenir l'extrémisme dans l'éducation, c'est aussi prendre en compte les défis du numérique qui nécessitent une large collaboration de tous les acteurs-décideurs.

La maîtrise de l'espace numérique est un véritable enjeu de sécurité. En lien avec l'extrémisme violent, l'internet et les réseaux sociaux sont devenus un vecteur de propagande et de recrutement d'une jeunesse désœuvrée et vulnérable. Face aux possibilités offertes par le numérique qui engendre fatalement des dérives, il faut installer une culture de la sécurité numérique chez l'apprenant. Une connaissance approfondie de l'outil numérique, le bon usage du net pour les utilisateurs qui exercent leur sens critique, constituent un solide rempart contre la cybercriminalité et le processus de recrutement de jeunes, notamment dans des groupes extrémistes.

Des panels, du dialogue et des échanges du colloque sur « Prévenir les extrémismes par le dialogue et la solidarité », nous souhaitons qu'éclosent et se développent les bonnes pratiques pour faire face à la radicalisation et à l'extrémisme violent pour la sauvegarde de la paix.

¹²⁴ Cheikh Hamidou Kane, *l'aventure ambiguë*, Paris, col 10/18, 2010, p.127

9- Théodore NDIAYE

Président de PRESENCE CHRETIENNE ¹²⁵

Thème : Principes et conditions du dialogue interreligieux

Le dialogue inter religieux et plus particulièrement islamo chrétien est devenu aujourd'hui et à l'heure actuelle un impératif face à la mondialisation et aux crises qui interpellent tous les citoyens et particulièrement les croyants. Nous nous sentons, nous tous citoyens, interpellés. Notre association **PRESENCE CHRETIENNE**, vous vous en souvenez a organisé des rencontres : les « **MARDIS DE BROTTIER** » et nous en parlions en 2006 avec la **Fondation Konrad Adenauer**. Nous avons fait appel à deux intellectuels Sénégalais, chrétien et musulman, tous deux citoyens de la République, Islamologue et Prêtre, le Professeur Aziz KEBE et Monsieur l'Abbé Louis Pascal FAYE.

Nous livrons aujourd'hui des éléments des Principes, des Conditions et des Formes de Dialogue.

Forts de tous ces principes évoqués, nous pourrions peut être ensemble, faire face aux violences, aux terrorismes, en **Citoyens** armés des valeurs et vertus qui fondent le **Bien Commun, la Démocratie et la Citoyenneté (2)**.

Quels sont donc les PRINCIPES ET CONDITIONS DU DIALOGUE :

➤ **Principes**¹²⁶

Retenons en quelques points :

- Nous nous engageons dans le Dialogue islamo chrétien, pour entreprendre un processus d'habilitation mutuelle, pas une négociation entre parties non dans un rapport de force, mais une démarche de recherche commune, pour chercher à progresser dans la foi, d'où une possibilité d'auto critique et de remise en question mutuelle, pour affirmer notre appartenance. Malgré les divisions, les conflits et les violences par ci, par-là, nous voulons bâtir une communauté vivante de justice et de paix.
- En dialoguant, nous cherchons à consolider nos relations, nos rapports, nos liens actuels d'appartenance commune.
- Nous cherchons aussi à bien comprendre que nous vivons toujours dans des contextes et situations particuliers devant nous imposer parfois de revoir, réviser, actualiser notre regard.
- Nous cherchons le respect mutuel, par l'écoute et la compréhension réciproques,
- L'engagement, le dialogue. Nous respectons l'intégralité de nos convictions et par le dialogue, nous cherchons la coopération et la collaboration en dépit de nos différences, pour fixer des consensus de vie commune et des enrichissements mutuels.

¹²⁵ Auteur de « Quel Sénégal pour demain ? », Paris/Dakar, Harmattan 2012

¹²⁶ Association PRESENCE CHRETIENNE : « Le dialogue Islamo-Chrétien », Dakar, 2006 : communications de Abdoul Aziz KEBE et Louis Pasteur FAYE, Abbé.

2 Conf. « Les défis aux Citoyens et Chrétiens d'Afrique aujourd'hui »

- Dans le dialogue que nous engageons, nous ne devons exclure personne et courir le risque de nous retrouver entre intellectuels et cercles restreints.
- Dans le dialogue, nous évitons de nous enfermer dans des systèmes religieux en oubliant que le « sabbat », la religion « est pour l'homme » et non le contraire.

➤ Conditions du dialogue

Quatre conditions sont nécessaires pour un dialogue :

- **Respecter la dignité de l'autre**, comme égale à la mienne, tous deux enfants du même Père.
- **Reconnaître la nécessité** d'une place pour chacun et de la justice pour tous, de telle manière que personne ne puisse confisquer la richesse de la famille ou du pays pour lui-même ou ses proches.
- **Reconnaître la nécessité** d'un compromis entre les attentes de chacun de telle manière que personne ne disparaisse, personne ne soit écrasé et personne ne perde la face.
- **Croire à la nécessité** d'un chemin de vérité, seule source possible de paix.

➤ Les quatre Piliers du dialogue

Dialoguer vrai, c'est reconnaître l'autre comme ayant son identité, comme une autre personne à respecter, ayant ses convictions d'où, les quatre (4) valeurs à acquérir :

- *L'Ecoute mutuelle*
- *La Justice commutative, distributive et sociale*
- *Le Respect mutuel*
- *La vérité*

➤ Types et formes du dialogue : Quels dialogues ?

Nous pourrions revisiter ensemble, chrétiens et musulmans, les formes du dialogue interreligieux et en tirer des conclusions pratiques :

Le dialogue de la vie : Le dialogue de la vie : où en sommes-nous au Sénégal et dans le monde, ou **quel état des lieux** et quelles perspectives ?

Le dialogue des œuvres : La pauvreté, la guerre en Casamance, qu'allons-nous en faire ensemble, chrétiens et musulmans ? Les objectifs de développement du Millénaire (OMD) sont là : qu'allons-nous en faire entre chrétiens et musulmans, entre Citoyens, Le développement, la Paix, la Justice, la Solidarité, que faire ensemble ?

Le dialogue spirituel : ne pourrions-nous pas prier les uns pour les autres, et pourquoi pas prier ensemble, et pourquoi pas maintenant ?

Le dialogue doctrinal : se présenter mutuellement dans le respect comme croyant, non pour comparer des doctrines (dogmatiques, morales, sociales ou spirituelles) mais pour que chacun puisse puiser chez l'autre ce qu'il estime l'enrichir dans la foi. « **Ce qui nous unit est plus important que ce qui nous divise.** » « **Amadou Hampaté BA** ».

Combien sublime est la Majesté-transcendance de Dieu unique !

Mais combien merveilleuse aussi est l'Incarnation-Amour de Dieu unique au milieu des hommes !... »

Amadou Tidiane Mbow : Poèmes

8 août 2011

C'était l'homme

J'ai rencontré l'homme je ne me souviens pas de sa couleur
L'habit porté rappelant son identité disparaît telle une lueur
Peu importe qu'il soit Noir ou Blanc, Jaune ou Rouge
Peu importe qu'il soit croyant ou mécréant
Moi je vois d'abord l'homme, cette vertu qui bouge
Je vous convie à ce monde de plus de tolérance, ce monde clément
Dieu nous a créés avec toute cette différence
Mais la Terre reste pour nous une commune référence.

12 février 2014

Lettre à ma fille

Maintenant que tu as grandi ma fille
L'ange venant de moi, porte tes ailes
Envole-toi brave le temps par-delà les étangs
Vas maintenant au bout de la terre, rencontre l'autre
Vas maintenant pour mieux te connaître, mieux te convaincre
L'homme qui vaincra ton cœur n'est
Ni celui-là qui ne montre que l'avoir
Ni celui qui ne parle que de savoir
Ni celui qui n'étale que le pouvoir

Mais surtout celui-là qui dénichera ton intérieur
Cette beauté qui illumine ton corps ton sourire ton extérieur
C'est vraiment celui-là ma fille
Reconnais mon ombre et songe à la garder
Peu importe qu'il soit blanc ou noir, jaune ou rouge
Peu importe aussi qu'il soit croyant ou mécréant
Ma fille, c'est celui qui te respecte et regarde
Dans la même direction que toi.